



Bulletin Officiel

N°6435 Lundi 13 Septembre 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021

3

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

4

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

5

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

6

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

7

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE NEW BODY LINE

9

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AMEN TRESOR SICAV

10

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

AMI ASSURANCES

11

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUBORDONNES

BH BANK SUBORDONNE 2021-02

17

TUNISIE LEASING ET FACTORING – TLF 2021 SUBORDONNE

25

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 03/05/2021)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021

- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB -
- BH LEASING
- SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL – SOTEMAIL –
- SOMOCER

ANNEXE IV

SITUATIONS ANNUELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

- FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE
- FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE
- FCP AXIS CAPITAL PRUDENT

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2021**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :12

La société ENNAKL Automobiles informe ses actionnaires qu'elle a signé le 7 septembre 2021 un contrat de distribution avec la société Renault Trucks, en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

Ce nouveau partenariat, signé avec l'un des leaders mondiaux du poids lourd, est en ligne avec la stratégie du groupe ENNAKL en termes de diversification de ses activités et services.

()Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2021- AS -1068

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Actionnaires de L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire **le vendredi 17 septembre 2021 à 10h** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « la Maison de l'Entreprise » sis aux Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital social par incorporation de réserves ;
- 2- Modification corrélative de l'article 6 des statuts ;
- 3-Mise à jour des statuts conformément à la réglementation en vigueur etnotamment la loi 2019-47 du 29 mai 2019 ;
- 4-Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnairespour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

2021- AS -1069

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 17 septembre 2021.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de 12 000 000 de dinars tunisiens à 24 000 000 de dinars tunisiens, par incorporation des réserves d'un montant de 12 000 000 de dinars à prélever sur les réserves ordinaires et ce par la création et l'émission de 12 000 000 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale de un dinar (1 TND) chacune à répartir entre les anciens actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour Une action ancienne. La jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée à partir de la date de réalisation de l'augmentation du capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au conseil d'administration pour la réalisation de cette augmentation du capital.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

Vu la décision d'augmenter le capital social de la Société, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide par conséquent de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

Article 6 (nouveau)

Le capital social est fixé à VINGT QUATRE MILLIONS DE DINARS (24 000 000 TND), divisé en VINGT QUATRE MILLIONS D'ACTIONS (24 000 000 A) de nominal UN DINAR (1 DT) chacune, toutes nominatives entièrement libérées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'adopter la nouvelle version des statuts mise à jour conformément à la réglementation en vigueur et notamment aux dispositions de la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

2021- AS -1070

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Société NEW BODY LINE

Siège social : Avenue Ali Balhaouane – 5199 Mahdia – Tunisie.

La société New Body Line publie ci-dessous les résolutions adoptées par son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 03 Septembre 2021.

Première résolution : Prorogation de la durée du contrat de régularisation du cours de l'action de NEW BODY LINE pour une période supplémentaire.

Suite à l'omission de statuer sur le contrat de régulation du cours de NBL qui est arrivé à terme de sa durée le 30/07/2020 lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a arrêté l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire confirme la continuité du contrat de régulation du cours de NBL pour une nouvelle période et ce jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021, elle approuve toutes les décisions qui ont été prise durant cette période. Elle décide aussi de donner plein pouvoir au conseil d'administration à l'effet de fixer les conditions et les modalités de rachat d'actions propres de NBL.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès-verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AMEN TRESOR SICAV
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Agrément du CMF n°05-2005 du 16 février 2005
Siège Social : 150, Avenue de la Liberté- 1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 27 août 2021, **AMEN TRESOR SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2020 et à compter du **mardi 14 septembre 2021** un dividende de **5,309 dinars** par action.
Ce dividende est payable aux guichets de **AMEN INVEST**.

La présente distribution de dividendes n'étant pas conforme aux dispositions de l'article 26 du Code des Organismes de Placement Collectif en matière de délais, le Conseil du Marché Financier a rappelé à l'ordre le gestionnaire du fonds afin qu'il se conforme scrupuleusement à la réglementation en vigueur.

2021- AS -1072

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021. Il doit être, également, accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Cet avis annule et remplace celui publié au BO n°6430 du 06 Septembre 2021

Société AMI Assurances

*Société Anonyme au capital de 40 983 736 dinars divisé en 40 983 736 actions
de nominal 1 dinar entièrement libérées*

Siège social : Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis

1. Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Extraordinaire de « AMI Assurances » réunie le **25/12/2020** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **46 408 054D** pour le porter de **40 983 736D** à **87 391 790D** par l'émission de **46 408 054** actions nouvelles de nominal **1D** à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée:

1. d'offrir les actions non souscrites au public
2. de limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois-quarts (3/4) au moins de l'augmentation du capital proposée.

2. But de l'émission

L'augmentation de capital, objet du présent prospectus, s'insère dans le cadre de la régularisation de la situation des capitaux propres et du respect des dispositions de l'article **388** du Code des Sociétés Commerciales. En effet, l'application de l'article 388 sera réalisée à travers la mise en place d'une restructuration financière permettant d'équilibrer les capitaux propres de la société conformément à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler que l'examen du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2020, indique que la Société a enregistré un bénéfice net de **624 641 DT** au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qu'à cette date, ses capitaux propres sont négatifs de **(64 124 657) DT**.

A cet effet, et dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement et de restructuration financière de la Société, adopté par le Conseil d'Administration, et de l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 05 juin 2020, a décidé l'émission de titres participatifs d'un montant de 40 000 000 DT, réservée entièrement à la Banque Nationale Agricole (BNA Bank) qui sera réalisée courant le dernier trimestre 2021, et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 25 décembre 2020, a décidé l'augmentation du capital social en numéraire pour un montant global de 92 816 108 DT (réparti à parts égales entre la valeur nominale et la prime d'émission).

Il convient de noter que l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales (CSC) prévoit que : « L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de... ou procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes ».

Or, il appert de ce qui précède que l'augmentation de capital envisagée par la société « AMI Assurances » ne permet pas de résorber le montant total des pertes cumulées figurant au niveau des capitaux propres, ni à régulariser la situation des fonds propres au regard des dispositions de l'article 388 sus visé.

Partant de ce fait, la société AMI Assurances s'engage à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le jour de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2021 et ce, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ne seraient pas respectées.

3. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de **46 408 054D** par souscription en numéraire et émission de **46 408 054** actions nouvelles.

Nombre d'actions à émettre : 46 408 054 actions

Valeur nominale des actions : 1 dinar

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

3.1. PRIX D'EMISSION

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **2D**, soit **1D** de valeur nominale et **1D** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

3.2. DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. « AMI Assurances » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible :** en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

3.3. JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

3.4. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de **(77)** actions nouvelles pour **(68)** actions anciennes, et ce du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus¹

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions nouvelles non souscrites seront mises à la disposition du public et ce du **18/10/2021 au 22/10/2021** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit **34 806 041** actions).

3.5. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société « AMI Assurances » exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **2D**, soit **1D** représentant la valeur nominale de l'action et **1D** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant par **(3)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la TUNISIE CLEARING créditera le compte indisponible **03 045 175 0321 000012 72** ouvert sur les livres de la BNA conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

3.6. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET REGLEMENT LIVRAISON TITRES CONTRE ESPECES

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant un bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/10/2021 à 16h** à Maxula Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Maxula Bourse), via l'Espace Adhérent de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING et ce, à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

3.7. MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par Maxula Bourse, Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

3.8. MODE DE PLACEMENT

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des **40 983 736** actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS

4.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2. Régime de négociabilité: Les actions sont librement négociables.

4.3. Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- L'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

4.4. MARCHE DES TITRES

Depuis le **10/12/2014**, les actions AMI Assurances sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, conformément aux dispositions de l'article 75 du Règlement Général de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

4.5. COTATION DES TITRES

4.5.1. Cotation en bourse des actions anciennes

Les **40 983 736** actions anciennes composant le capital actuel de la société « AMI Assurances » seront négociées sur le marché hors cote de la Bourse à partir du **22/09/2021**, droits de souscription détachés.

4.5.2. Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les **46 408 054** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

4.5.3. Cotation en bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus²
Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

4.6. TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGES

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

4.7. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING

Les droits de souscription seront pris en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN0007680077** » durant la période de souscription préférentielle, soit du **22/09/2021 au 14/10/2021**.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN0007680085** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Maxula Bourse – Intermédiaire en bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'un prospectus visé par le CMF sous le N°21-1059 en date du 30 Août 2021, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021.

Le prospectus suvisé est mis à la disposition du public, sans frais, au siège social de la société AMI Assurances (*Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis*), de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse (Complexe le Banquier, Avenue Tahar HADDAD Les Berges du lac 1053 Tunis), Maxula Bourse, intermédiaire en Bourse (Rue du Lac Léman, Centre Nawrez 1053 Les Berges du lac, Tunis), sur le site internet du CMF : www.cmf.tn, sur le site de BNA Capitaux: www.bnacapitaux.com.tn et sur le site de Maxula Bourse: www.maxulabourse.com.tn

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021, pour tout placement sollicité après le 20/10/2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné « BH BANK Subordonné 2021-02 »

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BH BANK réunie le 30/06/2020 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 150 MDT sur une période maximale de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 27/08/2021, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant 50 000 000 dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 dinars selon les conditions suivantes :

- Catégorie A : 5 ans dont 1 année de grâce au taux variable de TMM+2,55% ;
- Catégorie B : 5 ans in fine au taux variable de TMM+2,70% ;
- Catégorie C : 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 9,10% ;
- Catégorie D : 7 ans dont 2 années de grâce au taux variable de TMM+2,90%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire subordonné « BH BANK subordonné 2021-2 » est d'un montant de 50 000 000 dinars, divisé en 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 70 000 000 dinars, divisé en 700 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **20/09/2021** et clôturées sans préavis au plus tard le **19/10/2021**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2021**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29/10/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **20/09/2021** aux guichets de la **BH INVEST**, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble BH Assurance–Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed–3^{ème} Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- Respecter les indicateurs de gestion prudentielle ;
- Satisfaire les demandes de la clientèle en matière de crédit et réaliser les objectifs prévus ;
- Respecter les nouvelles décisions énoncées par la Banque Centrale en matière de gestion des risques (risques opérationnels et risque de marché) ;
- Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation du Business Plan ;
- Renforcer les ressources stables de la banque pour aboutir à un ratio de liquidité supérieur à 90% ;
- Financer le budget d'investissement.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « BH BANK Subordonné 2021-02 »
- **Nature des titres** : Titres de créance
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).
De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par l'intermédiaire BH INVEST.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/10/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **19/10/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A de 5 ans dont 1 année de grâce

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans In Fine

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,70%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 270 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **9,10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 290 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **19 octobre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **19/10/2026** pour la catégorie A et B, pour le **19/10/2028** pour la catégorie C et D.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un quart de la valeur nominale, soit 25 DT par obligation à partir de la deuxième année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories C et D feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **19/10/2026** pour la catégorie A et B, le **19/10/2028** pour la catégorie C et D.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Païement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **19 octobre** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2023**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le remboursement en capital aura lieu le **19/10/2026**.

Pour la catégorie C et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,10%** l'an pour la catégorie C.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,313% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,863% pour la catégorie A, de 9,013% pour la catégorie B et de 9,213% pour la catégorie D. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,55%** pour la catégorie A, de **2,70%** pour la catégorie B et de **2,90%** pour la catégorie D et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt subordonné:

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «BH Subordonné 2021-2» sont émises selon 4 catégories :

- une catégorie A sur une durée de vie totale de 5 ans dont une année de grâce ;
- une catégorie B sur une durée de vie totale de 5 ans In Fine ;
- une catégorie C sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce ;
- une catégorie D sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3,5 ans** pour la catégorie **A** et de **5 ans** pour les catégories **B, C** et **D**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **4,174 années** pour la catégorie **C**.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

- **Rang de créance :** En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/2021 sous le n°21-00. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :** L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Notation de la banque :

Le 03/06/2021, l'agence de notation STANDARDS&POOR'S a révisé à la baisse les notes à long et court terme de la banque soit "CCC+" à long terme, "C." à court terme et des perspectives d'avenir "stables".

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné «BH Subordonné 2021-2» est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et

les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus aux guichets de BH INVEST, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble BH Assurance–Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed–3^{ème} Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (**5 000 dinars**) sans que ce montant n'excède mille dinars (**3 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées à la souscription) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BH BANK Subordonné 2021-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

A fin août 2021, il existe 7 emprunts obligataires émis par la BH BANK (6 cotés et 1 non encore coté) sur le marché obligataire de la cote de la BVMT.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie émis par l'émetteur et sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, BH BANK s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BH INVEST » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **BH BANK Subordonné 2021-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

BH BANK s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné «BH BANK Subordonné 2021-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe «Rang de créance»**).

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «BH BANK Subordonné 2021-02 » visée par le CMF en date du 31/08/2021 sous le numéro 21-1060, du document de référence « BH BANK 2021 » enregistré par le CMF en date du 30/08/2021 sous le numéro 21-003. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021, pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la BH BANK, 18 Avenue Mohamed V, 1080 Tunis, BH INVEST, Immeuble BH Assurance – Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed – 3ème Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis, , tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états les financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2021 et les indicateurs d'activités relatifs au 3^{ème} trimestre 2021 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2021 et le 20/10/2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné « TLF 2021 Subordonné »

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **26/06/2020** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **14/12/2020** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné «**TLF 2021-Subordonné**» d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable, et entre 9,00% brut l'an au minimum et 12,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

La Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 9,80% brut l'an et/ou TMM+3,00% sur 5 ans.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » est d'un montant de 15 Millions de dinars susceptible d'être porté à 20 Millions de dinars, divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **14/09/2021** et clôturées au plus tard le **28/10/2021**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/10/2021**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/10/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11/11/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **14/09/2021** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt** : «TLF 2021 Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/10/2021**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **28/10/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées « **TLF 2021 Subordonné** » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 9,80% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/10/2026**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **28 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/10/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- ***Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :***

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,80%** l'an.

- ***Marge actuarielle (souscription à taux variable) :***

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,313% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,313%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » sont émises sur une durée de **5 ans**.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,666 années**.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 11 août 2021 sous le numéro 21/002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **20 juillet 2021**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **25 août 2021**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt obligataire subordonné) ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 30 août 2021 sous le numéro **21-1058**, du document de référence « **TLF 2021** » enregistré par le CMF en date du **11/08/2021** sous le n°**21-002**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 et les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2021 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2021 et le 20/10/2021.

2021- AS -1056

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020		VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		198,834	205,714	205,795	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07		138,663	140,730	140,790	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		113,878	117,514	117,560	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		121,243	126,185	126,244	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		118,816	122,836	122,878	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		116,618	122,047	122,108	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		114,359	118,024	118,067	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		46,744	47,885	47,897	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		33,122	34,309	34,325	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		112,226	116,392	116,445	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		17,534	18,147	18,155	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		126,004	129,069	129,100	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,178	1,189		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		118,928	123,405	123,458	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,622	11,980	11,984	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		166,484	172,952	173,030	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,578	11,941	11,945	
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		94,477	98,431	98,471	
19	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21			100,275	100,324	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
20	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,846	1,918	1,923	
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
21	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		63,361	65,129	65,150	
22	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94		132,558	137,165	137,275	
23	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01		105,737	109,038	109,169	
24	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		105,648	109,438	109,485	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
25	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		135,529	141,445	141,508	
26	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		519,152	538,528	538,721	
27	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,683	136,828	136,953	
28	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
29	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		168,397	173,720	173,909	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		95,444	97,706	97,573	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		125,190	129,552	129,599	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		160,682	172,892	172,930	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		143,868	152,552	152,874	
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,000	23,408	23,418	
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		91,681	89,967	89,881	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2147,555	2238,939	2236,205	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		125,405	131,224	130,952	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		211,191	220,989	221,434	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,599	En liquidation	En liquidation	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,820	3,048	3,036	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,535	2,723	2,715	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		67,913	65,975	65,697	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,226	1,323	1,315	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,276	1,305	1,306	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,203	1,251	1,247	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,178	1,233	1,228	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		112,701	113,056	111,280	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08		133,188	En dissolution	En dissolution	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1142,671	1238,710	1230,689	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		12,972	13,484	13,246	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17		9,852	10,630	10,596	
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21			10,567	10,566	
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION								
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		86,094	90,534	90,350	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	108,191	108,225
56	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	100,205	100,240
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	111,436	111,481

58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	103,337	103,381
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	105,087	105,139
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	108,131	108,178
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNB CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	104,741	104,786
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	101,887	101,928
63	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,392	
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	105,314	105,359
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	107,134	107,184
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,788	104,817
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,993	104,026
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	103,730	103,775
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	103,136	103,171
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	102,402	102,449
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,863	105,892
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	102,983	103,029
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	101,397	101,425
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	106,108	106,142
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,975	102,010
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	108,056	108,104
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	104,558	104,600
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	107,080	107,128
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	108,847	109,078
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	66,140	66,138
81	SICAV BNA	BNB CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	95,838	95,813
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,936	17,950
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	294,163	294,336
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	54,881	2332,527	2334,036
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	69,588	69,555
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	54,881	54,864
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,460	106,477
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,910	11,899
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	15,094	15,112
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,250	16,259
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,200	14,200
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNB CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	144,181	144,201
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,655	
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	99,709	99,750
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	78,796	78,901
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	79,098	79,133
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	100,918	101,051
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	94,771	94,645
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,762	
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	104,916	105,221
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	151,674	151,916
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	109,530	108,339
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	119,279	119,111
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	122,284	121,548
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	194,582	191,973
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	178,766	177,111
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	171,800	170,764
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,368	22,973
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	141,636	140,536
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,928	157,499
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5515,282	5494,255
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ****	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5696,728	En dissolution
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	91,845	91,363
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4675,355	4652,444
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,495	10,496
117	FCP SECURITE	BNB CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	167,574	167,418
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11222,764	11189,048
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	123,654	123,915

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie
** FCP en liquidation anticipée
*** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
**** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
 (2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
 (3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
 (4) FCP en liquidation anticipée
 (5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
 (6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2021. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Mr Fathi SAIDI et Mr Samir LABIDI.

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variatio n %
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	235 612	218 523	292 205	(19,4%)
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	428 250	424 870	363 032	18,0%
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	9 152 869	8 482 312	9 080 399	0,8%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	548 520	445 147	456 174	20,2%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	1 193 090	1 169 057	1 193 808	(0,1%)
AC6 - Valeurs immobilisées	5.6	126 095	139 374	126 583	(0,4%)
AC7 - Autres actifs	5.7	685 161	878 794	737 235	(7,1%)
Total des actifs		12 369 597	11 758 077	12 249 436	1,0%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.8	964 865	1 289 880	1 233 106	(21,8%)
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	590 687	413 981	358 105	64,9%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	8 358 798	7 785 140	8 442 133	(1,0%)
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.11	433 281	342 732	363 134	19,3%
PA5 - Autres passifs	5.12	862 858	833 346	752 834	14,6%
Total des passifs		11 210 489	10 665 079	11 149 312	0,5%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	5.13	776 875	776 875	776 875	-
CP2 - Dotation de l'Etat	5.13	117 000	117 000	117 000	-
CP3 - Réserves	5.13	466 415	466 518	466 516	(0,0%)
CP4 - Actions propres	5.13	(5 509)	(5 509)	(5 509)	-
CP5 - Autres capitaux propres	5.13	22 776	24 042	22 776	-
CP6 - Résultats reportés	5.13	(277 533)	(350 959)	(349 693)	20,6%
CP7 - Résultat de l'exercice	5.13	59 084	65 031	72 159	(9,1%)
Total des Capitaux propres		1 159 108	1 092 998	1 100 124	5,4%
Total des capitaux propres et passifs		12 369 597	11 758 077	12 249 436	1,0%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 JUIN 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
--	-------	------------------	------------------	-------------------------	----------------

Passifs éventuels

HB1 - Cautions, avals et autres garanties données		1 408 169	1 365 278	1 422 640	(1,0%)
HB2 - Crédits documentaires		418 055	441 658	438 934	(4,8%)
HB3 - Actifs donnés en garantie		-	-	-	-
Total des passifs éventuels	6.1	1 826 224	1 806 936	1 861 574	(1,9%)

Engagements donnés

HB4 - Engagements de financements donnés		115 328	95 682	84 003	37,3%
HB5 - Engagements sur titres		101	101	101	-
Total des engagements donnés	6.2	115 429	95 783	84 104	37,2%

Engagements reçus

HB7 - Garanties reçues		1 916 674	1 870 949	2 052 947	(6,6%)
Total des engagements reçus	6.3	1 916 674	1 870 949	2 052 947	(6,6%)

ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
--	-------	---------------	---------------	-------------------	-------------

Produits d'exploitation bancaire

PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	390 008	395 996	827 222	(1,5%)
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	64 888	49 439	118 132	31,2%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	40 395	31 291	70 892	29,1%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	37 458	37 031	73 647	1,2%
Total produits d'exploitation bancaire		532 749	513 757	1 089 893	3,7%

Charges d'exploitation bancaire

CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(227 047)	(232 414)	(459 322)	2,3%
CH2 - Commissions encourues		(3 172)	(2 454)	(4 914)	(29,3%)
Total charges d'exploitation bancaire		(230 219)	(234 868)	(464 236)	2,0%

Produit Net Bancaire	7.6	302 530	278 889	625 657	8,5%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.7	(48 288)	(24 907)	(189 607)	(93,9%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.8	(345)	(8 261)	(20 397)	95,8%
PR7 - Autres produits d'exploitation		4 909	2 346	8 176	109,2%
CH6 - Frais de personnel	7.9	(100 517)	(88 794)	(157 011)	(13,2%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	7.10	(41 521)	(32 115)	(76 281)	(29,3%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(6 728)	(6 332)	(14 486)	(6,3%)
Résultat d'exploitation		110 040	120 826	176 051	(8,9%)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.11	(7 821)	666	5 047	(1274,3%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.12	(40 803)	(36 012)	(83 108)	(13,3%)
Résultat des activités ordinaires		61 416	85 480	97 990	(28,2%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	7.13	(2 332)	(20 449)	(25 831)	88,6%
Résultat net de l'exercice		59 084	65 031	72 159	(9,1%)
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-	-
Résultat après modification comptable		59 084	65 031	72 159	(9,1%)

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		441 761	377 415	950 385	17,0%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(196 308)	(210 554)	(431 074)	6,8%
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		23 493	(199 129)	(194 417)	111,8%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(44 246)	(434 734)	(1 229 206)	89,8%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		(79 207)	401 596	1 058 887	(119,7%)
Titres de placement		(99 637)	(111 955)	(121 647)	11,0%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(91 146)	(91 929)	(155 128)	0,9%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		78 433	(307 472)	(307 628)	125,5%
Impôt sur les bénéfices		(35 829)	(60 495)	(160 593)	40,8%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	(2 686)	(637 257)	(590 421)	99,6%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		35 810	35 547	69 358	0,7%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(313)	(42 514)	(47 468)	99,3%
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(6 037)	(17 811)	(11 912)	66,1%
Autres flux d'investissement		-	-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	29 460	(24 778)	9 978	218,9%
Activités de financement					
Rachat d'actions propres		-	-	-	-
Emission d'actions		-	-	-	-
Emission d'emprunts		84 714	50 000	50 000	69,4%
Remboursement d'emprunts		(34 485)	(31 448)	(41 616)	(9,7%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		19 333	13 520	37 633	43,0%
Dividendes versés		-	-	-	-
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	69 562	32 072	46 017	116,9%
Incidence de la var. des taux de change sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		96 336	(629 963)	(534 426)	115,3%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 072 861)	(538 434)	(538 434)	(99,3%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(976 525)	(1 168 397)	(1 072 860)	16,4%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 30 Juin 2021

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776.875 mDT et il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

La structure du capital de la Banque se présente au 30 Juin 2021 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A - ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 654 620	768 273	98,89%
L'État Tunisien	111 160 004	555 800	71,54%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,85%
Personnes Morales Privées	10 469 460	52 347	6,74%
Rachat de la Banque de ses Titres	679 987	3 400	0,44%
Personnes Physiques	12 936 708	64 684	8,33%
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 720 380	8 602	1,11%
Personnes Morales	1 516 981	7 585	0,98%
Personnes Physiques	203 399	1 017	0,13%
TOTAL	155 375 000	776 875	100,00%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2021 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1 - Les engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à

mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds pour leur valeur nominale.

3.1.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.1.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période arrêté au 30 juin 2021 pour leurs montants rattachés au dit semestre.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.1.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois les intérêts de retard sur créances contentieuses sont calculés, comptabilisés et réservés au niveau du module Carthago-Engagement ; leur montant s'élève au 30 Juin 2021 à 236 369 mD.

3.1.5- Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2021-01 du 11 janvier 2021 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats du premier semestre 2021, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

La provision collective a été déterminée conformément à la nouvelle méthodologie référentielle édictée par la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

3.2 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i . Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

ii . Titres d'investissement

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

iii . Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.
- La juste valeur tenant compte de plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société et ce pour les participations dans le capital des opérateurs télécoms.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

À chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

3.3 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- ▀ Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.
- ▀ Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

3.4 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IIFRS 9. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.5 - Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- ▀ Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- ▀ Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- ▀ Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.7 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10%
-Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33%*
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

3.8 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (douze mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

4 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

4.1 - Radiation et cession des créances

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances cédées courant le premier semestre 2021 sont à hauteur de 5,120 millions de dinars dont 2,079 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

4.2- Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative au premier semestre 2021 est de 11 522 mdt.

5 - NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

5.1 - Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 235.612 mDT au 30/06/2021 contre 292.205 mDT au 31/12/2020.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
CAISSE	65 525	65 000	73 298	(10,6%)
Caisse en Dinars	57 061	56 741	65 365	(12,7%)
Caisse en devise	8 464	8 259	7 933	6,7%
BCT	169 420	153 209	218 256	(22,4%)
BCT en Dinars	(1 754)	47 750	35 294	(105,0%)
BCT en devise	171 174	105 459	182 962	(6,4%)
Facilité de dépôt	-	-	-	-
CCP	663	310	647	2,5%
TGT	4	4	4	-
Total	235 612	218 523	292 205	(19,4%)

Ratio de liquidité

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2021 de 100%. La STB affiche, à la date du 30/06/2021, un ratio de liquidité de 134,91%.

Libellé	Seuil régl.	Juin 2021	juin-20	déc-20
Ratio de liquidité	100%	134,91%	175,39%	102,52%

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

Libellé	Décembre 2020	Dotations	Reprises	Reclassement	Juin 2021
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT dinars)	7 838	431		-	8 269
Total	7 838	431	-	-	8 269

5.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 428.250 mDT au 30/06/2021 contre 363.032 mDT au 31/12/2020.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Créances sur les établissements bancaires	47 581	153 077	70 331	(32,3%)
Comptes courants des banques résidentes	2	2	2	-
Comptes courants des banques non résidentes	47 578	153 074	70 328	(32,3%)
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	1	1	-
Prêts aux établissements financiers	256 077	118 917	144 678	77,0%
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	180 000	70 000	70 000	157,1%
Prêts hors marché en Dinars	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en Devises	76 077	48 917	74 678	1,9%
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés	124 417	152 621	147 910	(0)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	51 088	62 176	59 657	(14,4%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (Tunis Ré)	73 329	90 445	88 253	(16,9%)
Créances rattachées	175	255	114	53,5%
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	33	225	28	17,9%
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	142	30	86	65,1%
Total	428 250	424 870	363 032	18,0%

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Eligibles au refinancement de la BCT	-	-	-	-
Non éligibles aux refinancements de la BCT	428 075	424 615	362 918	18,0%
Total	428 075	424 615	362 918	18,0%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Matérialisés par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	428 075	424 615	362 918	18,0%
Total	428 075	424 615	362 918	18,0%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2021 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	47 581	-	-	-	47 581
comptes courants des banques résidentes	2	-	-	-	2
comptes courants des banques non résidentes	47 578	-	-	-	47 578
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	-	-	-	1
Prêts aux établissements bancaires	180 000	76 077	-	-	256 077
Prêts sur le marché monétaire en dinars	180 000	-	-	-	180 000
Prêts hors marché monétaire en dinars	-	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en devises	-	76 077	-	-	76 077
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	51 088	-	-	-	51 088
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Ré)	73 329	-	-	-	73 329
Total	351 998	76 077	-	-	428 075

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les créances sur établissements bancaires et financiers au 30 Juin 2021

Libellé	Fin Décembre 2020	Dotations	Reprises	Reclassement	Fin Juin 2021
Provisions pour risques divers (Créances sur les établissements bancaires)	26 935		3 147	-	23 788
Total	26 935	-	3 147	-	23 788

5.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre Juin 2021 et Juin 2020 se présente comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Comptes courants débiteurs	1 086 732	1 194 078	982 396	10,6%
Crédits sur ressources spéciales	120 011	139 625	112 387	6,8%
Les créances prises en charge par l'État	17 981	22 252	17 981	-
Bonification prise en charge par l'État	6 177	6 177	6 177	-
Comptes courants associés	91 827	105 185	91 827	-
Autres concours à la clientèle	9 672 942	8 893 842	9 674 485	(0,0%)
Créances à abandonner	3 562	3 562	3 562	-
Créances rattachées	125 829	145 581	97 220	29,4%
Total brut	11 125 061	10 510 302	10 986 035	1,3%
Provisions	(1 174 796)	(1 180 712)	(1 151 452)	-2,0%
Provisions sur comptes courants	(160 070)	(176 539)	(158 045)	(1,3%)
Provisions sur ressources spéciales	(27 385)	(29 506)	(26 993)	(1,5%)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(807 842)	(819 099)	(786 605)	(2,7%)
Provisions sur comptes courants associés	(47 533)	(60 891)	(47 533)	-
Provisions sur créances à abandonner	(455)	(455)	(455)	-
Provisions collectives	(131 511)	(94 222)	(131 821)	0,2%
Agios réservés	(766 355)	(813 038)	(710 993)	-7,8%

Agios réservés sur comptes courants	(58 211)	(75 958)	(56 336)	(3,3%)
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	(653 812)	(685 550)	(605 268)	(8,0%)
Agios réservés sur comptes courants associés	(34 656)	(36 930)	(34 656)	-
Agios réservés sur ressources spéciales	-	-	-	-
Agios réservés sur créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	(3 107)	-
Agios réservés sur créances rattachées	(16 569)	(11 493)	(11 626)	(42,5%)
Produits perçus d'avance	(31 041)	(34 240)	(43 191)	28,1%
Total Net en Mdt	9 152 869	8 482 312	9 080 399	0,8%

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 30/06/2021 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	1 086 732	(123 379)	(36 691)	(58 211)	-	868 451
C/ Ressources spéciales	120 011	(22 119)	(5 266)	-	-	92 626
Comptes courants associés	91 827	(33 776)	(13 757)	(34 656)	-	9 638
Autres conc. à la clientèle	9 697 100	(403 187)	(404 655)	(653 812)	(31 041)	8 204 405
Créances à abandonner	3 562	(455)	-	(3 107)	-	-
Créances rattachées	125 829	-	-	(16 569)	-	109 260
Total	11 125 061	(582 916)	(460 369)	(766 355)	(31 041)	9 284 380
Provisions collectives	-	-	-	-	-	(131 511)
Encours net	-	-	-	-	-	9 152 869

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
C/C Débiteurs	1 086 732	-	-	-	1 086 732
Autres concours à la clientèle	1 774 110	1 849 291	3 291 521	1 081 949	7 996 871
Crédits sur ressources spéciales	3 192	9 217	48 800	23 516	84 725
Total 2021	2 864 034	1 858 508	3 340 321	1 105 465	9 168 328
Total 2020	2 948 750	2 123 571	3 317 233	990 359	9 379 913

Agios réservés : Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2021 se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Agios réservés sur C/C	(58 211)	(75 958)	(56 336)	(3,3%)
Agios réservés sur Avals et Cautions	(3 260)	(3 797)	(3 171)	(2,8%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	(168 633)	(178 375)	(163 228)	(3,3%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	(243 958)	(236 214)	(242 093)	(0,8%)
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	(1 592)	(1 882)	(1 737)	8,3%
Agios réservés sur Ressources Spéciales	-	-	-	-
Agios réservés sur C/C Associés	(34 656)	(36 930)	(34 656)	-
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	(236 369)	(265 282)	(195 039)	(21,2%)
Agios réservés/ créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	(3 107)	-
Agios réservés sur créances rattachées	(16 569)	(11 493)	(11 626)	(42,5%)

Sous Total	(766 355)	(813 038)	(710 993)	(7,8%)
Agios réservés sur créances prises en charge par l'État	(2 938)	(3 778)	(3 358)	12,5%
Total	(769 293)	(816 816)	(714 351)	(7,7%)

Les intérêts de retard réservés sur créances contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système ils s'élèvent au 30/06/2021 à 236.369 mille dinars.

L'évolution des provisions sur créances à la clientèle se détaille ainsi :

Libellé	Décembre 2020	Dotations	Reprises	Reclass	Juin 2021
Provisions sur comptes courants	(158 045)	(16 490)	13 532	933	(160 070)
Provisions sur ressources spéciales	(26 993)	(653)	170	91	(27 385)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(786 605)	(53 245)	33 075	(1 067)	(807 842)
Provisions sur comptes courants associés	(47 533)	-	-	-	(47 533)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(131 821)	-	310	-	(131 511)
Total	(1 151 452)	(70 388)	47 087	(43)	(1 174 796)

Libellé	Décembre 2020	Dotations	Reprises	Reclass	Juin 2021
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(568 639)	(48 749)	34 518	(46)	(582 916)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(450 992)	(21 639)	12 259	-	(460 369)
Provisions collectives	(131 821)	-	310	-	(131 511)
Total	(1 151 452)	(70 388)	47 087	(46)	(1 174 796)

- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Créances éligibles au refinancement	1 445 324	1 636 638	2 012 863	(28,2%)
Créances non éligibles au refinancement	9 648 696	8 839 424	8 929 981	8,0%
Total	11 094 020	10 476 062	10 942 844	1,4%

5.3.1 - Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFL....).

5.3.2 - Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise nette sur provisions additionnelles de l'ordre de -9 380 mille dinars au

titre du premier semestre de l'exercice 2021, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 30 Juin 2021 à 460 369 mille dinars.

5.3.3 – Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2021-01 du 11 janvier 2021 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats du premier semestre de l'exercice 2020, des provisions à caractère générale dites, « Provisions Collectives », en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

La provision collective a été déterminée conformément à la nouvelle méthodologie référentielle édictée par la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021 et a été estimée au 30 Juin 2021 à 131 511 millions de dinars.

5.3.4 – Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 17 981 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

5.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève 548.520 mDT au 30/06/2021 contre 456.174 mDT au 31/12/2020. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	décembre 2020	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	Juin 2021
I- Titres de placement	447 779	293 072	(211 396)	-	529 455
1.1 Titres émis par l'Etat et les organismes publics	447 779	293 072	(211 396)	-	529 455
Valeurs brutes	446 099	311 032	(211 396)	-	545 735
Créances et dettes rattachées	29 474	1 623	-	-	31 097
Décote	(27 794)	(19 583)	-	-	(47 377)
II- Titres de transactions	8 395	10 670	-	-	19 065
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	8 395	10 670	-	-	19 065
Bons du trésor	9 033	10 921	-	-	19 954
Créances et dettes rattachées	(638)	(251)	-	-	(889)
2.2 Titres de transaction à revenu variable	-	-	-	-	-
Total net	456 174	303 742	(211 396)	-	548 520

5.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1.193.090 mDT au 30/06/2021 contre 1.193.808 mDT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
BTA d'investissement	798 100	798 100	798 100	-
Décote/primes sur BTA d'investissement	(18 966)	(23 665)	(21 260)	10,8%
Créances rattachées	27 188	28 178	29 521	(7,9%)
Total BTA d'investissement	806 322	802 613	806 361	(0,0%)
Emprunts obligataires	31 496	48 857	39 896	(21,1%)
Emprunt national	-	14 000	14 000	(100,0%)
Provisions Emprunts obligataires	(2 650)	(1 650)	(2 650)	-
Créances rattachées	987	1 894	1 633	(39,6%)
Total autres titres d'investissement	29 833	63 101	52 879	(43,6%)
Fonds gérés SICAR	96 567	76 730	85 811	12,5%
Provisions Fonds gérés	(56 600)	(52 576)	(56 384)	(0,4%)
Total Fonds gérés	39 967	24 154	29 427	35,8%
Fonds commun de placement	49 145	39 146	39 146	25,5%
Provisions sur parts dans les FCP	(1 269)	(2 665)	(1 855)	31,6%
Total FCP	47 876	36 481	37 291	28,4%
Parts dans les entreprises liées	195 179	156 430	193 178	1,0%
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	41 591	40 883	41 591	-
Titres de participations	152 070	153 350	152 050	0,0%
Participations en rétrocession	18 777	18 935	18 777	-
Sociétés en liquidation	30	30	30	-
Provisions titres de participation	(138 223)	(126 589)	(137 444)	(0,6%)
Créances et dettes rattachées	(332)	(332)	(332)	-
Total Titres de participation	269 092	242 707	267 850	0,5%
Total général	1 193 090	1 169 057	1 193 808	(0,1%)

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Décembre 2020	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultats capitalisés	juin-21
BTA d'investissement	798 100	-	-	-	798 100
Emprunts obligataires	39 896	1 000	(9 400)	-	31 496
Emprunt national	14 000	-	(14 000)	-	-
Fonds gérés SICAR	85 811	10 000	-	756	96 567
Fonds commun de placement	39 146	10 000	-	-	49 146
Titres de participation	152 050	20	-	-	152 070
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	41 591	-	-	-	41 591

Parts dans les entreprises liées	193 179	2 000	-	-	195 179
Société en liquidation	30	-	-	-	30
Participation en rétrocession	18 777	-	-	-	18 777
Total en mDT	1 382 580	23 020	(23 400)	756	1 382 956

La ventilation des titres d'investissement hors BTA au 30/06/2021 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Titres non cotés	540 765	504 291	539 527	0,2%
Titres cotés	42 785	42 765	43 647	(2,0%)
Titres OPCVM	1 305	1 305	1 305	-
Valeur Brute en mDT	584 855	548 361	584 479	0,1%

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur brute totale de 96 567 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de -56 600 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Résultat capitalisés	Remboursements Antérieurs	Particip. en rétrocession	Particip. directes	Titres SICAV	Valeur brute Juin 2021
FG STB 1	8 000	-1 134	2 127	2 216	2 094	64	4 739
FG STB 2	8 000	1 422	4 331	4 602	299	211	5 091
FG STB 3	5 000	903	2 077	2 537	1 000	57	3 826
FG STB 4	6 500	1 201	2 008	5 772	120	669	5 693
FG STB 5	6 824	1 519	2 633	5 047	533	353	5 710
FG STB 6	2 707	190	1 085	1 326	80	1 188	1 812
FG STB 7	800	66	140	265	390	70	726
FG STB 8	6 752	3 257	3 852	2 720	3 032	1 713	6 157
FG STB 9	4 800	295	519	3 931	-	518	4 576
FG STB 10	8 748	174	186	8 523	-	234	8 736
FG STB 11	6 000	530	0	4 826	1 158	1 296	6 530
FG STB 12	9 898	1 311	0	6 021	1 526	1 130	11 209
FG ID 1	2 000	885	1 630	1 289	-	63	1 255
FG ID 2	2 000	249	957	1 639	-	85	1 292
FG ID 3	5 436	1 153	2 839	3 684	140	90	3 750
FG ID 4	360	29	28	385	-	33	361
FG ID 5	1 133	254	173	967	-	265	1 214
FG ID 6	4 000	533	1 023	3 366	-	845	3 510
FG STB 14	10 000	223	0	6 283	-	3 941	10 223
FG STB 15	10 000	157	0	-	-	10 157	10 157
Total	108 958	13 217	25 608	65 399	10 372	22 982	96 567

Au 30 Juin 2021, la situation des emplois sur les Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Comptes courants des banques résidentes	16	18	201	(92,0%)
Actions (placement)	3 089	408	3 220	(4,1%)
Parts dans les OPCVM	22 982	11 001	12 838	79,0%
Autres titres de placement	-	-	-	-
Autres titres de participation	2 579	1 754	2 579	-
Participations en rétrocession	75 769	69 547	75 299	0,6%
Créances rattachées aux participations en rétrocession	723	723	723	-
Créances rattachées aux titres de participations	-	-	-	-
Débiteurs divers	360	-	88	309,1%
Provisions sur titres de placement	-	-	-	-
Provisions sur titres de participation	-	(200)	-	-
Provisions sur participations en rétrocession	(58 971)	(52 376)	(59 006)	0,1%
Provisions sur autres comptes d'actif	-	-	-	-
Avoirs en comptes des établissements bancaires en dinars	(14)	(14)	(14)	-
Créditeurs divers	(6 566)	(6 707)	(6 501)	(1,0%)
Total	39 967	24 154	29 427	35,8%

5.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 126.095 mDT au 30/06/2021. Les mouvements enregistrés en Juin 2021 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute décembre 2020	Acquisition/ Cession 2021	Valeur Brute Juin 2021	Amort 2020	Dotations nette des reprises. 2021	ajustement/ ex antérieurs	Amort 2021	Valeur Nette Juin 2021
Immobilisations Incorporelles	30 120	1 355	31 475	(25 170)	(1 893)	-	(27 063)	4 412
Logiciel informatique	30 063	1 355	31 418	(25 170)	(1 893)	-	(27 063)	4 355
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	-	57
Immobilisations Corporelles	284 757	4 867	289 626	(163 124)	(4 835)	16	(167 943)	121 683
Terrains	26 828	-	26 828	-	-	-	-	26 828
Constructions	75 056	9	75 066	(37 287)	(754)	-	(38 041)	37 025
Mobilier de bureaux	6 997	1 820	8 816	(6 268)	(254)	-	(6 522)	2 294
Matériel de transport	2 217	304	2 521	(1 014)	(175)	-	(1 189)	1 332
Matériel informatique	47 715	1 254	48 969	(44 776)	(1 412)	-	(46 188)	2 781
Matériel de communication	3 261	4	3 265	(2 620)	(69)	-	(2 689)	576

Matériel de bureaux	18 663	9	18 672	(16 816)	(257)	-	(17 073)	1 599
Matériel de sécurité	5 547	39	5 586	(3 364)	(147)	-	(3 511)	2 075
Matériel de climatisation	5 823	-	5 823	(5 382)	(61)	-	(5 443)	380
Agencements, amén. et instal.	51 921	1 506	53 428	(32 591)	(1 313)	-	(33 904)	19 524
Mob- bureau hors expl	33	-	33	(31)	(1)	-	(32)	1
Mat-outil hors exploit	394	-	394	(348)	(5)	-	(353)	41
Immeubles hors exploit	39 643	(78)	39 566	(12 627)	(387)	16	(12 998)	26 568
Imm. En attente affectation	659	-	659	-	-	-	-	659
TOTAL	314 877	6 222	321 101	(188 294)	(6 728)	16	(195 006)	126 095

5.7 – Autres actifs

Au 30/06/2021, les autres postes d'actif totalisent 685.161 mDT contre 737.235 mDT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Prêts et avances au personnel	162 342	149 018	156 554	3,7%
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	3 147	-
État, impôt et taxes	27 317	27 284	76 602	(64,3%)
Stocks divers	3 444	4 168	3 172	8,6%
Différence de change à la charge de l'état	40	227	238	(83,2%)
Écart de conversion Actif	-	-	23 527	(100,0%)
Siège, succursales et agences Actif	39 712	59 550	13	305376,9%
Comptes de régularisation Actif	99 889	98 829	120 983	(17,4%)
Valeurs présentées à la compensation	126 110	260 427	139 844	(9,8%)
Effets financiers en recette	107	107	107	-
Débits à régulariser	1 084	1 154	1 248	(13,1%)
Charges payées d'avance	1 233	1 131	837	47,3%
Produits à recevoir	1 423	581	1 078	32,0%
Créances cédées	3 362	7 187	2 930	14,7%
Différence PF encaissement exigible après encaissement (1)	5 018	14 424	20 470	(75,5%)
Autres comptes d'actif	210 933	251 560	186 485	13,1%
TOTAL	685 161	878 794	737 235	(7,1%)

(1) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde débiteur de 5 018 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Nature	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
--------	---------------	---------------	-------------------	-------------

Valeur à l'encaissement	138 912	128 083	137 584	1,0%
Valeurs exigibles après encaissement	(133 895)	(113 659)	(117 114)	(14,3%)
Total	5 017	14 424	20 470	-75%

Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

Libellé	Provision fin 2020	Dotations Juin 2021	Reprises Juin 2021	Provision Juin 2021
Prêts au personnel	(1 732)	-	-	(1 732)
État, impôt et taxes	(829)	-	-	(829)
Stock divers	(28)	-	-	(28)
Écart de conversion	(12 105)	-	-	(12 105)
Comptes de régularisation actif	(8 133)	-	-	(8 133)
Valeurs présentées à la compensation	(84)	(102)	-	(186)
Effets financiers en recette	(111)	-	-	(111)
Débets à régulariser	(1 251)	-	83	(1 168)
Charges payées d'avance	(134)	-	-	(134)
Créances cédées	(2 137)	-	-	(2 137)
Différence PF encaissement exigible après encaissement	(471)	-	-	(471)
Litiges	(53 774)	(248)	2 329	(51 693)
Autres	(10 969)	(246)	82	(11 133)
Total	(91 758)	(596)	2 494	(89 860)

5.8 – Banque central et CCP

Au 30/06/2021 ce poste totalise 964.865mDT contre 1.233.106mDT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Appel d'offre	907 000	1 022 000	1 045 000	(13,2%)
Facilité de prêt	-	34 000	92 000	(100,0%)
Utilisations auprès de la BCT	57 706	232 956	95 413	(39,5%)
Dettes rattachées	159	924	693	(77,1%)
TOTAL	964 865	1 289 880	1 233 106	(21,8%)

5.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2021 ce poste totalise 590.687 mDT contre 358.105 mDT au 31/12/2020. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Comptes à vue des établissements bancaires	3 512	36 950	10 557	(66,7%)

- Banques de dépôts	1	1	1	-
- Banques non résidentes	3 511	36 949	10 556	(66,7%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	566 483	349 732	317 088	78,7%
- Emprunts en dinars	242 000	80 000	35 000	591,4%
- Emprunts en devises	324 483	269 732	282 088	15,0%
Avoir en compte des établissements financiers	17 464	22 965	28 220	(38,1%)
Dettes rattachées	3 228	4 334	2 240	44,1%
Total	590 687	413 981	358 105	64,9%

La ventilation des emprunts des établissements bancaires et financiers selon la matérialisation des emprunts par des titres du marché interbancaires

Description	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Matérialisés par des titres	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres	590 687	413 981	358 105	64,9%
Total	590 687	413 981	358 105	64,9%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2021 se détaille comme suit :

Description	≤ 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements bancaires	3 512	-	-	-	3 512
- Banques de dépôts	1	-	-	-	1
- Banques non résidentes	3 511	-	-	-	3 511
Emprunts auprès des établissements bancaires	346 437	135 416	84 630	-	566 483
- Emprunts en dinars	242 000	-	-	-	242 000
- Emprunts en devises	104 437	135 416	84 630	-	324 483
Avoir en compte des établissements financiers	17 464	-	-	-	17 464
Dettes rattachées	3 228	-	-	-	3 228
Total	367 413	135 416	84 630	-	587 459

5.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 8.358.798 mDT au 30/06/2021 contre 8.442.133 mDT au 31/12/2020. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Dépôts à vue	2 328 714	1 942 694	2 352 223	(1,0%)
Dépôts épargne	3 433 738	3 145 815	3 347 891	2,6%
Compte à terme	484 883	768 414	610 879	(20,6%)
Comptes en dinars convertibles	99 765	82 367	94 038	6,1%
Dépôts en devises	749 791	592 125	682 247	9,9%

Placements en devises	205 291	217 875	230 989	(11,1%)
Bons de caisse	558 043	571 148	561 385	(0,6%)
Autres sommes dues à la clientèle	271 840	216 044	279 620	(2,8%)
Dettes rattachées	(8 767)	(4 342)	(4 639)	(89,0%)
Certificats de dépôts	235 500	253 000	287 500	(18,1%)
Total	8 358 798	7 785 140	8 442 133	(1,0%)

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	3mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
Dépôts à vue	3 241 161	142 401	-	-	3 383 562
Dépôts à vue dinars	2 328 714	-	-	-	2 328 714
Comptes en dinars convertibles	99 765	-	-	-	99 765
Comptes en devises	749 791	-	-	-	749 791
Placement en devises	62 891	142 401	-	-	205 292
Dépôts épargne	3 433 738	-	-	-	3 433 738
Comptes spéciaux d'épargne	3 385 951	-	-	-	3 385 951
Autres comptes d'épargne	47 787	-	-	-	47 787
Dépôts à terme	496 611	612 335	169 480	-	1 278 426
Compte à terme	157 195	245 333	82 355	-	484 883
Bons de caisse	147 416	324 002	86 625	-	558 043
Certificats de dépôts	192 000	43 000	500	-	235 500
Autres sommes dues à la clientèle	271 840	-	-	-	271 840
Total	7 443 350	754 736	169 480	-	8 367 566

5.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 433.281 mDT au 30/06/2021 contre 363.134 mDT au 31/12/2020 et se répartit comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Emprunts obligataires & privés	259 280	207 629	205 129	26,4%
Ressources spéciales	165 775	132 923	149 719	10,7%
Ressources budgétaires	63 306	60 660	63 884	(0,9%)
Ressources extérieures	102 469	72 263	85 835	19,4%
Intérêts sur emprunts obligataires	13 280	6 670	13 112	1,3%
Intérêts à payer sur ressources extérieures	1 537	1 106	1 121	37,1%
Dettes rattachées	388	388	388	-
Écart de conversion sur emprunt (*)	(6 979)	(5 984)	(6 335)	(10,2%)
Total	433 281	342 732	363 134	19,3%

(*) La couverture contre la fluctuation de taux de change est couverte par le fond national de garantie géré par Tunis Ré.

(a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 30/06/2021 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	]3 mois-1 an]	]1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	-	39 523	210 802	8 955	259 280

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	Solde décembre 2020	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde Juin 2021
Emprunt long terme	172 066	83 532	-	(35 841)	219 757
Emprunt court terme	33 063	1 182	(30 563)	35 841	39 523
Total	205 129	84 714	(30 563)	-	259 280

(b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 30/06/2021 comme suit :

Description	≤3 mois	] 3 mois-1 an]	] 1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources spéciales	4 479	7 481	41 520	48 989	102 469
Ressources budgétaires	-	4 139	20 813	38 354	63 306

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 30/06/2021 comme suit :

Description	Solde Décembre 2020	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde Juin 2021
Ressources long terme	136 294	19 334	-	(6 596)	644	149 676
Ressources court terme	13 425	-	(3 922)	6 596	-	16 099
Total ressources avant couverture	149 719	19 334	(3 922)	-	644	165 775
Couverture sur Ressources en devises	(6 335)	-	-	-	(644)	(6 979)
Total ressources	143 384	19 334	(3 922)	-	-	158 796

5.12 – Autres Passifs

Ce poste totalise 862.858 mDT au 30/06/2021 contre 752.834 mDT au 31/12/2020 :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Provisions pour passifs et charges (1)	271 382	222 815	256 556	5,8%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	79 496	96 817	120 723	(34,2%)
Effets financiers non échus (3)	13 075	19 027	22 436	(41,7%)
Agios réservés pris en charge par l'État	2 938	3 778	3 358	(12,5%)
Charges à payer	69 166	58 878	54 438	27,1%
Créditeurs divers	2 619	2 722	2 363	10,8%
Suspens à régulariser	5 915	5 915	5 915	-
Siège, succursales et agences	22 163	9 888	9 349	137,1%
Comptes de régularisation-Passif	51 029	105 941	112 799	(54,8%)
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	314 888	238 551	147 647	113,3%
Écart de conversion	11 972	52 128	-	-
Autres crédits	501	501	501	-
Crédits à régulariser	3 998	2 669	3 033	31,8%
Intérêts à recouvrir sur ressources spéciales	13 716	13 716	13 716	-
Total en mDT	862 858	833 346	752 834	14,6%

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au 30 Juin 2021 s'élèvent à 271.382 mDT contre 256.556 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions fin 2020	Reprises	Dotations	Réaffectation et correction	Provisions Juin 2021
Prov sur E/S	60 041	(615)	1 930	(43)	61 312
Prov pour départ à la retraite	50 671	(3 232)	22 061	-	69 500
Prov pour risques divers	145 844	(6 309)	1 035	-	140 570
Total	256 556	(10 156)	25 026	(43)	271 382

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Impôt sur les sociétés à payer	41 270	60 838	83 575	(50,6%)
TVA	3 587	3 190	4 348	(17,5%)
Retenues à la source	19 635	18 051	18 041	8,8%
Fonds de péréquation de change	10 084	10 011	10 144	(0,6%)
Contribution sociale de solidarité	101	97	82	23,2%
Autres	4 819	4 630	4 533	6,3%
Total	79 496	96 817	120 723	(34,2%)

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
----------	---------------	---------------	-------------------	-------------

Effets financiers moyen terme non échus	1 206	211	1 357	(11,1%)
Effets financiers court terme non échus	-	-	-	-
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 681	4 062	4 482	4,4%
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547	547	-
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	1 812	4 471	1 668	8,6%
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	4 829	9 736	14 382	(66,4%)
Total	13 075	19 027	22 436	(41,7%)

5.13 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776.875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellé	Solde Décembre 2020	Affectation résultat	Souscription Augmentation de capital	Distribution de dividendes	Autres Mouvement	Résultat de la période	Solde Juin 2021
Capital social	776 875	-	-	-	-	-	776 875
Dotation de l'État	117 000	-	-	-	-	-	117 000
Primes liées au capital	142 663	-	-	-	-	-	142 663
Réserves légales	12 430	-	-	-	-	-	12 430
Réserves statutaires	49 479	-	-	-	-	-	49 479
Réserves à régime spécial	196 906	-	-	-	-	-	196 906
Réserves pour réinvestissements exonérés	9 974	-	-	-	-	-	9 974
Réserves pour fonds social	10 037	-	-	-	(100)	-	9 935
Réserves pour risques bancaires	45 028	-	-	-	-	-	45 028
Actions propres	(5 509)	-	-	-	-	-	(5 509)
Autres capitaux propres	22 776	-	-	-	-	-	22 776
Résultats reportés	(349 693)	72 159	-	-	-	-	(277 533)
Résultat net de l'exercice	72 159	(72 159)	-	-	-	59 084	59 084
TOTAL	1 100 125	-	-	-	(100)	59 084	1 159 108

5.13.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117.000 mDT assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

5.13.3 – Bénéfice par action

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en DT)	59 084 008	65 030 522	72 159 067	-18,1%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Nombre d'actions propres	679 987	679 987	679 987	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 695 013	154 695 013	154 695 013	0,0%

Nombre d'actions moyen pondéré	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Bénéfices revenant aux actions propres	258 577	284 601	315 799	-18,1%
Bénéfice par action de valeur nominale de DT	0,380	0,419	0,464	(18,1%)

6 - NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 30 Juin 2021 des éléments suivants :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	982 015	896 248	981 930	0,0%
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	426 154	469 030	440 711	(3,3%)
Total cautions, avals et autres garanties données	1 408 169	1 365 278	1 422 641	(1,0%)
Crédits documentaires et acceptations import	382 984	417 170	418 805	(8,6%)
Crédits documentaires et acceptations export	35 071	24 488	20 128	74,2%
Total crédits documentaires	418 055	441 658	438 933	(4,8%)
Total passifs éventuels	1 826 224	1 806 936	1 861 574	(1,9%)

6.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 30 juin 2021 à 115.429 mDT contre 84.104 mDT au 31 décembre 2020.

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Engagements de financement	115 328	95 682	84 003	37,3%
Engagements sur titres	101	101	101	-
Total	115 429	95 783	84 104	37,2%

6.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 30 juin 2021 à 1.916.674 mDT contre 2.052.947 mDT au 31 décembre 2020 :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	426 154	469 030	440 711	(3,3%)
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	31 344	13 998	38 965	(19,6%)
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	860 485	809 416	964 129	(10,8%)
Garanties reçues de la clientèle	598 691	578 505	609 142	(1,7%)
Total	1 916 674	1 870 949	2 052 947	(6,6%)

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte.

7 - NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

7.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 30 juin 2021 à 390.008 mDT contre à 395.996 mDT au 30 juin 2020 et s'analysent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	11 405	13 064	19 788	(12,7%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	3 862	5 523	9 658	(30,1%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	7 543	7 541	10 130	0,0%
Intérêts sur créances sur la clientèle	366 256	372 056	784 412	(1,6%)
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	45 083	54 500	108 687	(17,3%)
Intérêts sur crédit à la clientèle	321 173	317 556	675 725	1,1%
Revenus assimilés	12 347	10 876	23 022	13,5%
Total	390 008	395 996	827 222	(1,5%)

7.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 30 juin 2021 à 64.888 mDT contre 49.439 mDT au 30 juin 2020 et s'analyse comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Chèques, effets, virements et tenue de compte	31 448	26 724	59 212	17,7%
Opérations sur titres	276	180	513	53,3%
Opérations de change	5 004	3 174	9 598	57,7%
Opérations de commerce extérieur	3 135	1 688	3 407	85,7%
Coffre-fort	17	14	32	21,4%
Études	10 912	7 884	21 831	38,4%
Autres	14 096	9 775	23 539	44,2%
Total	64 888	49 439	118 132	31,2%

7.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2021 à 40.395 mDT contre 31.291 mDT au 30 juin 2020 et s'analyse comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Gains nets sur titres de transaction	606	468	1 126	29,5%
Intérêts nets sur bons de trésor	606	468	1 126	29,5%
Plus-value latente sur bons du trésor	-	-	-	-
Gains (pertes) nets sur titres de placement	20 313	15 363	34 247	32,2%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	18 339	13 935	30 958	31,6%
Pertes sur titres de placement	1 974	1 428	3 289	38,2%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	-	-
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	-	-
Gains nets sur opérations de change	19 476	15 460	35 519	26,0%
Résultat sur opérations de change	19 237	14 970	34 561	28,5%
Commissions sur change manuel	239	490	958	(51,2%)
Total	40 395	31 291	70 892	29,1%

7.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur Portefeuille Titre d'Investissement s'élèvent au 30 juin 2021 à 37.458 mDT contre 37.031 mDT au 30 juin 2020 et s'analysent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	1 388	2 461	3 840	(43,6%)
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	29 646	30 568	61 798	(3,0%)
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	6 424	4 002	8 009	60,5%
Total en mDT	37 458	37 031	73 647	1,2%

7.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 30 juin 2021 à -227.047 mDT contre -232.414 mDT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Opérations avec les établissements bancaires	(38 067)	(48 705)	(92 119)	21,8%
Opérations avec la clientèle	(174 387)	(172 983)	(344 530)	(0,8%)
Emprunts et ressources spéciales	(14 546)	(10 726)	(22 412)	(35,6%)
Autres intérêts et charges	(47)	-	(261)	-
Total	(227 047)	(232 414)	(459 322)	2,3%

7.6 – Analyse de l'évolution du produit net bancaire

Le produit net bancaire a enregistré une augmentation de 8,5% entre juin 2020 et juin 2021, cette évolution est expliquée comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
---------	---------------	---------------	-------------------	-------------

Intérêts et revenus assimilés	390 008	395 996	827 222	(1,5%)
Intérêt courus et charges assimilées	(227 047)	(232 414)	(459 322)	2,3%
Marge nette d'intérêts	162 961	163 582	367 900	(0,4%)
Commissions reçues	64 888	49 439	118 132	31,2%
Commissions payées	(3 172)	(2 454)	(4 914)	(29,3%)
Commissions nettes	61 716	46 985	113 218	31,4%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	40 395	31 291	70 892	29,1%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	37 458	37 031	73 647	1,2%
Produit net bancaire	302 530	278 889	625 657	8,5%

7.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(30 459)	(32 696)	(160 941)	6,8%
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(50 446)	(44 868)	(140 131)	(12,4%)
Dotations aux provisions additionnelles	(21 872)	(25 318)	(50 185)	13,6%
Dotations aux provisions collectives	-	-	(34 357)	-
Reprises sur provisions pour créances douteuses	35 086	81 727	189 587	(57,1%)
Reprises sur provisions additionnelles	12 307	62 581	140 017	(80,3%)
Reprise sur provisions collectives sur créances non classées	310	3 243	-	(90,4%)
Créances cédées à STRC ou radiées	(3 103)	(148 170)	(351 982)	97,9%
Créances passées par pertes	(5 948)	(87)	(4 227)	(6736,8%)
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	3 207	38 196	90 337	(91,6%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(17 829)	7 789	(28 666)	(328,9%)
Dotations aux provisions pour risques et charges (*)	(23 096)	(2 527)	(54 258)	(814,0%)
Dotations aux provisions liées à l'assainissement social	-	-	-	-
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	(4 274)	(5 131)	(9 539)	16,7%
Reprises de provisions pour risques et charges	6 309	12 309	27 831	(48,7%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	3 232	3 138	7 300	3,0%
TOTAL	(48 288)	(24 907)	(189 607)	(93,9%)

(*) Ce montant englobe la dotation de l'Indemnité de Départ à la Retraite estimée au 30 juin 2021 selon la méthode actuarielle en retenant les paramètres de calcul modifiés issus de l'accord de place signé le 26 juillet 2021, et dont l'impact a été constaté en totalité sur le premier semestre 2021 pour 20 873 mD.

7.8 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 30 juin 2021, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(1 429)	(6 440)	(21 798)	77,8%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(217)	(1 900)	(5 223)	88,6%
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	64	64	2 781	-
Pertes sur fonds SICAR	-	-	-	-
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 237	-	3 503	-
Pertes sur titres de participations	-	-	-	-

Reprises sur provisions pour fonds gérés	-	15	340	(100,0%)
Total	(345)	(8 261)	(20 397)	95,8%

7.9– Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 30 Juin 2021 un total de 100.517 mDT contre 88.794 mDT au 30 Juin 2020, détaillés comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Rémunération du personnel	(72 544)	(66 970)	(114 951)	(8,3%)
Charges sociales	(26 350)	(20 344)	(39 336)	(29,5%)
Autres charges liées au personnel	(1 623)	(1 480)	(2 724)	(9,6%)
Total	(100 517)	(88 794)	(157 011)	(13,2%)

7.10– Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 30 Juin 2021 un total de 41.521 mDT contre 32.115 mDT au 30 Juin 2020, détaillées comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Loyer	(2 108)	(1 841)	(3 792)	(14,5%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(2 925)	(2 791)	(5 786)	(4,8%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(8 573)	(7 135)	(16 282)	(20,2%)
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	(11 522)	(9 564)	(20 264)	(20,5%)
Primes d'assurance	(811)	(715)	(1 531)	(13,4%)
Autres	(1 003)	(1 249)	(2 760)	19,7%
Impôts et taxes	(1 759)	(481)	(1 359)	(265,7%)
Fournitures faites à l'entreprise	(838)	(764)	(2 365)	(9,7%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(472)	(427)	(1 261)	(10,5%)
Transport et déplacement	(111)	(138)	(219)	19,6%
Frais divers de gestion	(11 399)	(7 010)	(20 662)	(62,6%)
Total	(41 521)	(32 115)	(76 281)	(29,3%)

7.11– Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de -07.821 mDT au 30/06/2021 à contre 0.666 mDT au 30/06/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Gains provenant des autres éléments ordinaires	2 188	941	9 582	132,5%
- Plus-value de cession	203	-	5 074	-
- Subvention TFP	1 380	-	1 373	-
- Autres gains	605	941	3 135	(35,7%)
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	(10 009)	(275)	(4 535)	(3539,6%)

Total	(7 821)	666	5 047	(1274,3%)
--------------	----------------	------------	--------------	------------------

7.12– Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 30 Juin 2021 à 40.803 mdt contre 36.012 mdt au 30 Juin 2020.

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Résultat fiscal	116 579	102 894	258 547	13,3%
Impôts sur les sociétés	(40 803)	(36 012)	(83 108)	(13,3%)

7.13– Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 30 Juin 2020 à 2.332 mdt et se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
contribution conjoncturelle	(2 332)	(8 849)	(14 231)	73,6%
don covid-19	-	(11 600)	(11 600)	-
TOTAL	(2 332)	(20 449)	(25 831)	73,6%

8 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

8.1 – Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, en Juin 2021, un flux de trésorerie net négatif de 2 686 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 245 453 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 44 246 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 79 207 mDT.
- Les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 99 637 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 91 146 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 78 433 mDT.

8.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé en Juin 2021, un flux net positif de 29 460 mDT.

8.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, en Juin 2021, un flux de trésorerie net positif de 69 562 mDT.

8.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 30 Juin 2021, un solde de -976.526 contre -1.168.397 mDT au 30 Juin 2020, détaillées comme suit :

Libellé	Fin Juin 2021	Fin Juin 2020	Fin Décembre 2020	Variation %
Caisse, CCP et reprise de liquidité	66 192	65 314	73 949	1,3%
BCT	(795 445)	(1 136 671)	(1 014 850)	30,0%
Banques et organismes spécialisés	44 068	116 127	32 055	(62,1%)
Prêts emprunts sur le marché monétaire	(310 406)	(230 815)	(172 410)	(34,5%)
Titres de transactions	19 065	17 648	8 396	8,0%
Total	(976 526)	(1 168 397)	(1 072 860)	16,4%

9- NOTES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A L'ARRETÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers ont été autorisés pour la publication par le Conseil d'administration du 08-09-2021.Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

10- NOTES RELATIVES AUX OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

10.1 – Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La STB a signé en 2021 une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 20 millions d'Euros et ce dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 259.5 millions d'Euros et 150 millions d'USD.
L'encours de ce prêt au 30 juin 2021 est de 20 millions d'Euros soit l'équivalent de 65,974 millions de dinars.
- La STB a consenti à la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, des emprunts interbancaires en devise à court terme qui s'élèvent au 30 juin 2021 à 5 millions d'Euros soit l'équivalent de 16,493 millions de dinars.
- La Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention de cession d'un lot de créances bancaires (lot 1- 2021) d'un montant égal à 3,041 millions de dinars et ses accessoires. La cession a été consentie au prix d'un dinar symbolique.
- En vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines sociétés publiques. Ces garanties sont à hauteur de 11,107 millions de dinars.
- Courant le premier semestre, la STB a conclu avec sa filiale « STB FINANCE » une convention de placement et de gestion de l'emprunt obligataire subordonné STB SUB 2020-2.
- En vertu de cette convention, la STB FINANCE a perçu une commission de 0,6% du montant de l'emprunt au titre des frais de montage et de commissions de placement. Cette commission est de l'ordre de 506 502,600 dinars en HT au 30 juin 2021.

Au titre de la préparation du prospectus et du montage de l'opération, la STB FINANCE a perçu une commission forfaitaire de 15 000 dinars en HT.

- Courant le premier semestre, les filiales et les administrateurs de la STB ont souscrits à l'emprunt obligataire subordonné STB 2020-2 émis par la STB pour un montant de 7,000 millions de dinars qui se détaille comme suit :

Société	Catégorie	Montant
STB INVEST	Catégorie C	4 000 000
Total obligations souscrites par les filiales et les entreprises associées		4 000 000
MAE	Catégorie C	3 000 000
Total obligations souscrites par les administrateurs		3 000 000
Total général en dinars		7 000 000

- En vertu de la décision du conseil d'administration réuni le 10 Juin 2020 et tel que modifiée par le conseil d'administration réuni le 17 décembre 2020, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 10 millions de dinars. L'encours au 30 juin 2021 s'élève à 10,157 millions de dinars.

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ce fond, se résument comme suit :

- * Commission de gestion de 1,25% du montant du fond alloué à la fin de chaque exercice ;
- * Commission de performance de 25%% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;
- * Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.

Le déblocage du fonds gérés n°15 au profit de la STB SICAR a eu lieu le 17/03/2021.

- Le 13/04/2021 la STB, société mère, a procédé à la souscription à l'augmentation de capital de la STB MANAGER et libération des fonds de 2 000 000 DT.
- Le montant des dividendes à percevoir des parties liées au 30/06/2021 se détaillent comme suit :

SICAV AVENIR	24 974
SICAV L'INVESTISSEUR	10 504
SICAV L'EPARGNANT	2 703
SONIBANK	1 362 848
EL FEJJA	960 000

- Courant le premier semestre de l'exercice 2021, la société STB SECURITE ET GARDIENNAGE a signé avec la STB, société mère, une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée d'une année à compter du 1er avril 2021 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de gardiennage est calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de gardiennage majoré des avantages et des charges patronales ainsi que d'une marge bénéficiaire de cinq pour cent (5%) de la masse salariale appliquée à chaque facture mensuelle établie par la STB Sécurité et Gardiennage.
- Au 30/06/2021, la STB SG a comptabilisé un produit de 3 276 081 dinars HTVA au titre de la facturation ces différentes prestations.
- L'encours des dépôts à terme souscrits, courant 2021, par les filiales et les entreprises associées de la STB totalise, au 30 juin 2021, un montant de 100,000 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	bon de caisse	Certificat de Dépôt	Dépôt à terme	Total général
IMMOBILIERE DE L'AVENUE			1 200 000	1 200 000
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL	4 300 000			4 300 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE		23 500 000	4 000 000	27 500 000
STB SICAR			2 500 000	2 500 000
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT			6 000 000	6 000 000
STE SICAV L'EPARGNANT		42 000 000		42 000 000
STE TOURISTIQUE ED- DKHILA EXTENSION		500 000		500 000
LA GENERALE DE VENTE GEVE		1 000 000		1 000 000
STB MANAGER		15 000 000		15 000 000
Total en dinars	4 300 000	82 000 000	13 700 000	100 000 000

- Les comptes de dépôts à vue (créditeurs) ouverts par certaines filiales et entreprises associées accusent au 30/06/2021, un total de 76,365 millions de dinars détaillé comme suit :

SOCIETE	MONTANT
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	3 072
STE TNNE DE CONTROLE VERITAS	2 156
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL	92

S.CIVILE IMMOBIL LA MAISON DU BANQUIER	2
STRC	4 202
LA GENERALE DE VENTE GEVE	1 120
STE SICAV INVESTISSEUR	255
STE SICAV L'EPARGNANT	27 201
TUNISIAN FOREIGN BANK	160
STB MANAGER	1 169
STB FINANCE	17 235
STB INVEST	140
STB SICAR	4 174
SONIBANK	15 383
STE TOURISTIQUE ED-DKHILA	2
TOTAL	76 365

10.2 – Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
- Antérieurement au premier semestre 2021, la STB a signé des conventions de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire. L'encours de ces prêts au 30/06/2021 est de 79 999,99 millions d'Euros soit l'équivalent de 263,895 millions de dinars.
- Antérieurement au premier semestre 2021, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.
L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 30/06/2021 à 63,344 millions de dinars contre 60,698 millions de dinars au 30/06/2020.
- Antérieurement au premier semestre 2021 et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Au 30/06/2021, ces garanties sont à hauteur de 582,472 millions de dinars.
- la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 7,25%.
- La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 30 juin 2021 à 560 mille USD soit l'équivalent de 1,554 millions de dinars.
- La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16

millions Euros soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du Ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

La STB a procédé en date du 26 mai 2017 et 28 mars 2018 à la conversion de l'emprunt ci-dessus cité en capital de ladite société respectivement pour 6 millions d'Euros et 3 millions d'Euros soit l'équivalent de 22,253 millions de dinars.

Au cours de l'exercice 2020, la STB a procédé à la conversion en capital de 2,289 millions d'Euros soit l'équivalent de 5,660 millions de dinars.

L'encours de l'emprunt s'élève au 30/06/2021 à 4 710 634,96 d'euros soit l'équivalent de 11 647 037, 521 dinars.

- Antérieurement au premier semestre de l'exercice 2021, les administrateurs, les entreprises associées ainsi que les filiales de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires émis par la STB.

L'encours des montants souscrits se détaille comme suit :

Relation	Montant souscrit	Encours au 30/06/2021
SICAV L'EPARGNANT	7 000 000	2 187 500
SMGERT	100 000	80 000
STB FINANCE	700 000	462 500
STB INVEST	9 210 200	4 518 500
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	4 000 000	4 000 000
SICAV L'INVESTISSEUR	100 000	100 000
SICAV L'AVENIR	80 000	80 000
STB SICAR	1 000 000	800 000
Total obligations souscrites par les filiales et entreprises associées	22 190 200	12 228 500
STAR	47 000 000	21 585 667
Total obligations souscrites par les administrateurs	47 000 000	21 585 667
Total général en Dinars	69 190 200	33 814 167

- Antérieurement au premier semestre de l'exercice 2021, la STB a conclu avec sa filiale STB FINANCE, une convention de rémunération au titre des services rendus par la STB dans le cadre de la gestion des OPCVM du groupe STB.

En vertu de cette convention, la STB percevra une rémunération Antérieurement au premier semestre de l'exercice 2021, la STB a conclu avec sa filiale STB FINANCE, une convention de rémunération au titre des services rendus par la STB dans le cadre de la gestion des OPCVM du groupe STB. Annuelle de 0,01% de la moyenne des actifs nets des OPCVM gérés.

- En vertu de cette convention, la STB percevra une rémunération annuelle de 0,01% de la moyenne des actifs nets des OPCVM gérés

En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- * 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative au premier semestre 2021 s'élève en TTC à 98 694.985 DT.
 - * 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative au premier semestre 2021 s'élève à en TTC 616,402 DT.
 - * 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.
 - * 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission relative au premier semestre 2021 s'élève en TTC à 62 130,503DT.
- En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB FINANCE
- En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative premier semestre 2021 s'élève à 269,482 DT en TTC.
- En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB FINANCE.
- En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative premier semestre 2021 s'élève à 2 557,039 DT en TTC.
- En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, cette dernière assure les fonctions suivantes :
- * Gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB qui s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB FINANCE rétrocède à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB FINANCE se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque. La commission relative à la période octobre 2019- septembre 2020 s'élève à 435,689 DT en hors taxes réglée en mai 2021.
 - * En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit une commission de 0,2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties.
 - * Gestion des opérations sur titres de toutes les lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014 souscrites par la STB et par ses clients. La STB FINANCE rétrocède à la STB le tiers des commissions perçues dans le cadre du traitement des lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014. Rétrocession d'un montant de 628.560.DT
 - * Gestion de l'actionnariat STB qui englobe les opérations relatives à la tenue du registre d'actionnaires de la STB ainsi que la tenue des assemblées et

opérations rattachées. En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit un montant forfaitaire annuel de 40 mille dinars (hors taxes).

- Antérieurement au premier semestre de l'exercice 2021, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 30/06/2021
Fonds gérés STB 1	1999	8 000	4 739
Fonds gérés STB 2	2000	8 000	5 091
Fonds gérés STB 3	2001	5 000	3 825
Fonds gérés STB 4	2002	6 500	5 692
Fonds gérés STB 5	2003	6 824	5 710
Fonds gérés STB 6	2005	2 707	1 812
Fonds gérés STB 7	2006	800	726
Fonds gérés STB 8	2007	9 371	6 157
Fonds gérés STB 9	2008	4 800	4 576
Fonds gérés STB 10	2008	8 748	8 735
Fonds gérés STB 11	2009	6 000	6 530
Fonds gérés STB 12	2009	9 898	11 210
Fonds gérés STB 14	2020	10 000	10 223
Fonds gérés ID STB 1	2002	2 000	1 256
Fonds gérés ID STB 2	2002	2 000	1 292
Fonds gérés ID STB 3	2003	5 436	3 749
Fonds gérés ID STB 4	2005	360	361
Fonds gérés ID STB 5	2006	1 133	1 214
Fonds gérés ID STB 6	2007	4 000	3 510
Total en mille dinars		101 577	86 410

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- * Commission de gestion de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- * Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- * Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Au cours du premier semestre 2021, la STB a comptabilisé une charge globale de 1 619,139 mille dinars au titre de ces différentes commissions (y compris celle relative au nouveau fond confié en 2021).

- Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 30/06/2021, un montant de 165,417 millions de dinars, répartis comme suit :

Groupe	Relation	débit de compte	autres engagement	Total général
Groupe STB	STE EDDKHILA		2 644 757	2 644 757
	ACTIVHOTELS	155 428	0	155 428
	L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE		20 851 808	20 851 808
	STB INVEST	590	0	590
	STB MOYENS GENERAUX	124 779	0	124 779
	S.T.B SECURITE GARDIENNAGE	115 588	0	115 588
Total Concours/filiales		396 385	23 496 566	23 892 950
Groupe Belaid Moncef	STE SUD TRADE		195 700	195 700
	STPA - STE TNE DES PROD. ALUMINEUX		1 166 745	1 166 745
	STE CHIMEX		956 245	956 245
	STE GLE DES PLASTIFIANTS		1 844 776	1 844 776
	SOMEF TUNISIE		1 301 276	1 301 276
	STE VARAT TUNISIE		1 323 065	1 323 065
	STE SIMEF ELECTRIC AUGMENTATION CAPITAL		565 621	565 621
	STE SOMEF DISTRIBUTION		135 300	135 300
	BEL LASSOUED MOHAMED TAHAR	418	0	418
	STAR		4 199 905	4 199 905
Total administrateurs		418	11 688 634	11 689 052
Total général		396 803	35 185 199	35 582 002

- Courant 2015, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Moyens Généraux une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les services de nettoyage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er février 2015 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de nettoyage calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de nettoyage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Moyens Généraux. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour le premier semestre 2021 ont totalisé la somme de 2 652 mille dinars.

Courant l'exercice 2020, la STB Moyens Généraux a signé avec la STB, société mère, une convention de mise à disposition de ressources humaines ayant pour objet de définir les modalités et les conditions dans lesquelles la société s'engage à mettre à la disposition de la

STB des ressources humaines pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 2020 renouvelable par tacite reconduction. Le prix de ces prestations est composé des salaires bruts y compris les avantages des agents majorés de toutes les charges patronales y afférentes avec une marge bénéficiaire de 5%.

Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2021 ont totalisé la somme de 382 mille dinars.

- Courant 2016, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de gardiennage est calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de gardiennage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Sécurité et Gardiennage. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour le premier semestre 2021 ont totalisé la somme de 6 019 mille dinars.
- Courant 2017, la STB Sécurité et Gardiennage a signé avec la STB, société mère, trois conventions portant sur la prise en charge par la STB -SG des salaires et avantages de trois gardiens de deux hôtels qui ont été acquis par la STB dans le cadre d'un règlement judiciaire.
- La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	loyer du au 30/06/2021
STRC 1 ^{er} étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	11 007
STRC 2 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	deuxième année de la location	12 742
STRC 3 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/05/2005	5%	deuxième année de la location	10 745
STB INVEST	8400 (HTVA)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	15 938
STB MANAGER	5400 (HTVA)	01/01/2003	5%	deuxième année de la location	15 588
STB FINANCE	27875 (HTVA)	01/01/2010	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	34 160
STB INVEST	5 227(HTVA)	01/12/2011	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	3 301
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	3 149

STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	3 542
TOTAL EN DINARS					110 171

- Antérieurement au premier semestre de l'exercice 2021, la Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention de cession d'un lot de créances bancaires (lot 2019-3) d'un montant égal à 136,945 millions de dinars et ses accessoires. La cession a été consentie au prix de 2,5 millions de dinars.
- Antérieurement au premier semestre de l'exercice 2021, la Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention de cession d'un lot de créances bancaires (lot 2020) d'un montant égal à 32,857 millions de dinars et ses accessoires. La cession a été consentie au prix d'un dinar symbolique.
- Antérieurement au premier semestre de l'exercice 2021, la Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention de cession d'un lot de créances bancaires (lot 3-2020) d'un montant égal à 90,019 millions de dinars et ses accessoires. La cession a été consentie au prix d'un dinar symbolique.
- Antérieurement au premier semestre de l'exercice 2021, la STB a conclu des conventions de comptes courants associés avec les sociétés appartenant au groupe dont l'encours au 30/06/2021 s'élève à 1,162 millions de dinars détaillé comme suit :

Société	Encours 30/06/2021	Taux de Rémunération
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE- avance CCA	1162	Non rémunéré
Total en mille Dinars	1 162	

10.3 – Rémunérations servies par la STB aux membres des organes de gestion :

- Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs de la STB a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2021 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.
- Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2021 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité et à 1000 dinars en net et par séance pour les membres des comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

Les rémunérations servies par la STB, au 30/06/2021, aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Montants servis au 30/06/2021

MEMBRE DU CA	199 000
CPAI	26 000
COMITE RISQUE	22 000
TOTAL	247 000

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE « STB»**

Introduction

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 30 juin 2021. Les états financiers intermédiaires comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2021, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration de la banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

1. Le système d'information de la banque comporte des insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

Ces défaillances qui se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations, à l'arrêt du tableau des engagements et à la comptabilisation des opérations en devises, ont limité l'étendue de nos travaux d'examen limité.

2. Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

La banque a engagé un travail de justification et d'apurement des opérations restées en suspens qu'elle a confié à des cabinets d'expertise comptable externes. Cette action étant en cours à la date du 30 juin 2021, l'impact éventuel sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

3. La STB ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base des situations communiquées par les structures internes à la STB à l'exception des avals et des cautions.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.

4. Les engagements de la STB déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont inférieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 7,475 millions de dinars.

Également, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits accordés aux personnels sur fonds propres, les crédits courants sur opérations de pensions livrées, les crédits documentaires exports confirmés et les crédits notifiés non utilisés. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 1 à 4, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne de Banque «STB» au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre avis ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

La convention relative à cette dotation signée avec l'État Tunisien en date du 9 octobre 2012 mettant à la charge de la banque la communication au Ministère des Finances, avant la fin du mois de juin de chaque année, d'un rapport portant sur les indicateurs de rétablissement de l'équilibre financier dûment approuvé par le conseil d'administration et certifié par les commissaires aux comptes.

Les indicateurs de rétablissement de l'équilibre financier relatifs aux exercices allant de 2012 à 2020 demeurent, à ce jour, non établis par la banque.

2. Les actifs de la banque comportent un prêt interbancaire, de l'ordre de 70 millions de dinars consenti par la STB à son Ex-filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT », banque soumise aux procédures de résolutions conformément à la loi 2016-48 et au décret gouvernemental n°2017-189 du premier février 2017. Ce prêt est couvert par une garantie de l'état qui fait l'objet de renouvellement à chaque échéance.

Nous n'avons pas eu jusqu'à la rédaction du présent rapport la décision de garantie de ce prêt.

3. Les actifs de la banque comportent 18 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.

Tunis, le 10 septembre 2021

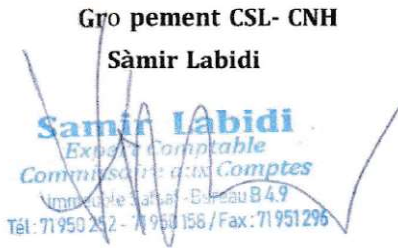
Les Co-commissaires aux comptes

Groupement CFA-CBC
Fathi Saidi



Page 3 sur 3

Groupement CSL- CNH
Sàmir Labidi



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BH LEASING

RUE ZOHRA FAIZA - IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH BC 5
CENTRE URBAIN NORD - TUNIS MAHRAJANE 1008

La Société BH LEASING publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Mohamed AMMAR (CMA) et Mr Tarek ZAHAF (PROAUDIT).

BH LEASING

BILAN ARRETE AUX 30/06/2021

(En dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Liquidités et équivalents de liquidités	1	16 915 075	12 358 865	29 041 820
Créances sur la clientèle	2	261 788 495	267 949 560	271 231 801
Créances de Leasing : encours financiers		266 320 710	262 196 450	274 653 688
Moins : provisions 1		<15 385 092>	<10 703 412>	<15 332 434>
		250 935 618	251 493 038	259 321 254
Créances de Leasing : impayées		34 112 285	42 248 882	33 755 111
Moins : provisions 2		<25 098 825>	<28 575 824>	<23 215 121>
		9 013 459	13 673 058	10 539 990
Créances de leasing encours		1 839 418	2 783 464	1 370 557
Portefeuille titre de placement	3	0	12 000 000	0
Portefeuille titres d'investissement	4	6 347 908	6 702 651	6 529 201
Titres d'investissement		7 502 753	7 739 205	7 679 071
Moins : provisions 3		<1 154 845>	<1 036 554>	<1 149 870>
Valeurs immobilisées	5	2 053 215	2 176 779	2 066 591
Immobilisations propres		6 012 100	5 834 862	5 873 678
Moins : Amortissement		<3 958 886>	<3 658 082>	<3 807 087>
Autres Actifs	6	3 251 846	2 535 476	3 177 612
TOTAL DES ACTIFS		290 356 539	303 723 331	312 047 024

BH LEASING

BILAN ARRETE AUX 30/06/2021

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>PASSIFS ET CAPTAUX PROPRES</u>				
PASSIFS				
Dettes envers les établissements financiers		0	0	0
Dettes envers la clientèle	7	3 926 963	1 732 122	3 349 204
Emprunts et dettes rattachées	8	225 413 205	261 715 366	249 852 756
Fournisseurs et comptes rattachés	9	28 863 231	11 370 972	26 632 157
Autres passifs courants	10	2 559 971	2 143 123	3 023 906
Total des passifs		260 763 369	276 961 584	282 858 023
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves légales		1 490 146	1 490 146	1 490 146
Autres réserves		4 300 539	4 300 539	4 300 539
Réserves pour fonds social		239 784	257 428	247 251
Résultats reportés		<11 848 934>	<11 335 800>	<11 335 800>
Total des capitaux propres avant résultat		29 181 534	29 712 314	29 702 136
Résultat de l'exercice		411 636	<2 950 567>	<513 135>
Total des capitaux propres après résultat	11	29 593 170	26 761 747	29 189 001
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		290 356 539	303 723 331	312 047 024

BH LEASING

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUX 30/06/2021				
(En dinars tunisiens)				
	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES 20-1				
Engagement de financement en faveur de la clientèle		27 429 052	8 480 134	9 470 139
Engagements sur titres		0	0	0
Engagements donnés		27 429 052	8 480 134	9 470 139
ENGAGEMENTS RECUS 20-2				
Garanties Reçues		26 104 514	2 377 621	8 314 444
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs		52 552 337	57 220 354	51 162 562
Valeurs des biens, objet de leasing		196 669 277	280 002 590	238 991 212
Engagements reçus		275 326 129	339 600 565	298 468 218
ENGAGEMENTS RECIPROQUES				
Emprunts obtenus non encore encaissés		0	0	0
Engagements réciproques		0	0	0

BH LEASING

ETAT DE RESULTAT (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 30 JUIN 2021)

(En dinars tunisiens)

Désignation	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
Intérêt de crédit bail		14 939 250	14 657 082	28 948 649
Autres produits d'exploitation		1 082 480	1 117 947	3 202 294
Variation des produits réservés		<717>	<412 790>	<354 647>
Charges financières		<10 773 638>	<13 168 262>	<25 201 853>
Produits financiers		676 506	946 352	1 905 961
Produits nets	12	5 923 881	3 140 329	8 500 405
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
Charges de personnel	13	<2 374 102>	<2 075 961>	<4 339 823>
Dotation nette aux provisions pour créances douteuses	14	<1 935 645>	<2 544 484>	<1 870 947>
Dotations sur titres		<4 975>	<2 115>	<115 432>
Dotations aux amortissements des immo propres	15	<151 798>	<153 049>	<302 054>
Dotations nettes pour risques et charges		<98 591>	0	32 843
Autres charges d'exploitation	16	<988 720>	<1 282 801>	<2 418 946>
Total des charges d'exploitation		<5 553 831>	<6 058 410>	<9 014 359>
Résultat d'exploitation		370 050	<2 918 081>	<513 954>
Autres gains ordinaires	17	75 447	26 220	112 528
Autres pertes ordinaires	18	<1 518>	<25 925>	<43 068>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		443 979	<2 917 786>	<444 495>
Impôt sur les sociétés		<32 043>	<32 481>	<63 340>
Contribution sociale de solidarité		<300>	<300>	<300>
Résultat des activités ordinaires après impôt		411 636	<2 950 567>	<508 135>
Eléments extraordinaires		0	0	<5 000>
Résultat net de l'exercice		411 636	<2 950 567>	<513 135>

BH LEASING
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (PERIODE ALLANT
DU 01 JANVIER AU 30 JUIN 2021
(En dinars tunisiens)

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	93 785 195	71 119 545	161 396 547
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing	-63 546 135	-27 576 212	-86 252 514
Sommes versés au personnel et aux fournisseurs	-2 936 983	-2 739 812	-4 795 713
Titres de placement	0	-12 000 000	0
Intérêts payés CMT	-10 414 377	-12 020 801	-27 683 303
Etat impôts et taxes payés	-3 784 583	-7 819 110	-8 299 077
Autres flux de trésorerie	-466 705	-158 832	-685 818
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	12 636 412	8 804 777	33 680 123
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Déc. de l'acquis. d'immob. Propres	-138 422	-106 554	-145 371
Enc. de la cession d'immo. Propres	0	0	0
Déc. de l'acquis. d'immo. Financières	0	0	0
Enc de la cessiob. d'immo. Financières	172 584	128 026	188 159
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	34 162	21 472	42 789
Flux de trésorerie liés au financement			
Enc. suite à l'émission d'actions	0	0	0
Dividendes et autres distributions	0	-14 734	-24 912
Enc. provenant des emprunts	177 696 235	385 477 138	585 989 114
Remboursements d'emprunts	-202 493 554	-396 899 729	-605 615 235
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-24 797 318	-11 437 325	-19 651 032
Variation de trésorerie	-12 126 744	-2 611 076	14 071 879
Trésorerie au début de l'exercice	29 041 820	14 969 941	14 969 941
Trésorerie à la clôture de l'exercice	16 915 075	12 358 865	29 041 820

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2021

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société « BH LEASING » arrêtés au 30 Juin 2021, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH Leasing » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence.

2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes :

a. Créances immobilisées :

Les contrats de leasing établis par BH Leasing transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient sous la rubrique « Immobilisations données en leasing » parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur de cette norme, la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Cette nouvelle approche de présentation a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de leasing.

b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing, des marges réservées et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

c. **Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de clôture de l'exercice et de l'expérience acquise par la direction.

Cette analyse a pour objectif d'identifier des groupes homogènes de relations du portefeuille qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des financements, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui objectivement permet d'anticiper une perte de valeur sur l'ensemble du groupe identifié et du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade affectée individuellement aux différentes relations.

La société « BH LEASING » a déterminé cette provision selon la démarche suivante :

- a) Constitution de groupes d'actifs homogènes
- b) Détermination de taux de migration moyens
- c) Détermination des facteurs scalaires relatifs à chaque groupe d'actifs
- d) Estimation des taux de provisions en se basant sur les pertes finales
- e) Détermination de la provision collective à constater

2.2. Comptabilisation des charges encourues :

Les intérêts encourus et les charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

a. **Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

2.4. Présentation des états financiers :

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la BH Leasing et des résultats de ses opérations, la société a opté pour la présentation des éléments du bilan selon leur nature par rapport à l'activité de leasing en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité. Cette présentation est inspirée de celle préconisée par la Norme Comptable Tunisienne (NCT 21) relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de manière à déterminer certaines valeurs et soldes intermédiaires spécifiques à l'activité.

3. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce poste s'élève, au 30 Juin 2021, à 16 915 075 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Banques	16 914 610	12 358 260	29 040 145
Caisses	465	604	1 675
Total	16 915 075	12 358 865	29 041 820

Note 2 – Créances sur la clientèle:

Au 30 Juin 2021, le montant des créances sur la clientèle a atteint 261 788 495 DT, et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Créances de Leasing : encours financiers	267 338 899	261 507 856	275 669 223
Créances de Leasing : impayées	34 112 285	42 248 882	33 755 111
Créances de leasing encours	1 839 418	2 783 464	1 370 557
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-1 018 189	-896 649	-1 015 535
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés COVID-19		1 585 243	0
Total brut des créances de leasing	302 272 412	307 228 795	309 779 356
A déduire couverture			
Provisions sur encours	-12 516 376	-8 406 029	-12 516 376
Provisions pour dépréciation des impayés	-20 769 285	-24 188 857	-18 886 298
Provisions collectives	-2 682 927	-2 061 357	-2 682 927
Provisions additionnelles	-185 788	-236 026	-133 131
Marges réservées	-4 329 541	-4 386 967	-4 328 823
Total net des créances de leasing	261 788 495	267 949 560	271 231 801

Note 2.1 – Créances de leasing : encours financiers :

Au 30 Juin 2021, le montant net des encours financiers a atteint 250 935 618 DT, et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2020	30/06/2020	31/12/2020
Immobilisations données en Leasing	22 916 958	23 417 691	23 061 387
Amortissements Leasing	-21 590 393	-22 090 728	-21 734 727
Créances immobilisées	266 012 334	260 180 893	274 342 564
Sous-total	267 338 899	261 507 856	275 669 223
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-1 018 189	-896 649	-1 015 535
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés COVID-19	0	1 585 243	0
Créances de leasing : encours financiers	266 320 710	262 196 450	274 653 688
Provisions sur encours	-12 516 376	-8 406 029	-12 516 376
Provisions collectives	-2 682 927	-2 061 357	-2 682 927
Provisions additionnelles	-185 788	-236 026	-133 131
Total des provisions	-15 385 092	-10 703 412	-15 332 434
Valeurs Nettes	250 935 618	251 493 038	259 321 254

Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées brutes au 30 Juin 2021 a atteint 267 338 899 DT. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Paiements minimaux sur contrats actifs			
- Loyer en principal et intérêts à recevoir dans moins d'un an	125 147 962	129 688 112	125 237 736
- Loyer en principal et intérêts à recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	192 042 306	173 078 147	197 362 534
- Loyer en principal et intérêts à recevoir dans plus de 5 ans	2 700 968	4 080 810	4 231 516
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	319 891 236	306 847 069	326 831 786
Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	24 630 127	22 663 552	24 737 898
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	27 425 736	22 150 757	25 763 711
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	496 474	524 904	660 954
Total des produits financiers non acquis	52 552 337	45 339 213	51 162 562
Total	267 338 899	261 507 856	275 669 223

Note 2.2 – Créances de leasing impayées :

Le poste « Créances de leasing impayées » totalise au 30 Juin 2021, un solde net de 9 013 459 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Créances clients	34 112 285	42 248 882	33 755 111
Provisions pour dépréciation comptes clients	-20 769 285	-24 188 857	-18 886 298
Produits réservés suite consolidation et relocations	-267 494	-267 494	-267 494
Marges réservées	-4 062 047	-4 119 473	-4 061 330
Total	9 013 459	13 673 058	10 539 990

Note 2.3 – Analyse classification des actifs

	(A) Actifs Courants	(B1) Actifs nécessitant un suivi particulier	(B2) Actifs Incertains	(B3) Actifs préoccupants	(B4) Actifs Compromis
Encours Financiers	182 715 070	61 185 564	2 873 632	2 669 784	17 894 849
Impayés	3 727	6 564 432	1 189 586	2 087 270	24 267 269
Intérêts Perçus d'avance	-2 660	-47 629	-2 093	-59 033	-906 774
Contrat en instance de mise en force (voir actif)	1 839 418	0	0	0	0
CREANCES LEASING	184 555 555	67 702 367	4 061 125	4 698 021	41 255 344
Avances Reçues (*)	3 791 995	12 174	5 647	0	117 146
ENCOURS GLOBAL	180 763 560	67 690 193	4 055 478	4 698 021	41 138 198
ENGAGEMENT HORS BILAN	27 392 334	36 718	0	0	0
TOTAL ENGAGEMENT	208 155 894	67 726 911	4 055 478	4 698 021	41 138 198
Produits réservés (Marges)			142 290	270 273	3 916 978
Provisions (Encours + impayé)			235 398	909 246	32 141 018
Provisions additionnelles					185 788
COUVERTURE DES ACTIFS CLASSES EN B2,B3 et B4	0	0	377 687	1 179 519	36 243 784
ENGAGEMENTS NETS	208 155 894	67 726 911	3 677 790	3 518 502	4 894 414

(*) Dettes vers la clientèle

Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4)	1,24%	1,44%	12,63%
		15,31%	
Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés	9,31%	25,11%	88,10%
		75,77%	

Note 3– Portefeuille titres de placement:

Le solde net de ce poste s'élève à 0 DT au 30 juin 2021 et s'analyse ainsi :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Certificat de dépôt	0	12 000 000	0
Total	0	12 000 000	0

Note 4– Portefeuille titres d'investissement:

Le solde net de ce poste s'élève à 6 347 908 DT au 30 juin 2021 et s'analyse ainsi :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Immobilisations financières	7 502 753	7 739 205	7 679 071
Provisions sur immobilisations financières	-1 154 845	-1 036 554	-1 149 870
Total net	6 347 908	6 702 651	6 529 201

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Valeurs au 31/12/2020	Mouvements 1 ST 2021		Valeurs au 30/06/21	Provisions			Valeurs nettes au 30/06/2021
		Acquisition/Reclassement	Cession		Valeurs au 31/12/2020	Dotations / reprises	Valeurs au 30/06/2021	
STIMEC	15 084	0	0	15 084	15 084	0	15 084	0
SALIM	372 936	0	0	372 936	0	0	0	372 936
SIM SICAR	900 075	0	0	900 075	0	0	0	900 075
SGRC	199 990	0	0	199 990	0	0	0	199 990
BH TECHNOL	115 000	0	0	115 000	115 000	0	115 000	0
UTB	5 998	0	0	5 998	5 998	0	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR	5 982 438	0	-176 317	5 806 120	979 564	4 975	984 539	4 821 581
Fonds gérés ATID	87 550	0	0	87 550	34 224	0	34 224	53 326
Total	7 679 071	0	-176 317	7 502 753	1 149 870	4 975	1 154 845	6 347 908

Le portefeuille titres d'investissement au 30/06/2021 s'analyse comme suit:

Libellés	Nombre	Nombre de titres	% part	Valeurs au 30/06/2021	Provision au 30/06/2021	Valeur nette au 30/06/2021
STIMEC	140 000	1 400	1,00%	15 084	15 084	0
SALIM	2 660 000	46 617	1,75%	372 936	0	372 936
SIMSICAR	3 600 000	180 015	5,00%	900 075	0	900 075
SGRC	200 000	19 999	10,00%	199 990	0	199 990
BH TECHNOL	80 000	1 150	1,44%	115 000	115 000	0
UTB	3 254 200	1 000	0,03%	5 998	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR				5 806 120	984 539	4 821 581
Fonds gérés ATID				87 550	34 224	53 326
Total				7 502 753	1 154 845	6 347 908

Note 5 – Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 30 Juin 2021 un total net de 2 053 215 DT et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Val. Brute au 31/12/20</u>	<u>Acquisition 1 ST 2021</u>	<u>Cession 1 ST 2021</u>	<u>Val. Brute au 30/06/2020</u>	<u>Amort au 31/12/2020</u>	<u>Dotations 1 ST 2021</u>	<u>Amort sur cession</u>	<u>Amort au 30/06/2021</u>	<u>VCN au 30/06/2021</u>
Logiciels	2 360 105	98 955	0	2 459 059	-2 145 932	-76 883	0	-2 222 815	236 244
Terrain	202 697	0	0	202 697	0	0	0	0	202 697
Constructions	869 415	0	0	869 415	-141 631	-15 335	0	-156 965	712 449
A.A.I.	442 957	20 201	0	463 157	-342 969	-9 024	0	-351 993	111 165
M.M.B.	175 161	1 286	0	176 447	-151 750	-2 501	0	-154 251	22 195
Matériels Informatiques	790 039	1 706	0	791 745	-734 771	-34 001	0	-768 773	22 973
Autres matériels	61 978	348	0	62 327	-55 454	-1 039	0	-56 493	5 834
Matériel roulant	271 939	0	0	271 939	-234 580	-13 016	0	-247 596	24 343
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	699 389	15 926	0	715 315	0	0	0	0	715 315
<u>Total</u>	<u>5 873 678</u>	<u>138 422</u>	<u>0</u>	<u>6 012 100</u>	<u>-3 807 087</u>	<u>-151 799</u>	<u>0</u>	<u>-3 958 886</u>	<u>2 053 215</u>

Note 6– Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à 3 251 846 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Fournisseurs, avances et acomptes			0	0
Prêts au personnel long terme			117 294	77 421
Cautionnements		5 950	5 950	5 950
Charge à répartir	6.1	78 608	139 747	104 810
Frais d'émission des emprunts	6.1	223 406	343 006	312 837
Prêts au personnel court terme		326 025	230 399	261 020
Charges comptabilisées d'avance		14 834	16 306	3 646
Etat, impôts et taxes	6.2	2 404 011	1 416 894	1 602 957
Comptes d'attente		145 595	157 646	754 959
Débiteurs divers		12 212	148 104	11 588
Produits à recevoir		67 687	19 454	68 903
Total brut		3 278 327	2 594 800	3 204 092
Provisions pour dépréciations des actifs courants		-26 480	-59 324	-26 480
Total net		3 251 846	2 535 476	3 177 612

Note 6.1 – Tableau de mouvement des charges à répartir et des frais d'émission des emprunts :

Désignation	Valeurs brutes			Résorptions 1 ST 2021			Valeur comptable nette
	Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Charges à répartir	157 216	-	157 216	52 405	26 203	78 607	78 608
Frais d'émission des emprunts	1 419 091	-	1 419 091	1 106 255	89 431	1 195 686	223 406
TOTAUX	1 576 307	-	1 576 307	1 158 660	115 634	1 274 293	302 014

Les charges à répartir concernent les frais de changement de la dénomination sociale de la société et sont résorbées selon le mode linéaire à un taux de 33,33%.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus. La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à 89 431 DT figure parmi les charges financières.

Note 6.2 – Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint 2 404 011 DT au 30 Juin 2021 détaillé comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Avance TFP	12 602	11 861	0
Retenues à la source sur placements & jetons	180 514	186 773	403 333
Acomptes provisionnels et crédits d'IS	1 539 617	1 199 624	1 199 624
Etat, impôts et taxes, Report TVA	671 278	18 635	0
Total	2 404 011	1 416 894	1 602 957

Note 7 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à 3 926 963 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Avances et acomptes reçus des clients	3 926 963	1 732 122	3 349 204
Total	3 926 963	1 732 122	3 349 204

Note 8 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à 225 413 205 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Banques locales	139 035 444	168 914 070	154 821 651
Banques étrangères	17 111 111	19 333 333	18 222 222
Emprunts obligataires	8 000 000	11 400 000	11 400 000
Certificats de leasing	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Certificats de dépôt	28 000 000	25 500 000	32 500 000
Autres crédits à court terme	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total des emprunts	225 146 555	258 147 404	249 943 873
Intérêts courus sur emprunts bancaires et obligataires	837 379	4 853 995	1 641 174
Intérêts courus sur certificats de leasing	125 274	142 913	145 197
Intérêts constatées d'avance sur certificats de dépôt	-665 593	-1 428 945	-1 523 288
Intérêts constatées d'avance sur autres emprunts	-30 411	0	-354 200
Total des dettes rattachées	266 650	3 567 962	-91 117
Total des emprunts et dettes rattachées	225 413 205	261 715 366	249 852 756

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
BANQUES LOCALES						
BTE 2015	0	0	0	0	0	0
BTE 2016	901 586	0	580 850	320 736	0	320 736
BTE 2018	3 380 155	0	337 341	3 042 814	2 323 617	719 197
BTE 2020	1 300 000		118 941	1 181 059	681 520	499 539
TOTAL BTE	5 581 741	0	1 037 132	4 544 609	3 005 136	1 539 473
STB 2015	0	0	0	0	0	0
STB 2016-1	750 000	0	500 000	250 000	0	250 000
STB 2016-2	750 000	0	500 000	250 000	0	250 000
STB 2017-1	2 500 000	0	1 000 000	1 500 000	0	1 500 000
STB 2017-2	1 500 000	0	500 000	1 000 000		1 000 000
STB 2018	2 750 000	0	500 000	2 250 000	1 250 000	1 000 000
STB 2020	1 789 474	0	210 526	1 578 947	1 157 895	421 053
TOTAL STB	10 039 474	0	3 210 526	6 828 947	2 407 895	4 421 053
AMEN BANK 2015-1	0	0	0	0	0	0
AMEN BANK 2015-2	0	0	0	0	0	0
AMEN BANK 2015-3	0	0	0	0	0	0
AMEN BANK 2015-4	0	0	0	0	0	0
AMEN BANK 2016-1	0	0	0	0	0	0
AMEN BANK 2016-2	150 000	0	100 000	50 000		50 000
AMEN BANK 2016-3	300 000	0	200 000	100 000		100 000
AMEN BANK 2017-1	600 000	0	200 000	400 000		400 000
AMEN BANK 2017-2	700 000	0	200 000	500 000	100 000	400 000
AMEN BANK 2017-3	350 000	0	100 000	250 000	50 000	200 000
AMEN BANK 2019-1	650 000	0	100 000	550 000	350 000	200 000
AMEN BANK 2019-2	700 000	0	100 000	600 000	400 000	200 000
AMEN BANK 2019-3	2 400 000	0	300 000	2 100 000	1 500 000	600 000

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
AMEN BANK 2020	1 692 308	0	307 692	1 384 615	769 231	615 385
TOTAL AMEN BANK	7 542 308	0	1 607 692	5 934 615	3 169 231	2 765 385
BH 2013-1	0	0	0	0	0	0
BH 2013-2	0	0	0	0	0	0
BH 2014-1	880 616	0	880 616	0	0	0
BH 2015-1	2 500 000	0	714 286	1 785 714	1 428 571	357 143
BH 2017-1	4 642 857	0	714 286	3 928 571	1 428 571	2 500 000
BH 2017-2	5 000 000	0	714 286	4 285 714	1 428 571	2 857 143
BH 2017-3	8 035 714	0	1 071 429	6 964 286	2 142 857	4 821 429
BH 2018-1	7 750 000	0	500 000	7 250 000	1 000 000	6 250 000
BH 2018-2	7 750 000	0	500 000	7 250 000	1 000 000	6 250 000
BH 2018-3	10 714 286	0	1 071 429	9 642 857	2 142 857	7 500 000
BH 2020-1	4 275 914		355 055	3 920 859	627 337	3 293 522
BH 2020-3	4 234 528		300 687	3 933 841	684 146	3 249 695
		4 696 235	0	4 696 235	751 396	3 944 839
TOTAL BH	55 783 915	4 696 235	6 822 072	53 658 078	12 634 308	41 023 770
ATTIJARI 2014	871 973	0	428 564	443 409	0	443 409
ATTIJARI 2015	1 073 000	0	357 000	716 000	0	716 000
ATTIJARI 2016	1 670 000	0	370 000	1 300 000	560 000	740 000
ATTIJARI 2017-1	2 321 435	0	357 142	1 964 293	1 250 009	714 284
ATTIJARI 2017-2	2 777 780	0	370 370	2 407 410	1 666 670	740 740
ATTIJARI 2018	6 296 300	0	740 740	5 555 560	4 074 080	1 481 480
ATTIJARI 2020-1	1 805 138	0	902 569	902 569	0	902 569
ATTIJARI 2020-2	2 795 890	0	1 397 944	1 397 946	0	1 397 946
ATTIJARI 2021		5 000 000	0	5 000 000	4 285 716	714 284
TOTAL ATTIJARI	19 611 516	5 000 000	4 924 329	19 687 187	11 836 475	7 850 712
BNA 2016	750 000	0	500 000	250 000	0	250 000
BNA 2017	5 185 185	0	740 741	4 444 444	2 962 963	1 481 481
TOTAL BNA	5 935 185	0	1 240 741	4 694 444	2 962 963	1 731 481

[illegible]

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
EMPRUNT SUBORDONNE	11 400 000	0	3 400 000	8 000 000	4 600 000	3 400 000
TOTAL EMPRUNT OBLIGATAIRE	11 400 000	0	3 400 000	8 000 000	4 600 000	3 400 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	11 400 000	0	3 400 000	8 000 000	4 600 000	3 400 000
CERTIFICATS DE LEASING						
BANQUE ZITOUNA	25 000 000	150 000 000	150 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL CL ZITOUNA BANK	25 000 000	150 000 000	150 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL DES CERTIFICATS DE LEASING	25 000 000	150 000 000	150 000 000	25 000 000	0	25 000 000
CERTIFICATS DE DEPOTS						
ASSURANCE SALIM	3 500 000	2 000 000	3 500 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL CD ASSURANCE SALIM	3 500 000	2 000 000	3 500 000	2 000 000	0	2 000 000
TUNISO EMIRATE SICAV	12 000 000	5 000 000	15 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL CD TUNISO EMIRATE SICAV	12 000 000	5 000 000	15 000 000	2 000 000	0	2 000 000
CAP OBLIGATAIRE SICAV	2 000 000	4 000 000	4 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL CD CAP OBLIGATAIRE SICAV	2 000 000	4 000 000	4 000 000	2 000 000	0	2 000 000
SICAV KHALIFA ATTOUN	8 000 000	0	0	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL CD SICAV KHALIFA ATTOUN	8 000 000	0	0	8 000 000	0	8 000 000
GAT VIE	7 000 000	0	0	7 000 000	0	7 000 000
TOTAL CD GAT VIE	7 000 000	0	0	7 000 000	0	7 000 000
SICAV BH CAPITALISATION	0	1 500 000	0	1 500 000	0	1 500 000
TOTAL CD SICAV BH CAPITALISATION	0	1 500 000	0	1 500 000	0	1 500 000

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
SICAV BH O	0	5 500 000	0	5 500 000	0	5 500 000
TOTAL CD SICAV BH CAPITALISATION	0	5 500 000	0	5 500 000	0	5 500 000
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS	32 500 000	18 000 000	22 500 000	28 000 000	0	28 000 000
AUTRES CREDIT COURT TERME						
CREDITS RELAIS BH	8 000 000	0	0	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL AUTRES CREDITS A COURT TERME	8 000 000	0	0	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL GENERAL	249 943 873	177 696 235	202 493 554	225 146 555	84 263 503	140 883 052

9 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 30 Juin 2021, un solde de 28 863 231 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Fournisseurs Leasing	28 483 034	10 929 507	26 049 743
Fournisseurs divers	380 197	441 465	582 413
Total	28 863 231	11 370 972	26 632 157

Note 10– Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 30 Juin 2021 à 2 559 971 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Etat, TVA à payer	0	0	768 461
Etat, impôts et taxes	282 487	468 561	537 849
CNSS à payer	189 529	195 117	349 423
Compte d'attente	59 941	21 787	8 998
Rémunération au personnel	0	12 433	0
Tantièmes à payer	3 333	3 333	3 333
Dividendes à payer	717	717	717
Assurance Groupe	18 123	2 396	0
Impôts sur les bénéfices	260 503	32 481	63 340
Contribution conjoncturelle	0	0	5 000
Contribution sociale de solidarité	300	300	300
Charges à payer	650 391	842 861	715 111
Crédit BH CNRPS	0	0	0
Provisions pour risques	233 663	135 072	135 072
Créditeurs divers et autres passifs	306 745	11 324	0
Total	2 559 971	2 143 123	3 023 906

Note 11 – Capitaux propres :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Capital social	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves légales	1 490 146	1 490 146	1 490 146
Réserves statutaires	304 492	304 492	304 492
Autres réserves	3 996 047	3 996 047	3 996 047
Prime liée au capital	0	0	0
Réserves pour fonds social	239 784	257 428	247 251
Modifications comptables	0	0	0
Résultats reportés	-11 848 934	-11 335 800	-11 335 800
Total des capitaux propres avant résultat	29 181 534	29 712 314	29 702 136
Résultat de la période (1)	411 636	-2 950 567	-513 135

Total des capitaux propres après résultat	29 593 170	26 761 747	29 189 001
Nombre d'actions (2)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2)	0,059	-0,422	-0,073

- (A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (B) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.
- (C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le poste « Capitaux propres » s'élève au 30 Juin 2021 à 29 593 170 DT et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserves Légales</u>	<u>Autres Réserves</u>	<u>Réserves statutaires</u>	<u>Réserves Fonds Social</u>	<u>Résultats Reportés</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Total</u>
<u>Solde au 31/12/2020</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 490 146</u>	<u>3 996 047</u>	<u>304 492</u>	<u>247 251</u>	<u>-11 335 800</u>	<u>-513 135</u>	<u>29 189 001</u>
Affectation du résultat de l'exercice 2020						-513 135	513 135	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-7 467			-7 467
Résultat 1 semestre 2021							411 636	411 636
<u>Solde au 30/06/2021</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 490 146</u>	<u>3 996 047</u>	<u>304 492</u>	<u>239 784</u>	<u>-11 848 935</u>	<u>411 636</u>	<u>29 593 170</u>

Note 12 – Produits nets de leasing :

Les revenus nets de leasing s'élèvent au 30 Juin 2021 à 5 923 881 DT et s'analysent comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>Loyers leasing</u>	14 939 250	14 657 082	23 934 410
<u>Reprise produit capitalisés</u>	0	0	5 014 239
<u>Intérêts sur loyers leasing</u>	14 939 250	14 657 082	28 948 649
- Dotation marge	-430 100	-659 311	-757 747
- Reprise marge	429 383	246 521	403 100
<u>Variations des marges réservées</u>	-717	-412 790	-354 647
- Intérêts de retard	671 872	719 210	2 125 853
- Services annexes	410 608	398 737	1 076 441
<u>Charges Financières nettes</u>	-10 773 638	-13 168 262	-25 201 853
<u>Produits financiers</u>	676 506	946 352	1 905 961
Produits nets de leasing	5 923 881	3 140 329	8 500 405

Note 12.1 – Charges financières nettes :

Les charges financières s'élèvent au 30 Juin 2021 à 10 773 638 DT et se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Intérêts sur emprunts – ATB	68 533	112 463	212 524
Intérêts sur emprunts – BTE	208 448	252 380	503 752
Intérêts sur emprunts – BT	553 623	694 084	1 348 587
Intérêts sur emprunts – BNA	280 616	513 495	973 733
Intérêts sur emprunts – BH	2 424 221	3 013 048	5 861 696
Intérêts sur emprunts – AMEN BANK	322 443	519 205	929 482
Intérêts sur emprunts – ATTIJARI BANK	786 106	998 936	1 889 661
Intérêts sur emprunts – STB	444 736	793 759	1 445 557
Intérêts sur emprunts obligataires	0	40 372	40 372
Intérêts sur emprunts obligataires subordonnés	432 086	643 891	1 125 395
Intérêts sur emprunts - BIRD	674 548	917 798	1 716 044
Intérêts sur emprunts - Al Baraka Bank	1 769 619	793 718	2 659 188
Intérêts sur certificats de leasing ZITOUNA	1 207 972	1 419 076	2 798 635
Intérêts sur certificats de leasing Al Baraka Bank	0	1 347 119	1 247 107
Intérêts sur certificat de dépôt ASS SALIM	117 182	171 649	345 782
Intérêts sur certificat de dépôt TANIT LA POSTE	0	168 506	302 153
Intérêts sur certificats de dépôt TUNISO EMIRATIE SICAV	607 084	59 802	651 359
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAV	0	216 620	234 095
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI DYNAMIQUE	0	88 990	115 168
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAR	0	224 131	224 131
Intérêts sur certificat de dépôt SICAV BH CAPITALISATION	38 503	23 089	35 845

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Intérêts sur certificat de dépôt CAP OBLIG SICAV	79 814	44 434	140 678
Intérêts sur certificat de dépôt TUNIS LLD	0	98 916	98 916
Intérêts sur certificat de dépôt KHALIFA ATTOUN	367 982	0	305 190
Intérêts sur certificat de dépôt GAT VIE	283 174	0	42 465
Intérêts sur certificat de dépôt SICAV BHO	134 872	0	0
Total des charges financières des emprunts	10 801 560	13 155 481	25 247 515
Agios débiteurs	2 643	33	15 650
Agios créditeurs	-123 739	-73 451	-250 438
Pertes de changes	3 743	1 834	1 843
Gains de changes	0	-419	-419
Résorption des frais d'émission des emprunts	89 431	84 784	187 703
Total des autres charges financières	-27 922	12 780	-45 661
TOTAL GENERAL	10 773 638	13 168 262	25 201 853

12.2 Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 30 Juin 2021 à 676 506 DT et se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Intérêts sur placements et emprunt obligataire	586 850	808 853	1 674 041
Jetons de présence	20 313	0	22 813
Dividendes	69 343	137 499	209 107
Total	676 506	946 352	1 905 961

Note 13 – Charges de personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à 2 374 102 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Salaires primes et compléments de salaires	1 425 899	1 302 288	2 719 986
Charges connexes aux salaires	271 472	220 276	520 744
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	558 792	457 362	983 498
Variation de la provision pour congés à payer	117 938	96 036	115 595
Total	2 374 102	2 075 961	4 339 823

Note 14 – Dotations nettes (des Reprises) sur provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 30 Juin 2021, à 1 935 645 DT. Il correspond à la dotation nette des provisions sur les encours et les impayés et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 362 046	3 792 083	5 329 937
Dotations aux provisions collectives	0	0	621 570

Dotations aux provisions additionnelles	52 658	136 270	33 374
Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	-1 479 059	-1 383 868	-4 113 934
Total	1 935 645	2 544 484	1 870 947

Note 15 – Dotation aux amortissements des immobilisations propres :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à 151 798 DT et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Logiciels	76 883	70 397	139 668
Constructions	15 335	14 558	29 117
A.A.I.	9 024	11 707	22 348
M.M.B.	2 501	5 019	8 111
M. Informatiques	34 001	37 254	74 848
Autres matériels	1 038	1 702	3 137
Matériels roulants	13 016	12 412	24 824
Total	151 798	153 049	302 054

Note 16 – Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à 988 720 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Achats de matières et fournitures	82 420	92 684	203 358
Total des achats	82 420	92 684	203 358
Charges locatives	196 381	190 041	383 046
Entretiens et réparations	102 564	185 815	367 359
Primes d'assurances	26 261	18 806	36 613
Total des services extérieurs	325 206	394 662	787 017
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	78 602	151 257	230 842
Publicités, publications, relations publiques	42 452	100 737	107 646
Déplacements, missions et réceptions	18 853	20 866	40 157
Frais postaux et de télécommunications	61 638	47 957	109 309
Formation	17 895	25 669	40 744
Services bancaires	33 296	38 036	53 649
Divers services extérieurs	57 877	18 716	49 812
Total des autres services extérieurs	310 613	403 240	632 158
Jetons de présence et Rémunérations des Comités	32 970	33 906	140 781
Autres charges diverses	41 254	44 981	57 189
Total des charges diverses	74 224	78 888	197 970
Impôts et taxes sur rémunération	17 729	10 032	56 742
TCL	17 695	24 696	27 937
Droits d'enregistrement et de timbres	4 482	15 119	36 146
Autres impôts et taxes	17 185	22 788	35 432
Transfert de charges	0	0	0

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Total des impôts et taxes	57 092	72 635	156 257
Résorption des charges à répartir	26 203	17 468	52 405
Commission / C A	22 567	39 457	69 753
Commission SIFIB	12 001	17 484	17 484
BVMT bourse de TUNIS	5 001	5 251	5 251
Commission de gestion SIMSICAR	0	0	69 286
Autres commissions	73 393	161 032	228 009
Total des commissions	112 962	223 223	389 781
Total	988 720	1 282 801	2 418 946

Note 17 – Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 30 Juin 2021 à 75 447 DT. Il est constitué principalement des profits résultant des cessions de matériels récupérés.

Note 18 – Autres pertes ordinaires :

Le solde du poste « Autres pertes ordinaires » s'élève au 30 Juin 2021 à 1 518 DT. Il est constitué principalement des pertes exceptionnelles.

Note 19 – L'état de flux de trésorerie :

La variation des flux de trésoreries au cours du premier semestre 2021 a permis de clôturer les comptes de trésorerie au 30 juin 2021 avec un solde de 16 915 075 DT contre 29 041 820 DT au 31 décembre 2020.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde positif de 12 359 568 DT au 30 juin 2021 contre un solde positif de 8 804 777 DT au 30 juin 2020.

Le solde de la trésorerie au 30 juin 2021 dont le montant s'élève à 16 915 075 Dinars se détaille comme suit:

Libellés	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Liquidités et équivalents de liquidités	16 915 075	12 358 865	29 041 820
Total	16 915 075	12 358 865	29 041 820

Note 20- Etat des Engagements Hors Bilan :

Note 20.1- Engagements donnés :

Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2021 à 27 429 052 DT et constituent des accords de financement donnés à la clientèle matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 2.3 – Analyse classification des actifs).

Note 20.2- Engagements reçus :

Garanties Reçues :

Les garanties reçues s'élèvent au 30 Juin 2021 à 26 104 514 DT et représentent la valeur des garanties hypothécaires et financières reçues de la clientèle sur les opérations de leasing.

Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs:

Les engagements sur Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs s'élèvent au 30 Juin 2021 à 52 552 337 DT et constituent du total des intérêts sur les loyers de leasing futurs sur les contrats actifs au 30 Juin 2021.

Valeurs des biens, objet de leasing

Les valeurs des biens objet de leasing s'élèvent au 30 Juin 2021 à 196 669 277 DT et constituent de la valeur des matériels donnée en leasing, prise le cas échéant en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé, comme il est expliqué au niveau du paragraphe b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing de la Note 2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes.

Note 21- Evénements postérieurs à la date de clôture:

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 07 Septembre 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

SOCIETE « BH LEASING »
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2021

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 27 Avril 2021, et en application de l'article 21 bis nouveau de la Loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la Loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la société BH Leasing arrêtés au 30 juin 2021. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 290 356 539 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 411 636 DT.

2. La direction générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité

3. Nous avons conduit notre examen limité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la société. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion des travaux

4. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « BH LEASING » au 30 Juin 2021 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

5. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que votre société, a fait l'objet d'un contrôle social et qu'elle a reçu en date du 27 Avril 2021 une notification des résultats du contrôle précité. A ce titre, un complément de contribution à la caisse nationale de la sécurité sociale pour un montant en principal de 181 542 Dinars a été notifié à la Société « BH Leasing ». Cette notification préliminaire a fait l'objet de contestation par la société dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours et l'impact définitif ne pouvant être estimé de façon précise à la date du présent rapport. la société « BH Leasing » a constaté les provisions jugées adéquates pour se prémunir contre les risques liés à ce contrôle. Le montant de la provision constatée s'élève à 98 591 Dinars.

Tunis, le 08 septembre 2021

P/ CMA

MOHAMED AMMAR

P/ PROAUDIT

Tarek ZAHAF

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

La société Tunisienne d'Email-SOTEMAIL publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2021 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA (**CRG AUDIT**) et M Ahmed SAHNOUN (**Les Commissaires Aux Comptes Associés-MTBF**).

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 30 juin 2021
(Exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Note	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Actifs non courants				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		223 467	220 296	223 467
Moins : amortissements		<178 810>	<154 788>	<167 129>
	IV.1	44 657	65 508	56 338
Immobilisations corporelles		78 712 382	74 861 660	77 874 412
Moins : amortissements		<28 084 088>	<25 014 228>	<26 568 946>
	IV.2	50 628 294	49 847 432	51 305 466
Immobilisations financières		9 880 840	6 790 120	6 697 840
Moins : Provisions		<214 128>	-	<214 128>
	IV.3	9 666 712	6 790 120	6 483 712
Total des actifs immobilisés		60 339 663	56 703 060	57 845 516
Autres actifs non courants	IV.4	782 074	1 437 922	1 078 970
Total des actifs non courants		61 121 737	58 140 982	58 924 486
Actifs courants				
Stocks		37 641 476	31 713 878	30 567 382
Moins : provisions		<444 814>	<1 361 420>	<222 401>
	IV.5	37 196 662	30 352 458	30 344 981
Clients et comptes rattachés		35 026 654	20 044 196	27 877 617
Moins : provisions		<2 289 859>	<1 539 655>	<1 679 803>
	IV.6	32 736 795	18 504 541	26 197 814
Autres actifs courants		9 227 718	11 480 556	10 888 971
Moins : provisions		<205 033>	<205 033>	<205 033>
	IV.7	9 022 685	11 275 523	10 683 938
Autres actifs financiers	IV.8	6 600 478	482 524	5 924 460
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	2 323 232	8 948 482	3 304 813
Total des actifs courants		87 879 852	69 563 528	76 456 006
Total des actifs		149 001 589	127 704 510	135 380 492

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 30 juin 2021
(Exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Capitaux propres				
Capital	IV.10	34 513 514	33 713 514	34 513 514
Réserve légale	IV.10	656 890	656 890	656 890
Autres capitaux propres	IV.10	14 307 553	13 285 296	14 397 052
Résultats reportés	IV.10	<7 513 779>	<1 551 506>	<1 551 506>
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		41 964 178	46 104 194	48 015 950
Résultat de la période/ l'exercice	IV.10	<2 288 185>	<6 658 062>	<5 962 275>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>39 675 993</u>	<u>39 446 132</u>	<u>42 053 675</u>
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	IV.11	30 622 598	19 297 501	27 577 515
Autres passifs non courants	IV.12	951 974	711 974	831 974
Total des passifs non courants		31 574 572	20 009 475	28 409 489
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	27 603 981	18 707 507	17 864 357
Autres passifs courants	IV.14	12 905 700	12 483 195	8 512 886
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.15	37 241 343	37 058 201	38 540 085
Total des passifs courants		77 751 024	68 248 903	64 917 328
<u>Total des passifs</u>		<u>109 325 596</u>	<u>88 258 378</u>	<u>93 326 817</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>149 001 589</u>	<u>127 704 510</u>	<u>135 380 492</u>

Etat de résultat SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 30 juin 2021
(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
<i>Produits d'exploitation</i>				
Revenus	V.1	25 619 027	17 077 886	47 560 328
Autres produits d'exploitation	V.2	89 499	137 356	225 199
<i>Total des produits d'exploitation</i>		25 708 526	17 215 242	47 785 527
<i>Charges d'exploitation</i>				
Variation stocks des produits finis		6 979 783	3 692 446	2 547 174
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<21 701 279>	<14 505 959>	<32 662 292>
Charges de personnel	V.4	<3 494 237>	<3 151 441>	<6 171 000>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<2 867 371>	<3 378 404>	<4 639 674>
Autres charges d'exploitation	V.6	<2 461 889>	<1 612 274>	<3 842 336>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<23 544 993>	<18 955 632>	<44 768 128>
<u>Résultat d'exploitation</u>		2 163 533	<1 740 390>	3 017 399
Charges financières nettes	V.7	<4 376 961>	<4 634 765>	<8 749 464>
Produits des placements	V.8	183 884	89 150	198 531
Autres gains ordinaires		87	16	12 656
Autres pertes ordinaires	V.9	<248 728>	<312 073>	<419 129>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<2 278 185>	<6 598 062>	<5 940 007>
Impôt sur les sociétés		<10 000>	<60 000>	<22 268>
<u>Résultat net de la période/ l'exercice</u>		<2 288 185>	<6 658 062>	<5 962 275>

Etat de flux de trésorerie SOTEMAIL S.A.

Arrêté au 30 juin 2021

(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		<2 288 185>	<6 658 062>	<5 962 275>
Retraitements pour :				
Amortissements et provisions		2 867 371	3 378 404	4 639 674
Quote-part subvention d'investissement		<89 499>	<90 756>	<178 999>
Actualisation des titres de placement		<26 000>	59 192	42 052
Encaissements liés aux titres de placement		22 095 350		1 727 712
Déc. affectés à l'acquisition de titres de placement		<22 745 369>		<7 054 229>
Variation des :				
Stocks		<7 074 094>	<3 868 175>	<2 721 680>
Créances clients		<7 149 037>	<165 577>	<7 998 999>
Autres actifs courants		1 713 928	1 285 634	<1 122 782>
Fournisseurs et autres dettes		15 878 372	11 159 965	5 222 504
<u>Flux de trésoreries provenant de</u>				
<u><affectés à> l'exploitation</u>	VI.1	<u>3 182 837</u>	<u>5 100 625</u>	<u><13 407 022></u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement				
Déc. liés à l'acq. d'immo. Et AA non courants		<1 313 712>	<2 077 141>	<5 093 065>
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations fin.		<3 183 000>	<73 000>	<79 000>
<u>Flux de trésoreries affectés à</u>				
<u>l'investissement</u>	VI.2	<u><4 496 712></u>	<u><2 150 141></u>	<u><5 172 065></u>
Flux de trésorerie liés au financement				
Encaissement lié à des opérations sur le capital		-	3 500 000	8 500 001
Encaissements des emprunts (*)		39 966 539	22 572 813	65 308 148
Remboursements des emprunts (*)		<37 116 558>	<17 236 781>	<48 308 397>
<u>Flux de trésorerie provenant du</u>				
<u>financement</u>	VI.3	<u>2 849 981</u>	<u>8 836 033</u>	<u>25 499 752</u>
Variation de trésorerie		1 536 106	11 786 517	6 920 663
Trésorerie au début de la période		<4 205 825>	<11 126 488>	<11 126 488>
<u>Trésorerie à la clôture de la période</u>		<u><2 669 719></u>	<u>660 029</u>	<u><4 205 825></u>

(*) La colonne comparative au 30 juin 2020 a été retraitée pour des besoins de comparabilité

	Avant retraitement
Enc. Et remboursement des emprunts	5 336 033
	Après retraitement
Encaissements des emprunts	22 572 813
Remboursements des emprunts	<17 236 781>

Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Email S.A (« SOTEMAIL » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 30 Juin 2021 à 34.513.514 DT divisé en 34.513.514 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grès et décorations ainsi que tous produits d'articles sanitaires.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun au taux de 10% conformément à l'article 20 de la loi de finance de l'année 2018 portant sur l'unification du régime fiscal des entreprises implantées dans les zones de développement régional.

SOTEMAIL détient des participations de 99% dans la filiale russe "LTD KIT", 58,5% dans la filiale tunisienne "IDEALE DE TRANSPORT SARL" créée en 2019 et 30% dans la filiale tunisienne « Media plus » créée en 2020.

La société "LTD KIT" a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Eurasie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création. "LTD KIT" est actuellement en arrêt d'activité et n'a pas préparé d'états financiers depuis sa création. En l'absence d'information financière sur cette filiale, SOTEMAIL ne peut pas établir des états financiers consolidés. Il est à noter que SOTEMAIL est elle-même filiale de la Société Moderne de Céramiques ("SOMOCER"), société cotée qui publie des états financiers consolidés incluant SOTEMAIL.

La société « Somocer de Transport SARL » est détenue à raison de 58,5% par SOTEMAIL, 39,7% par SOMOCER et 1,8% par SMC. Le contrôle exclusif effectif sur cette filiale est exercé par la société mère SOMOCER et non pas par la société SOTEMAIL. En effet, le Directeur Général de SOMOCER est lui-même Gérant de la société « Somocer de Transport SARL ». Par ailleurs, les politiques opérationnelles et financières sont fixées au niveau du management de SOMOCER. Par conséquent, SOTEMAIL n'a pas de contrôle exclusif sur cette société et n'est pas tenue, par voie de conséquence, d'établir des états financiers consolidés à ce titre.

I. Les faits significatifs de la période

Il n'y a pas eu de faits majeurs courant le premier semestre 2021. Il est à noter que la société a repris sa croissance avec une augmentation du chiffre d'affaires de 8.541.141 DT soit 50% par rapport au 1er semestre 2020.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996 et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2020.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2021 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2020.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Nature	Taux
Logiciels	33%
Constructions	2%
Matériel industriel - Constructions métalliques	3,33%
Installations techniques, matériel et outillage	3,33% et 6,67%
Matériel industriel à statut juridique particulier	3,33% et 6,67%
Matériel de transport	6,67% et 10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Grosses réparations	10%
Agencement, aménagement et installation	5%, 10% et 33%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;

- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui servent pour le financement de la construction d'un actif qualifié, sont capitalisées au niveau du coût dudit actif. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs tels que des frais de marketing spécifiques.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

Les placements à long terme comprennent :

- a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.
- b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

III.12 Impact de la pandémie du COVID-19 sur l'activité et les états financiers intermédiaires

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

Des vagues plus virulentes ont été enregistrées courant le dernier trimestre de 2020 et 2021 engendrées par la pandémie du COVID-19. Cette situation sanitaire a impacté négativement l'activité de la société. En effet, le management a décidé de ne pas suspendre l'ensemble de ses activités (production et vente) durant ce 1^{er} semestre 2021. L'ouverture des frontières avec la Libye a donné un souffle à l'activité avec une augmentation du CA à l'export de 992 mille DT passant de 47 mille DT au cours du premier semestre de 2020 à 1 040 mille DT au cours du premier semestre 2021, mais cela n'a pas été suffisant absorber les charges de fonctionnement de la société.

Dans ce contexte de crise, le management s'est assuré de la recouvrabilité de ses actifs dont principalement les stocks et les créances envers les clients et a constaté les provisions nécessaires.

Pour faire face à cette situation, la société a souscrit aux mesures gouvernementales prévues par le décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020 et a obtenu un accord pour le bénéfice des mesures d'accompagnement fiscales et bancaires prévues à cet effet et qui sont relatives principalement au rééchelonnement des dettes fiscales sur 7 ans et des dettes bancaires en commun accord avec les banques concernées.

III.13 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers intermédiaires nécessitant une information dans les notes aux états financiers.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 30 juin 2021 un montant de 44.657 DT contre 56.338 DT au 31 décembre 2020. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Logiciels	193 467	190 296	193 467
Fonds commercial	30 000	30 000	30 000
Immobilisations incorporelles brutes	223 467	220 296	223 467
Amortissement Logiciel	<173 935>	<151 413>	<163 004>
Amortissement Fonds commercial	<4 875>	<3 375>	<4 125>
Immobilisations incorporelles nettes	44 657	65 508	56 338

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles nettes s'élève au 30 juin 2021 à 50.628.294 DT contre 51.305.466 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Terrains	2 259 442	1 105 602	2 191 210
Constructions	12 472 094	11 882 308	12 378 881
Constructions à statut juridique particulier	1 363 387	1 363 387	1 363 387
Matériels de transport	240 489	108 988	240 489
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 282 571	1 689 363	1 689 363
Matériels industriels à statut juridique particulier	4 028 957	4 028 957	4 028 957
Matériels informatiques	271 923	243 710	255 434
Matériels de bureaux	101 490	100 207	100 207
Matériels industriels	51 923 453	49 144 027	50 268 681
Agencements et aménagements divers	4 765 076	4 507 886	4 660 757
Immobilisations en cours	3 500	687 225	697 046
Immobilisations corporelles brutes	78 712 382	74 861 660	77 874 412
Amortissements cumulés	<28 084 088>	<25 014 228>	<26 568 946>
Immobilisations corporelles nettes	50 628 294	49 847 432	51 305 466

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 30 juin 2021 à 9.666.712 DT contre 6.483.712 DT au 31 décembre 2020 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Titres de participations (*)	7 403 128	4 214 128	4 220 128
Dépôts et cautionnements	602 226	602 226	602 226
Prêt à long terme envers AB Corporation	1 875 486	1 973 766	1 875 486
Immobilisations financières brutes	9 880 840	6 790 120	6 697 840
Amortissements cumulés	<214 128>	-	<214 128>
Immobilisations financières nettes	9 666 712	6 790 120	6 483 712

(*) Les titres de participations au 30 juin 2021 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	30.06.2021	% de détention	30.06.2020	31.12.2020
A.B.C	2 700 000	21,90%	2 700 000	2 700 000
SAPHIR	75 000	15%	75 000	75 000
SOMOSAN	50 000	0,40%	50 000	50 000
SOMOCER NEGOCE	10 000	1%	10 000	10 000
LTD KIT	214 128	99%	214 128	214 128
S.M.C	340 000	27,63 %	10 000	10 000
3S TRADING	100 000	9,10%	100 000	100 000
SOMOCER DE TRANSPORT (**)	1 025 000	58,50%	1 025 000	1 025 000
MEDIA PLUS	30 000	30,00%	30 000	30 000
STE PERIMETRE DE GESTION	6 000	0,05%	-	6 000
SANIMED	2 853 000		-	-
Total	7 403 128		4 214 128	4 220 128

(**) La société « SOMOCER de Transport SARL » est détenue à raison de 58,5% par SOTEMAIL, 39,7% par SOMOCER et 1,8% par SMC. Le contrôle exclusif effectif sur cette filiale est exercé par la société mère SOMOCER et non pas par la société SOTEMAIL. En effet, le Directeur Général de SOMOCER est lui-même Gérant de la société « SOMOCER de Transport SARL ». Par ailleurs, les politiques opérationnelles et financières sont fixées au niveau du management de SOMOCER. Par conséquent, SOTEMAIL n'a pas de contrôle exclusif sur cette société et n'est pas tenue, par voie de conséquence, d'établir des états financiers consolidés à ce titre.

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 30 juin 2021 à 782.074 DT contre 1.078.970 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Frais préliminaires (i)	1 781 420	2 890 507	2 533 095
Charges à répartir (ii)	1 822 959	1 170 702	1 620 329
Ecarts de conversion	208 195	208 195	208 195
Autres actifs non courants bruts	3 812 574	4 269 404	4 361 619
Amortissements & résorptions	<3 030 500>	<2 831 482>	<3 282 649>
Autres actifs non courants nets	782 074	1 437 922	1 078 970

(i) La résorption des frais préliminaires a été calculée sur la base d'un taux annuel de 33%.

(ii) La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est répartie comme suit :

- Les frais de participation aux foires et la location de l'espace publicitaire : 2 ans
- Les frais de publicité : 3 ans

Les frais préliminaires de la période sont relatifs aux frais d'essai du nouveau format « 60 x 120 ».

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 37.196.662 DT au 30 juin 2021 contre 30.344.981 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Stocks de matières premières & consommables	8 442 376	8 349 273	8 348 065
Stocks de produits finis et en cours	29 199 100	23 364 605	22 219 317
Total des stocks bruts	37 641 476	31 713 878	30 567 382
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<429 914>	<1 352 543>	<207 502>
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<14 900>	<8 877>	<14 899>
Total des stocks nets	37 196 662	30 352 458	30 344 981

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2021 à 32.736.795 DT contre 26.197.814 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Clients ordinaires	33 882 492	17 042 553	25 203 652
Clients effets à recevoir	132 222	2 473 247	1 712 081
Clients avoirs à établir	<1 277 919>	<1 011 259>	<717 919>
Clients douteux ou litigieux	2 289 859	1 539 655	1 679 803
Total des comptes clients bruts	35 026 654	20 044 196	27 877 617
Provisions sur créances clients	<2 289 859>	<1 539 655>	<1 679 803>
Total des comptes clients nets	32 736 795	18 504 541	26 197 814

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 30 juin 2021 à 9.022.685 DT contre 10.683.938 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Avances et prêts au personnel	208 049	260 070	278 804
Actionnaires, opérations sur le capital	-	3 000 000	-
Etat et collectivités publiques	4 250 487	3 475 558	2 626 950
Fournisseurs débiteurs	1 601 218	2 109 238	2 295 079
Créances envers les sociétés du groupe (*)	2 066 571	1 499 218	1 995 090
Charges constatées d'avance	522 618	505 109	657 881
RRR à obtenir	244 491	-	807 073
Produits à recevoir	81 794	198 519	-
Blocage et déblocage	43 062	227 811	23 061
Compte d'attente provisionné	205 033	205 033	205 033
Autres actifs	4 395	-	2 000 000
Total des autres actifs courants Brut	9 227 718	11 480 556	10 888 971
Provisions des autres actifs courants	<205 033>	<205 033>	<205 033>
Total des autres actifs courants nets	9 022 685	11 275 523	10 683 938

(*) Les créances envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 30 juin 2021 à 6.600.478 DT contre 5.924.460 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Placement STB	96 900	122 400	113 900
Placement SANIMED	115 680	87 597	104 716
Sanadett Sicav	7 732	-	9 963
STB SICAV	6 181 092	-	-
Salamet CAP	6 332	-	3 139
Echéance à moins d'un an sur Prêt envers AB Corporation	192 742	272 527	192 742
Placements bancaires	-	-	5 500 000
Total des autres actifs financiers	6 600 478	482 524	5 924 460

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 30 juin 2021 à 2.323.232 DT contre 3.304.813 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Banques	2 312 760	8 936 550	3 290 702
Caisse	10 472	11 932	14 111
Total des liquidités & équivalents de liquidités	2 323 232	8 948 482	3 304 813

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 30 juin 2021 à 39.675.993 DT contre 42.053.675 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Capital social	34 513 514	33 713 514	34 513 514
Réserve légale	656 890	656 890	656 890
Prime d'émission	12 986 487	11 786 487	12 986 487
Subventions d'investissements	1 321 066	1 498 809	1 410 565
Résultats reportés	<7 513 779>	<1 551 506>	<1 551 506>
Capitaux propres avant résultat	41 964 178	46 104 194	48 015 950
Résultat de l'exercice (*)	<2 288 185>	<6 658 062>	<5 962 275>
Capitaux propres avant affectation	39 675 993	39 446 132	42 053 675

Les mouvements des capitaux propres au 30 juin 2021 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Affectation résultat	Résultat de la période	Amort. Subvent.	Solde au 30/06/2021
Capital	34 513 514	-	-	-	34 513 514
Réserve légale	656 890	-	-	-	656 890
Prime d'émission	12 986 487	-	-	-	12 986 487
Résultats reportés	<1 551 506>	<5 962 275>	-	-	<7 513 779>
Subvention d'investissement	1 410 565	-	-	<89 499>	1 321 066
Résultat de l'exercice	<5 962 275>	5 962 275	<2 288 185>	-	<2 288 185>
Total	42 053 675	-	<2 288 185>	<89 499>	39 675 993

(*) Le résultat par action de la société se présente comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Résultat net	<2 288 185>	<6 658 062>	<5 962 275>
Nombre moyen pondéré d'actions	34 513 514	30 278 078	32 000 240
Résultat par action	<0,066>	<0,220>	<0,186>

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 30 juin 2021 à 30.622.598 DT contre un solde au 31 décembre 2020 de 27.577.515 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Emprunt leasing	877 272	1 202 947	1 132 428
Emprunts BNA	4 487 864	2 997 357	2 637 313
Emprunts STB	6 058 810	4 984 760	7 053 591
Emprunt BH	5 112 751	2 466 115	2 466 419
Emprunt BTK	247 083	-	344 250
Emprunt UBCI	365 625	506 250	534 375
Emprunt Attijari	800 000	-	800 000
Engagement créance fiscale	12 673 193	7 140 072	12 609 139
Total des emprunts	30 622 598	19 297 501	27 577 515

IV.12 Autres passifs non courants

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 30 juin 2021 à 951.974 DT contre 831.974 DT au 31 décembre 2020 et correspond pour les deux années aux provisions pour risques et charges constatées.

IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2021 à 27.603.981 DT contre 17.864.357 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Fournisseurs d'exploitation	22 464 112	12 336 888	13 202 794
Fournisseurs effets à payer	5 024 109	5 130 459	4 461 870
Fournisseurs d'immobilisations	115 760	781 353	199 693
Fournisseurs factures non parvenues	-	458 807	-
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 603 981	18 707 507	17 864 357

IV.14 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2021 à 12.905.700 DT contre 8.512.886 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Dettes dues au personnel	265 338	250 455	16 083
Dettes sociales CNSS	493 722	563 697	467 268
Congés à payer	214 254	200 678	195 642
Etat, impôts et taxes	8 253 418	7 406 915	4 125 958
Actionnaires dividendes à payer	15 833	15 833	15 833
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	292 905	85 047	185 993
Obligations cautionnées	976 166	461 613	1 284 800
Charges à payer	2 394 064	3 498 957	2 221 309
Total des autres passifs courants	12 905 700	12 483 195	8 512 886

(*) Les dettes envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

IV.15 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 30 juin 2021 à 37.241.343 DT contre 38.540.085 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Découverts bancaires	4 992 951	8 288 453	7 510 638
Crédits de gestion à court terme	5 880 000	6 030 000	5 880 000
Billet de trésorerie	-	-	500 000
Factures escomptées	13 537 147	5 191 000	9 489 281
Financement en devises	1 955 736	5 015 700	5 387 634
Intérêts courus et non échus	523 715	834 785	463 470
Emprunts leasing à moins d'un an	214 477	287 795	328 270
Emprunt bancaire à moins d'un an - BNA	811 136	1 299 577	1 177 086
Emprunt bancaire à moins d'un an - BH	1 612 888	1 133 763	985 045
Emprunts bancaires à moins d'un an - BTK	387 700	906 010	797 333
Emprunts bancaires à moins d'un an - UBCI	450 000	534 375	365 625
Emprunts bancaires à moins d'un an - STB	3 854 593	3 298 743	3 320 303
Crédits immobilisables	3 021 000	4 238 000	2 335 400
Total concours bancaires et autres passifs financiers	37 241 343	37 058 201	38 540 085

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 30 juin 2021 à 25.619.027 DT contre 17.077.886 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Ventes locales	25 218 552	17 234 833	46 642 523
Ventes à l'exportation	1 040 475	47 653	440 420
Ventes en suspension	-	145 771	534 416
R.R.R accordés	<640 000>	<350 371>	<57 031>
Total des revenus	25 619 027	17 077 886	47 560 328

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 30 juin 2021 à 89.499 DT contre 137.356 DT au 30 juin 2020 et sont relatifs à la quote-part des subventions d'investissements.

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 30 juin 2021 à 21.701.279 DT contre 14.505.959 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Achats Matières	14 159 125	9 918 876	21 643 698
Achats d'approvisionnements	4 185 183	2 293 567	5 344 361
Variations de stocks MP & approvisionnements	<94 311>	<175 730>	<174 506>
Achats non stockés	3 451 282	2 469 246	5 848 739
Total des achats d'approvisionnement	21 701 279	14 505 959	32 662 292

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au 30 juin 2021 à 3.494.237 DT contre 3.151.441 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Salaires et compléments de salaires	2 811 074	2 564 337	4 936 749
Charges sociales légales	683 163	587 104	1 234 251
Total des charges de personnel	3 494 237	3 151 441	6 171 000

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30 juin 2021 à 2.867.371 DT contre 3.378.404 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Dotations aux amortissements	1 618 006	1 510 627	3 077 685
Résorptions des autres actifs non courants	296 896	266 753	717 920
Dotations aux provisions sur stocks	222 413	1 090 072	-
Dotation aux provisions des clients	610 056	390 952	531 100
Dotation aux provisions pour risques et charges	120 000	120 000	240 000
Dotation aux provisions sur titres	-	-	214 128
Reprise sur provisions sur stocks	-	-	<48 946>
Transfert de charges	-	-	<92 213>
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	2 867 371	3 378 404	4 639 674

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2021 à 2.461.889 DT contre 1.612.274 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Loyers et charges locatives	5 610	8 815	18 073
Entretiens et réparations	146 807	70 380	189 743
Assurances	115 209	170 406	232 593
Autres services extérieurs	45 632	51 490	103 259
Honoraires	180 000	180 000	530 454
Frais de formations professionnelles	15 632	15 000	21 043
Publicité	180 000	161 755	302 979
Transport sur ventes	371 669	102 864	232 364
Dons et subventions	75 000	60 000	144 281
Jetons de présence	70 000	102 500	222 500
Voyages et déplacements	8 669	60 000	29 175
Missions & réceptions	21 914	31 535	12 046
Frais postaux et de télécommunication	32 192	28 943	63 867
Commissions sur ventes	640 476	420 584	1 190 200
Commissions bancaires	484 253	84 231	352 353
Impôts et taxes	68 826	63 771	197 406
Total des autres charges d'exploitation	2 461 889	1 612 274	3 842 336

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 30 juin 2021 à 4.376.961 DT contre 4.634.765 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Intérêts sur opérations d'escomptes	688 379	1 508 708	2 307 183
Intérêts débiteurs	494 779	684 945	1 119 872
Intérêts sur crédits de gestion	387 620	397 763	649 356
Intérêts des emprunts et des dettes	1 454 157	1 078 793	2 364 532
Intérêts leasing	70 251	63 758	87 231
Intérêts sur financement en devise	47 796	16 521	131 680
Intérêts sur ouverture de lettres de crédits	16 074	38 215	103 667
Intérêts liés aux avances sur factures	389 627	237 863	507 855
Escomptes accordées	326 112	90 802	441 324
Intérêts de retard	187 787	176 161	561 477
Pertes de change	538 209	408 538	744 095
Pertes liées à l'actualisation des titres de placements	<26 000>	59 192	42 052
Total des charges financières	4 574 791	4 761 259	9 060 324
Gain de change	<178 320>	<99 245>	<259 143>
Intérêts sur prorogation clients	<19 510>	<27 249>	<51 717>
Total des produits financiers	<197 830>	<126 494>	<310 860>
Total des charges financières nettes	4 376 961	4 634 765	8 749 464

V.8 Produits des placements

Les produits des placements se sont élevés au 30 juin 2021 à 183.884 DT contre 89.150 DT au 30 juin 2020 et sont relatifs aux intérêts à recevoir sur le prêt envers AB Corporation.

V.9 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 30 juin 2021 à 248.728 DT et correspondent principalement à des pénalités de retard fiscales.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les flux provenant de l'exploitation ont atteint 3.182.837 DT et sont principalement retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, l'actualisation des titres de placements et la quote-part des subventions d'investissement.

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un décaissement net de 4.496.712 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants pour 1.313.712 DT ;
- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières de 3.183.000 DT.

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

Les flux provenant du financement ont dégagé un encaissement net de 2.849.981 DT lié aux encaissements et aux décaissements des crédits de gestion et des emprunts bancaires et leasing.

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

Les transactions et les soldes avec les parties liées se présentent ainsi :

VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours du premier semestre de 2021 avec la société mère SOMOCER et les autres parties liées totalise un montant de 6 208 092 DT et se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Société A.B.C.	2 020 902	802 046	2 660 253
Société SOMOCER	3 904 356	543 717	5 608 941
Société AB Corporation	-	17 895	17 895
Société SANIMED	-	-	3 750
Société AGRIMED	-	-	4 050
Société 3S TRADING	282 833	110 772	158 958
Total du chiffre d'affaires (HTVA)	6 208 092	1 474 430	8 453 847

VII.2 Achats

Les achats effectués auprès de la société mère SOMOCER et les autres parties liées au cours du premier semestre de 2021 totalisent un montant de 14.142.057 DT et se détaillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Société SOMOCER	11 822 359	8 206 437	18 284 157
Société A.B.C.	3 490	-	572
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	2 031 569	1 412 509	3 053 267
Ideal transport	284 639	-	84 599
Total des achats (HTVA)	14 142 057	9 618 946	21 422 594

VII.3 Soldes avec les parties liées

La situation des soldes avec les parties liées au 30 juin 2021 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar Tunisien	A.B.C.	SOMOCER	AB Corporation	SOMOCER NEGOCE	3S TRADING	KIT	SMC	Ideal transport
Autres actifs courants			971 761	897 242		6 000		191 232
Soldes Clients	768 505	3 317 099	23 639	524 160	561 420			
Prêt (Long & Court termes)			2 068 228					
Solde Fournisseurs (*)	<4 118>	<11 026 310>		3 472 852			<1 801 713>	<60 876>
Autres passifs courants		<292 905>						
Total	764 387	<8 002 116>	3 063 628	4 894 254	561 420	6 000	<1 801 713>	130 357

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2020 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar Tunisien	A.B.C.	SOMOCER	AB Corp.	SANIM ED	SOMOCER NEGOCE	AGRIMED	3S TRADING	KIT	SMC	Ideal transport
Autres actifs courants	-	-	971 761	-	897 242	-	-	6 000	-	120 086
Soldes Clients	191 715	846 280	23 639	9 718	519 113	5 350	278 587	-	-	
Prêt (Long & Court termes)	-	-	2 068 229	-	-	-	-	-	-	
Solde Fournisseurs (*)	-	<3 785 901>	-	-	2 405 811	-	-	-	<1 576 807>	<90 521>
Autres passifs courants	-	<185 993>	-	-	-	-	-	-	-	
Total	191 715	<3 125 614>	3 063 629	9 718	3 822 166	5 350	278 587	6 000	<1 576 807>	29 566

(*) Le solde des effets à payer émis par SOTEMAIL et escomptés par SOMOCER s'élève à 736.991 DT au 31 décembre 2020.

VII.4 Autres transactions avec les parties liées

- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 30 juin 2021 s'élève à 2.068.228 DT dont 192.742 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre du premier semestre 2021 s'élèvent à 81.794DT hors taxes.
- Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoces qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoces est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisées par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. Un avenant a été signé le 1er juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1er janvier 2019. Le montant des commissions constaté par la société SOTEMAIL au titre du premier semestre 2021 s'élève à 640.476 DT hors taxes.
- La location auprès de SOMOCER d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.

VIII.1 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	30.06.2021	30.06.2020	Charges	30.06.2021	30.06.2020	Soldes	30.06.2021	30.06.2020
CA Local	24 578 552	16 884 462	Stockage					
CA Export	1 040 475	193 424						
Production stocké	6 979 783	3 692 445						
Total	32 598 810	20 770 331	Total			Production	32 598 810	20 770 331
Production	32 598 810	20 770 331	-					
			Achats consommés	21 701 279	14 505 958	Marge sur coût matière	10 897 531	6 264 373
Marge sur coût matière	10 897 531	6 264 373	Autres charges externes	2 393 062	1 548 503	Valeur ajoutée	8 504 469	4 715 870
Valeur ajoutée	8 504 469	4 715 870	Charges de personnel	3 494 237	3 151 441			
			Impôts et taxes	68 826	63 771	Excédent brut d'exploitation	4 941 406	1 500 657
			Total	3 563 063	3 215 212			
Excédent brut d'exploitation	4 941 406	1 500 657						
Autre produits ordinaires	86	16	Charges financières nettes	4 376 961	4 634 765			
Produits des placements	183 884	89 150	Autres pertes ordinaires	248 728	312 073			
Quotes-parts des subv d'investissement	89 499	137 356	DAAP	2 867 371	3 378 404			
Total	5 214 876	1 727 180	Impôt sur les bénéfices	10 000	60 000	Résultat des activités ordinaires	<2 288 185>	<6 658 062>
Résultat des activités ordinaires	<2 288 185>	<6 658 062>	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat après modifications	<2 288 185>	<6 658 062>
Total	<2 288 185>	<6 658 062>	Total	-	-			

IX.1 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	V.B 2020	Acquisitions	Cessions / Rec.	V.B HY21	Amortiss. Cumulés 2020	Dotations	Cessions	Amortiss. Cumulés HY21	V.C.N 2020	VCN HY21
Logiciel	193 467	-	-	193 467	163 003	10 931	-	173 934	30 464	19 533
Fond de commerce	30 000	-	-	30 000	4 126	750	-	4 876	25 874	25 124
Total I.Incorporelles	223 467	-	-	223 467	167 129	11 681	-	178 810	56 338	44 657
Terrains	2 191 210	68 232	-	2 259 442	-	-	-	0	2 191 210	2 259 442
Constructions	12 378 881	93 214	-	12 472 095	3 182 862	138 324	-	3 321 186	9 196 019	9 150 909
Agén. Amén. & Inst.	4 660 757	104 319	-	4 765 076	2 497 431	123 678	-	2 621 109	2 163 326	2 143 967
Matériels de transports	240 489	-	-	240 489	68 353	9 963	-	78 316	172 136	162 173
Matériels industriels	50 268 683	1 654 771	-	51 923 453	15 664 242	1 159 317	-	16 823 559	32 724 080	33 219 533
Equipements de bureau	100 207	1 283	-	101 490	63 488	4 317	-	67 805	36 719	33 685
Matériels informatiques	255 434	16 489	-	271 923	156 966	12 643	-	169 609	98 468	102 314
Constructions à Stat. Jurid. Part.	1 363 387	-	-	1 363 387	2 268 653	13 461	-	2 282 114	975 094	961 633
Mat. Indus. à Stat. Jurid. Part.	4 028 957	-	-	4 028 957	1 495 273	123 853	-	1 619 126	2 533 684	2 409 831
Mat. de transp. à Stat. Jurid. Part.	1 689 363	68 950	<475 742>	1 282 571	1 082 758	20 769	91 184	1 012 343	606 605	270 228
Immobilisations en cours	697 046	-	<693 546>	3 500	88 921	-	-	88 921	608 125	<85 421>
Total I.Corporelles	77 874 412	2 007 258	<1 169 288>	78 712 382	26 568 946	1 606 326	91 184	28 084 088	51 305 466	50 628 294
Total immobilisations	78 097 879	2 007 258	<1 169 288>	78 935 849	26 736 075	1 618 006	91 184	28 262 898	51 361 804	50 672 951

IX.2 Tableau de variation des emprunts

<i>Emprunts</i>	<i>Solde au 31.12.2020</i>			<i>Nouveaux emprunts</i>	<i>Règlement échéances</i>	<i>Solde au 30.06.2021</i>		
	<i>Total Fin de période</i>	<i>Échéance à + 1 an</i>	<i>Échéance à -1 an</i>			<i>Total Fin de période</i>	<i>Échéance à + 1 an</i>	<i>Échéance à -1 an</i>
BH (7 MD)	2 920 820	1 999 029	921 790	-	<225 826>	2 694 994	1 274 448	1 420 547
UBCI (1,35 MD)	900 000	534 375	365 625	-	<84 375>	815 625	365 625	450 000
STB (1,436 MD)	1 316 333	1 077 000	239 333	-	<59 833>	1 256 500	957 332	299 167
STB (5 MD)	4 000 000	3 000 000	1 000 000	-	<250 000>	3 750 000	2 500 000	1 250 000
STB (1 MD)	1 000 000	1 000 000	-	-	-	1 000 000	1 000 000	-
BH- 0,530 MD	530 645	467 390	63 254	-	-	530 645	338 304	192 341
BNA (4 MD)	3 814 399	2 637 313	1 177 086	-	<3 814 399>	-	-	-
STB (2,5 MD)	1 330 744	-	1 330 744	-	-	1 330 744	-	1 330 744
ATTIJ (0,800 MD)	800 000	800 000	-	-	-	800 000	800 000	-
BTK (0,433 MD)	396 917	252 583	144 333	-	<72 167>	324 750	180 417	144 333
BTK (0,150 MD)	141 667	91 667	50 000	-	<20 833>	120 833	66 667	54 167
STB(0,116 MD)	113 126	94 272	18 854	-	<7 856>	105 270	84 845	20 426
STB (0,840 MD)	760 805	280 297	480 509	-	<80 085>	680 720	40 042	640 678
STB (1,191 MD)	1 128 885	878 021	250 863	-	<62 716>	1 066 169	752 590	313 579
STB(0,724 MD)	724 000	724 000	-	-	-	724 000	724 000	-
BTK (0,224 MD)	224 600	-	224 600	-	<224 600>	-	-	-
BTK (0,473 MD)	378 400	-	378 400	-	<189 200>	189 200	-	189 200
BH (3,5 MD)	-	-	-	3 500 000	-	3 500 000	3 500 000	-
BNA (3,849 MD)	-	-	-	3 849 000	-	3 849 000	3 037 864	811 136
BNA (1.450 MD)	-	-	-	1 450 000	-	1 450 000	1 450 000	-
Total emprunts en dinars	20 481 340	13 835 947	6 645 392	8 799 000	<5 091 890>	24 188 450	17 072 132	7 116 317

IX.3 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Charges d'intérêts à payer	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 30.06.2021	Échéance entre 1 et 5 ans	Taux d'interet
2 020	600361	Matériel de transport	23 883	660	11 927	11 927	-	1,09%
2 018	659771	Matériel de transport & mat indus	129 795	16 294	44 926	97 248	52 323	1,28%
2 019	659761	Matériel de transport	39 936	5 004	13 823	29 919	16 095	1,28%
2 020	382410-1	Matériel de transport	10 568	38	1 314	1 314	-	2,92%
2 020	387270-1	Matériel de transport	29 499	511	10 587	10 587	-	1,91%
2 020	179981	Construction	956 893	355 366	117 047	878 514	761 467	1,08%
2 021	1568070	Matériel de transport	68 950	16 475	14 867	62 243	47 376	1,14%
Total			1 259 523	394 349	214 492	1 091 752	877 260	

X. Les engagements hors bilan

X.1 Engagements donnés

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
a) Garanties personnelles		
- Cautionnement et autres garanties	602 226	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'elec et de gaz (STEG)
b) Garanties réelles		
- Hypothèques		
- Nantissements	1,450 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,8 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,742 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	5 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,5 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,540 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,7 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,8 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,35 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	7,3 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	6,050 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de

		commerce
	0,5 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,450 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,4 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,3 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,750 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	14,145 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,8 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,8 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	6,855 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,145 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,8 MD	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,4 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels
	3 MD	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels
c) Effet escomptés et non échus	12 806 643	

X.2 Engagements reçus :

Type d'engagement	Valeur totale	Société	Observation
a) Garanties réelles			
	234 020	Ets Lazreg d'équipement	Hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
Nantissements	20 000	Ste EL Meniar	Nantissement en premier rang sur le fonds de commerce.

XI. Intérêts sur crédits bancaires non encore échus :

Organisme Financier	Montant (DT)	Intérêts non courus (DT)
BH (6 855 000 MD)	7 000 000	305 558
UBCI (1.35 MD)	1 350 000	62 842
STB (1.436 MD)	1 436 000	303 166
STB (5 MD)	5 000 000	786 257
STB (1 MD)	1 000 000	322 557
BH (0.530 MD)	530 644	39 972
STB (2.5 MD)	2 500 000	24 331
ATTIJ (0.800 MD)	800 000	272 856
BTK (0.433 MD)	433 000	38 293
BTK (0.150 MD)	150 000	13 315
STB(0.116 MD)	116 268	28 771
STB (0.841 MD)	840 889	33 328
STB (1.191 MD)	1 191 600	233 576
STB(0.724 MD)	724 000	271 143
BTK (0.473 MD)	473 000	6 359
BNA (1.450 MD)	1 450 000	592 663
BNA (3.849 MD)	3 849 000	931 806
BH(3.5MD)	3 500 000	1 423 690
Total	32 344 401	5 690 484

Tunis, le 10 septembre 2021

**Mesdames et Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL»
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

Introduction

Nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'Email («SOTEMAIL» ou «Société»), comprenant le bilan au 30 juin 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs s'élevant à 39.675.993 dinars tunisiens, y compris le résultat déficitaire de la période qui s'élève à 2.288.185 dinars tunisiens.

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée à la pandémie Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

1. Justification de notre conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021, la réserve suivante a été soulevée :

- L'examen des créances clients au 30 juin 2021 a révélé l'existence de créances douteuses pour un montant de 1.011 mille DT constitués principalement d'une créance de 449 mille DT sur un client libyen datant de plus d'un an et d'autres créances non mouvementées depuis 2017. Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.

2. Conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «justification de notre conclusion avec réserve», nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SOTEMAIL, au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note 111.12 aux états financiers intermédiaires dans laquelle la Direction décrit l'impact du COVID-19 sur l'activité, la situation financière et les performances de la Société ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elle a bénéficié.

Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF

CRG Audit

Ahmed Sahnoun

Chiraz Drira

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Moderne de Céramique «SOMOCER»
Siège Social : Menzel Hayet 5033, Monastir TUNIS

La Société Moderne de Céramique «SOMOCER SA», publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Ahmed SAHNOUN et Mme Chiraz DRIRA.

Bilan
Arrêté au 30 juin 2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Actifs non courants				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		1 963 090	1 933 042	1 961 840
Moins : amortissements		<1 435 362>	<1 366 648>	<1 400 266>
	IV.1	527 728	566 394	561 574
Immobilisations corporelles		144 426 930	138 130 867	142 936 257
Moins : amortissements		<85 183 967>	<79 245 623>	<82 302 787>
Moins : provisions		<593 645>	<593 645>	<593 645>
	IV.2	58 649 318	58 291 599	60 039 825
Immobilisations financières		59 151 151	47 226 194	59 082 256
Moins : provisions		<1 437 643>	<1 437 643>	<1 437 643>
	IV.3	57 713 508	45 788 551	57 644 613
Total des actifs immobilisés		116 890 554	104 646 544	118 246 012
Autres actifs non courants	IV.4	565 765	1 326 038	894 773
Total des actifs non courants		117 456 319	105 972 582	119 140 785
Actifs courants				
Stocks		53 701 627	53 844 779	53 901 986
Moins : provisions		<1 201 704>	<1 359 817>	<1 518 785>
	IV.5	52 499 923	52 484 962	52 383 201
Clients et comptes rattachés		54 018 390	47 619 228	46 494 064
Moins : provisions		<12 686 040>	<9 718 703>	<12 293 712>
	IV.6	41 332 350	37 900 525	34 200 352
Autres actifs courants		19 101 836	15 092 249	17 415 994
Moins : provisions		<1 053 568>	<1 048 765>	<1 053 568>
	IV.7	18 048 268	14 043 484	16 362 426
Autres actifs financiers	IV.8	13 422 410	9 950 116	13 071 216
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	220 229	876 013	1 120 255
Total des actifs courants		125 523 180	115 255 100	117 137 451
Total des actifs		242 979 500	221 227 682	236 278 236

Bilan
Arrêté au 30 juin 2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Capitaux propres				
Capital		40 656 000	40 656 000	40 656 000
Actions propres		<1 000 000>	<1 000 000>	<1 000 000>
Réserves		22 867 967	22 867 967	22 867 967
Autres capitaux propres		8 931 425	9 108 301	8 769 136
Résultats reportés		9 959 431	9 559 226	9 559 226
Capitaux propres avant résultat de la période		81 414 823	81 191 494	80 852 329
Résultat de la période/de l'exercice		<1 653 705>	<6 966 568>	650 205
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	IV.10	<u>79 761 118</u>	<u>74 224 926</u>	<u>81 502 534</u>
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	IV.11	41 760 193	31 421 379	45 067 347
Provision pour risques et charges		1 305 072	1 005 072	1 005 072
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>43 065 265</u>	<u>32 426 451</u>	<u>46 072 419</u>
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	22 902 485	29 887 250	21 799 236
Autres passifs courants	IV.13	20 503 460	17 365 000	13 123 614
Autres passifs financiers	IV.14	55 921 233	43 649 885	58 152 087
Concours bancaires	IV.15	20 825 938	23 674 170	15 628 346
<u>Total des passifs courants</u>		<u>120 153 117</u>	<u>114 576 305</u>	<u>108 703 283</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>163 218 382</u>	<u>147 002 756</u>	<u>154 775 702</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>242 979 500</u>	<u>221 227 682</u>	<u>236 278 236</u>

Etat de résultat
Période du 1^{er} janvier au 30 juin
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
<u>Produits d'exploitation</u>				
Revenus	V.1	44 529 683	33 603 279	82 692 414
Autres produits d'exploitation	V.2	225 091	534 777	970 679
Total des produits d'exploitation		44 754 774	34 138 056	83 663 093
<u>Charges d'exploitation</u>				
Variation stocks des produits finis		2 171 161	<1 684 374>	<4 063 076>
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<27 973 752>	<20 239 909>	<47 913 846>
Charges de personnel	V.4	<6 989 659>	<6 507 515>	<12 827 964>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<3 692 862>	<3 539 835>	<9 879 986>
Autres charges d'exploitation	V.6	<3 811 425>	<2 829 927>	<6 464 333>
Total des charges d'exploitation		<40 296 537>	<34 801 560>	<81 149 205>
<u>Résultat d'exploitation</u>		4 458 237	<663 504>	2 513 888
Charges financières nettes	V.7	<6 145 793>	<6 475 756>	<13 640 356>
Produits des placements	V.8	266 334	506 700	850 796
Autres gains ordinaires	V.9	175 832	48 058	12 417 980
Autres pertes ordinaires	V.10	<297 443>	<291 106>	<246 053>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<1 542 833>	<6 875 608>	1 896 255
Impôt sur les sociétés		<110 872>	<90 960>	<1 246 050>
Résultat net de la période/de l'exercice		<1 653 705>	<6 966 568>	650 205

Etat de flux de trésorerie
Période du 1er janvier au 30 juin 2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>				
Encaissements reçus des clients		47 757 197	27 933 504	90 743 592
Sommes versées aux fournisseurs		<31 019 224>	<22 846 104>	<63 822 081>
Sommes versées au personnel		<6 943 241>	<4 875 667>	<11 043 393>
Frais financiers payés		<2 841 377>	<3 713 700>	<7 494 960>
Encaissements placements		11 079 000	1 948	1 503 900
Décaissements placements		<11 015 000>	-	<5 696 542>
Impôt et taxes		<1 868 354>	<2 169 160>	<5 960 235>
<u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u>		<u>5 149 001</u>	<u><5 669 179></u>	<u><1 769 719></u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<1 905 531>	<716 618>	<813 581>
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		<231 000>	<88 000>	<88 000>
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>		<u><2 136 531></u>	<u><804 618></u>	<u><901 581></u>
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>				
Encaissements provenant des emprunts		679 980	1 177 714	11 938 683
Remboursement d'emprunts		<2 933 825>	<1 882 083>	<9 066 339>
Encaissements moyens de financements CT	VI.1	29 138 214	30 325 650	61 799 616
Décaissements moyens de financements CT	VI.2	<36 025 924>	<32 299 368>	<62 728 354>
Distribution de dividendes et autres distributions		<22 570>	<106 522>	<277 836>
Encaissements subventions		54 038	698 102	735 292
<u>Flux de trésorerie affectés au financement</u>		<u><9 110 088></u>	<u><2 086 506></u>	<u>2 401 062</u>
<u>Variation de trésorerie</u>		<u><6 097 619></u>	<u><8 560 304></u>	<u><270 238></u>
<u>Trésorerie au début de l'exercice</u>		<u><14 508 091></u>	<u><14 237 853></u>	<u><14 237 853></u>
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>		<u><20 605 709></u>	<u><22 798 157></u>	<u><14 508 091></u>

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des besoins de comparabilité.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La Société Moderne de Céramique« SOMOCER» ou « Société » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 3 juillet 1985, son capital s'élève au 30 juin 2021à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès, baignoires et poudre atomisée. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

II. Les faits significatifs de la période

Le chiffre d'affaires réalisé au cours des six premiers mois de 2021 a connu une légère reprise de10.926 mille DT soit 33% de plus que le chiffre d'affaires réalisé lors de la même période de l'année 2020.Cette légère amélioration est expliquée par l'augmentation du Chiffre d'affaire à l'export suite à l'ouverture des frontières libyenne ainsi que l'impact de la pandémie du COVID 19 sur les ventes du premier semestre 2021. Toutefois, ce léger regain n'a pas pu éponger toutes les charges de la période et a abouti à un résultat déficitaire au 30 juin 2021 de 1.654 mille DT contre un déficit net plus important de 6.966 mille DT au 30 juin 2020. La note III.12 aux états financiers intermédiaires contient la description de la Direction de l'impact du COVID-19 sur l'activité, la situation financière et les performances ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont la société a bénéficié.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996 et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2020.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2021 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2020.

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Nature	Taux
- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	3% (35 ans)
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	De 4% à 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	3% (35 ans)

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de la fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée, de l'unité de cogénération, de l'unité monocuisson (Grès) et de l'unité monoporose (faïence) : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

Les charges à répartir sont relatives aux frais de l'augmentation du capital qui a eu lieu au mois de juin 2016 et aux dépenses publicitaires qui ont un impact bénéfique sur plusieurs exercices et qui ont un caractère non répétitif.

La résorption des frais liés à l'augmentation du capital est faite sur une durée de trois ans et les frais de marketing sont résorbés sur une durée de deux années.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Il est procédé à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provision pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

- a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.
- b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme : A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme : A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultant sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

III.12 Impact de la pandémie du COVID-19 sur l'activité et les états financiers intermédiaires

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

Des vagues plus virulentes ont été enregistrées courant le dernier trimestre 2020 et le premier semestre 2021 engendrée par la pandémie du COVID-19. Cette situation a impacté négativement l'activité de la société. En effet, le management a décidé de ne pas suspendre l'ensemble de ses activités (production et vente) durant ce 1^{er} semestre 2021. L'ouverture des frontières avec la Libye a donné un souffle à l'activité avec une augmentation du chiffre d'affaire à l'export de 1889 mille DT soit 99% par rapport à la même période 2020 mais cela n'a pas été suffisant pour absorber les charges de fonctionnement de la société.

Dans ce contexte de crise, le management s'est assuré de la recouvrabilité de ses actifs dont principalement les stocks et les créances envers les clients et a constaté les provisions nécessaires.

Pour faire face à cette situation, la société a souscrit aux mesures gouvernementales prévues par le décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020 et a obtenu un accord pour le bénéfice des mesures d'accompagnement fiscales et bancaires prévues à cet effet et qui sont relatives principalement au rééchelonnement des dettes fiscales sur 7 ans et des dettes bancaires en commun accord avec les banques concernées.

III.13 Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers intermédiaires nécessitant une information dans les notes aux états financiers.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 30 juin 2021 un montant de 527.728 DT contre 561.574 DT au 31 décembre 2020. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Logiciels	340 163	334 114	338 912
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	256 492	245 493	269 493
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha plus	207 185	194 185	194 185
Immobilisations incorporelles brutes	1 963 090	1 933 042	1 961 840
Amortissements cumulés	<1 435 362>	<1 366 648>	<1 400 266>
Immobilisations incorporelles nettes	527 728	566 394	561 574

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2021 à 58.649.318 DT contre 60.039.825 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Terrains	3 889 234	3 199 982	3 848 795
Constructions	22 946 438	22 748 410	22 935 440
Installations techniques matériels et outillages	96 723 879	93 164 933	95 590 846
Matériels de transport	2 167 354	2 130 861	2 151 054
Installations générales, agencements et aménagements	9 949 667	9 396 558	9 671 918
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 729 479	1 595 957	1 698 440
Immobilisations en cours	2 083 203	163 586	1 784 926
Immobilisations à statut juridique particulier	4 937 676	5 730 580	5 254 838
Immobilisations corporelles brutes	144 426 930	138 130 867	142 936 257
Amortissements cumulés	<85 183 967>	<79 245 623>	<82 302 787>
Provisions sur terrains	<593 645>	<593 645>	<593 645>
Immobilisations corporelles nettes	58 649 318	58 291 599	60 039 825

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 30 juin 2021 à 57.713.508 DT contre 57.644.613 DT au 31 décembre 2020 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Titres de participations	54 767 079	42 518 150	54 532 991
Dépôts et Cautionnements	1 519 249	1 519 249	3 030 016
Prêt AB corporation	2 864 822	3 188 795	1 519 249
Immobilisations financières brutes	59 151 151	47 226 194	59 082 256
Provision pour dépréciation	<1 437 643>	<1 437 643>	<1 437 643>
Immobilisations financières nettes	57 713 508	45 788 551	57 644 613

Les titres de participations au 30 juin 2021 se détaillent comme suit :

Titre	Solde Brut au 30/06/2021	Provision pour dépréciation	Solde Net au 30/06/2021
SOTEX ALGER	3 038	<3 038>	-
Société Argile Médenine	26 400	<26 400>	-
BTS	10 000	<10 000>	-
A.B.C	7 896 000	-	7 896 000
SOTEMAIL	24 393 782	-	24 393 782
SOMOCER NEGOCE	1 590 000	-	1 590 000
SANILIT	1 350 000	<1 350 000>	-
I.N.C.O.M.A.	1 836 170	-	1 836 170
Participation Sté EL AKKAR	75 000	<25 000>	50 000
SOMOSAN	3 200 000	-	3 200 000
STB	98 600	<23 205>	75 395
SMC	534 089	-	534 089
PARTICIPATION 3S TRADING	1 000 000	-	1 000 000
SOMOCER Transport	705 000	-	705 000
MEDIA PLUS	45 000	-	45 000
Sté Périmètre de Gestion	12 004 000	-	12 004 000
Total	54 767 079	<1 437 643>	53 329 436

(*) Depuis sa création début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance depuis son entrée en exploitation. Les charges financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN.

Un plan de restructuration a été engagé par le management de SOMOSAN et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. De plus, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement. Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2018, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés.

Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière.

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 30 juin 2021 à 565.765DT contre 894.773 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Frais préliminaires	3 328 143	3 328 143	3 328 143
Charges à répartir	3 416 637	3 416 637	3 416 637
Autres actifs non courants bruts	6 744 780	6 744 780	6 744 780
Résorption	<6 179 015>	<5 418 742>	<5 850 007>
Autres actifs non courants nets	565 765	1 326 038	894 773

Les autres actifs non courants sont principalement liés à des frais exceptionnels engagés par la société dans le cadre des opérations d'extension et des nouveaux investissements (notamment un nouvel investissement relatif à la ligne de production « Monoporose » qui permet d'avoir la même qualité de faïence avec un seul passage au four au lieu de deux passages).

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève au 30 juin 2021 à 52.499.923DT contre 52.383.201DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Stocks de matières premières	24 967 098	25 224 259	27 530 961
Stocks de matières consommables et PDR	4 279 536	3 957 986	4 087 193
Stocks de produits finis	24 454 993	24 662 534	22 283 832
Total des stocks bruts	53 701 627	53 844 779	53 901 986
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<455 204>	<451 057>	<422 345>
Provisions pour dép. des stocks de matières consommables et PDR	<132 300>	<119 620>	<115 464>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<614 200>	<789 140>	<980 976>
Total des stocks nets	52 499 923	52 484 962	52 383 201

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2021 à 41.332.350DT contre 34.200.352 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Clients ordinaires	38 301 163	27 413 312	32 365 685
Clients effets à recevoir	3 007 814	10 461 958	1 811 293
Clients douteux ou litigieux	12 709 413	9 743 958	12 317 086
Total des comptes clients bruts	54 018 390	47 619 228	46 494 064
Provisions pour dépréciation Clients	<12 686 040>	<9 718 703>	<12 293 712>
Total des comptes clients nets	41 332 350	37 900 525	34 200 352

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 30 juin 2021 à 18.048.268DT contre 16.362.426 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Personnel, prêts et avances	828 868	823 641	1 391 688
Etat impôts et taxes	6 013 008	5 579 553	6 499 749
Avances fournisseurs	54	54	54
Dividendes à recevoir ABC	-	388 035	-
Produits à recevoir STEG	196 458	1 172 000	6 196 606
Créances envers les sociétés du groupe (*)	7 444 912	4 728 443	261 000
Débiteurs divers (**)	1 871 270	798 147	1 081 891
Loyer à recevoir Pyramide du Lac	-	178 067	299 458
Blocage sur crédits documentaires	343 220	156 968	445 993
Charges constatées d'avance	2 304 047	1 092 908	1 139 555
Subvention à recevoir	100 000	174 433	100 000
Total des autres actifs courants bruts	19 101 836	15 092 249	17 415 994
Provisions des autres actifs courants (**)	<1 053 568>	<1 048 765>	<1 053 568>
Total des autres actifs courants nets	18 048 268	14 043 484	16 362 426

(*) Le détail des créances envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII Soldes avec les parties liées.

(**) La colonne comparative 2020 a été retraitée pour des besoins de comparabilité. Nous avons reclassé une créance de 185 KDT en débiteurs divers

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 30 juin 2021 à 13.422.410DT contre 13.071.216DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Billets de trésorerie ABC Gros	3 936 000	500 000	3 750 000
Titres de placement SOTEMAIL	9 009 823	9 009 823	9 009 823
Échéance à moins d'un an sur prêt AB Corporation	476 587	440 292	311 393
Total des autres actifs financiers	13 422 410	9 950 116	13 071 216

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 30 juin 2021 à 220.229DT contre 1.120.255DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Banques	216 559	874 844	1 116 853
Caisse	3 670	1 169	3 402
Total des liquidités et équivalents de liquidités	220 229	876 013	1 120 255

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 30 juin 2021 à 79.761.118DT contre 81.502.534DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Capital social	40 656 000	40 656 000	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	<1 000 000>	<1 000 000>
Réserve légale	4 065 600	4 065 600	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645	1 081 645
Prime d'émission	14 755 569	14 755 569	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154	2 965 154
Réserves spéciales de réinvestissement	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Fonds social	250 000	250 000	-
Subventions d'investissements (*)	1 681 425	1 858 301	1 769 136
Résultats reportés	9 959 430	9 559 225	9 559 226
Capitaux propres avant résultat	81 414 823	81 191 494	80 852 329
Résultat de l'exercice	<1 653 705>	<6 966 568>	650 205
Capitaux propres avant affectation	79 761 118	74 224 926	81 502 534

(*) Le détail des subventions d'investissements se présente comme suit :

Nature des sub. D'investissements	Date d'acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2020	Résorption 2020	VCN au 30/06/2021
Plan de mise à niveau	Avant 2012	-	2 929 679	<2 929 679>	-	-	-
4ème plan de mise à niveau	02/04/2014	6.67%	56 175	<17 778>	30 888	1 856	29 032
4ème plan de mise à niveau	09/06/2014	6.67%	906 682	<276 905>	508 577	29 969	478 608
5ème plan de mise à niveau	01/01/2015	6.67%	422 278	<112 571>	253 206	13 971	239 235
Subvention ANME	31/12/2016	6.67%	570 000	<75 974>	417 870	18 840	399 030
Plan de mise à niveau	01/01/2018	6.67%	698 101	<46 149>	558 595	23 075	535 520
Total			5 582 915	<3 459 056>	1 769 136	87 711	1 681 425

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 30 juin 2021 à 41.760.193DT contre un solde de 45.067.347DT au 31 décembre 2020. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Emprunt AMEN BANK	2 492 842	2 037 964	2 824 162
Emprunt UBCI	433 333	600 000	633 333
Emprunt ATTIJARI	3 439 478	315 340	3 529 935
Emprunt BNA	1 333 333	2 666 667	2 000 000
Emprunt STB	6 142 025	5 147 484	6 905 316
Emprunt BH	8 455 683	9 078 471	9 136 573
Autres dettes envers l'Etat	19 283 729	10 917 601	19 708 216
Emprunts Leasing	179 770	657 852	329 812
Total des emprunts	41 760 193	31 421 379	45 067 347

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Échéances à plus d'un an sur emprunts bancaires (Voir note VIII.7)	22 296 694	19 845 926	25 029 319
Échéances à plus d'un an sur emprunts Leasing (Voir note VIII.6)	179 770	657 852	329 812
Autres dettes envers l'Etat	19 283 729	10 917 601	19 708 216
Total des emprunts	41 760 193	31 421 379	45 067 347

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2021 à 22.902.485DT contre 21.799.236 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Fournisseurs d'exploitation	19 276 114	24 639 420	17 742 524
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	3 623 468	5 244 927	4 053 809
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	2 903	2 903	2 903
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 902 485	29 887 250	21 799 236

IV.13 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2021 à 20.503.460DT contre 13.123.614DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Dettes dues au personnel	1 099 678	1 244 963	1 134 776
Sécurité sociale	1 387 625	1 141 748	1 282 028
Etat, impôts et taxes	6 091 571	4 204 845	2 425 290
Etat, reconnaissance de dette	8 073 788	7 509 299	5 709 108
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	96 181	115 211	162 321
Obligations cautionnées	1 193 036	794 940	1 334 758
Autres créditeurs divers	381 655	585 088	244 903
Dividendes à payer	1 383	1 383	1 383
Charges à payer	2 178 543	1 767 523	829 047
Total des autres passifs courants	20 503 460	17 365 000	13 123 614

(*) Le détail des dettes envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII.5 Soldes avec les parties liées.

IV.14 Autres passifs financiers

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 30 juin 2021 à 55.921.233DT contre 58.152.087 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Emprunts à moins d'un an (Voir note VIII.7)	13 891 807	9 429 055	10 328 760
Emprunts leasing à moins d'un an (Voir note VIII.6)	72 418	373 939	279 351
Intérêts courus	813 984	874 768	305 625
Charge à payer échelle d'intérêt	269 007	617 128	445 818

Préfinancement export	4 870 000	4 720 000	4 720 000
Préfinancement stock	6 790 000	6 990 000	6 790 000
Billets de trésorerie	2 700 000	1 000 000	3 000 000
Mobilisation de créances	<460>	591 977	<460>
Crédits de financement	26 514 477	19 053 018	32 282 992
Total des autres passifs financiers	55 921 233	43 649 885	58 152 087

IV.15 Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 30 juin 2021 à 20.825.938 DT contre 15.628.346DT au 31 décembre 2020 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 30 juin 2021 à 44.529.683DT contre 33.603.279DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Ventes locales	27 778 133	22 922 767	57 213 987
Ventes à l'exportation	3 791 646	1 902 665	4 628 640
Ventes électricité	1 312 569	1 195 777	2 667 785
Autres Ventes	11 647 335	7 582 070	18 182 002
Total des revenus	44 529 683	33 603 279	82 692 414

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 30 juin 2021 à 225.091DT contre 534.777DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Loyers	92 380	298 781	632 483
Subventions d'exploitation	-	102 800	177361
Subventions d'investissements	87 711	88 196	70 835
Mise à disposition du personnel	45 000	45 000	90 000
Total des autres produits d'exploitation	225 091	534 777	970 679

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 30 juin 2021 à 27.973.752DT contre 20.239.909 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Achats consommés de M.P et consommables	17 003 746	12 213 299	29 415 600
Consommations énergétiques	7 155 061	5 314 635	12 267 297
Achats non stockés	1 913 576	1 794 039	3 380 091
Achats consommés de PSF	993 640	573 573	1 609 324
Achats sous-traitance	907 729	344 363	1 241 534
Total des achats d'approvisionnement	27 973 752	20 239 909	47 913 846

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au 30 juin 2021 à 6.989.659DT contre 6.507.515DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Salaires et compléments de salaires	5 986 859	5 560 503	10 909 788
Charges sociales et autres	1 002 800	947 012	1 918 176
Total des charges de personnel	6 989 659	6 507 515	12 827 964

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30 juin 2021 à 3.692.862 DT contre 3.539.835 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 988 607	2 820 316	5 990 423
Résorption des frais préliminaires et des charges à répartir	329 008	428 049	859 314
Dotations aux provisions des stocks	-	404 520	1 004 519
Dotations aux provisions des créances clients	392 328	-	2 600 000
Dotations aux provisions des autres actifs courants	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	300 000	300 000	304 803
Total des dotations aux provisions	4 009 943	3 952 885	10 759 059
Reprise sur provisions des créances clients	-	<413 050>	<438 040>
Reprise sur provisions des stocks	<317 081>	-	-
Reprise sur provisions des immobilisations financières	-	-	<441 031>
Total des reprises sur dotations aux provisions	<317 081>	<413 050>	<879 071>
Total dotations aux amortissements et aux provisions	3 692 862	3 539 835	9 879 987

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2021 à 3.811.425 DT contre 2.829.927 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Loyers et charges locatives	87 276	64 650	148 367
Assurances	252 000	230 000	498 260
Entretiens et réparations	368 859	274 156	710 885
Honoraires	247 890	229 481	492 837
Publicité et propagande	200 252	293 661	328 965
Autres services extérieurs	178 719	150 677	360 238
Transport sur achats	<792>	-	8 086
Transport sur ventes à l'export	295 526	260 233	665 926
Transport sur ventes locales	463 566	50 723	122 566
Transports et déplacements	13 614	17 455	5 316
Carburant	79 629	58 942	133 289
Missions et réceptions	219 822	121 963	390 720
Dons et subventions	60 000	60 000	42 316
Jetons de présence	106 200	105 000	215 000
Services bancaires	313 197	273 700	613 664
Impôts et taxes	270 486	197 411	451 714
Commissions sur ventes	801 029	632 291	1 579 751
Transferts de charges	<145 848>	<190 416>	<303 567>
Total des autres charges d'exploitation	3 811 425	2 829 927	6 464 333

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 30 juin 2021 à 6.145.793DT contre 6.475.756DT au 30juin 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Intérêts bancaires	5 772 185	6 287 152	13 062 031
Pertes de change (nettes)	373 608	188 604	578 325
Total des charges financières nettes	6 145 793	6 475 756	13 640 356

V.8 Produits des placements

Les produits des placements se sont élevés au 30 juin 2021 à 266.334DT contre 506.700 DT au 30juin 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Produits financiers sur prêt AB Corporation	132 145	143 768	281 839
Autres produits financiers	134 188	1 948	238 957
Produits des participations	-	60 984	30 000
Gain latent sur actualisation des titres SOTEMAIL	-	300 000	300 000
Total des produits de placements	266 334	506 700	850 796

V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 30 juin 2021 à 175.832 DT contre 48.058 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Plus-value de cession d'immobilisations	175 832	48 058	47 000
Titres de participation	-	-	12 000 000
Autres	-	-	370 980
Total des autres gains ordinaires	175 832	48 058	12 417 980

V.10Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 30 juin 2021à 297.443DT contre 291.106DT au 30juin 2020. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Pénalités de retard sur déclarations fiscales	297 443	148 677	246 053
Autres pertes	-	142 429	-
Total des autres pertes ordinaires	297 443	291 106	246 053

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

VI.1 Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme

Les encaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Encaissement billets de trésorerie	1 368 470	-	15 304 874
Encaissement MCNE	330 700	419 400	607 400
Encaissement crédits préfinancement export	5 750 000	6 860 000	12 710 000
Encaissement crédits préfinancement stocks	8 900 000	10 140 000	19 140 000
Encaissement crédit de Financement.	12 789 044	12 906 250	14 037 343
Total	29 138 214	30 325 650	61 799 616

VI.2 Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme

Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Décaissement billets de trésorerie	3 242 619	-	1 095 238
Décaissement M.C.N.E	330 700	-	607 400
Décaissement crédits préfinancement export	5 600 000	6 550 000	12 400 000
Décaissement crédits préfinancement stock	8 900 000	9 800 000	19 000 000
Décaissement crédit de financement	17 952 605	15 949 368	29 625 716
Total	36 025 924	32 299 368	62 728 354

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours du premier semestre 2021 avec les parties liées totalise un montant de 15.198.020 DT contre un montant de 9.424.656 DT au 30 juin 2020 et se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Société ABC	2 949 121	1 712 292	3 979 949
Société Somocer négoce	742	-	3 471
Société SOTEMAIL	11 815 665	7 632 477	18 124 856
Société SANIMED	103 731	-	64 450
Société Moderne de conditionnement (SMC)	11 927	5 541	31 489
Société AGRIMED	5 553	-	-
3 S TRADING	311 281	74 346	149 837
Total du chiffre d'affaires hors taxes	15 198 020	9 424 656	22 354 052

VII.2 Achats

Les achats hors taxes effectués auprès des parties liées au cours du premier semestre 2021 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Société ABC	30	2 138	3 672
Société SOTEMAIL	3 902 683	515 056	5 613 201
Société SANIMED	7 157	-	7 158
Société SOMOCER NEGOCE	-	-	154 604
Société IDEAL TRANSPORT	383 626	-	111 217
Société Périmètre de Gestion (SPG)	18 213	-	-
Société Moderne de conditionnement (SMC)	2 152 396	1 509 873	3 595 943
Total achats hors taxes	6 464 105	2 027 067	10 877 233

VII.3 Autres transactions avec les parties liées

- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 30 juin 2021 s'élève à 3.341.409 DT dont 476.587 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre du premier semestre 2020 s'élèvent à 132.145 DT hors taxes.
- La location au profit de la société « SOTEMAIL » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.

- Un terrain acquis par la société SOMOCER NEGOCE SARL pour un montant total de 403.602 DT a été mis à la disposition de la société SOMOCER à titre gracieux pour l'exploiter en tant que dépôt.
- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoces qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoces est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoces percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans. En 2019, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 1,5% à 2,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.

Le montant de la commission facturée par la société SOMOCER Négoces au titre du premier semestre 2021 s'élève à 801.029 DT, hors taxes.

- SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018 avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 30 juin 2021.
- Courant le premier semestre de l'année 2021 SOMOCER a constaté des produits à hauteur de 28.018 DT relatifs au loyer d'un dépôt au profit de la société SMC.
- Courant le premier semestre de l'année 2021 SOMOCER a constaté des produits relatifs aux services de contrôle gestion et d'assistance financière assurés par son personnel pour la société SMC et ce à raison de 7.500DT par mois soit un total de 45.000 DT.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a signé une convention de billets de trésorerie avec« 3S Trading » pour un montant s'élevant à 1.000.000 DT pour une période de 12 mois commençant le 16 mars 2018 avec une date d'échéance au 10 mars 2019 avec un taux d'intérêt de 6% par an. Ces billets ne sont pas encore remboursés au 30 juin 2021.

VII.4 Billets de trésorerie

SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie non encore remboursés au 30 juin 2020 émis par les parties liées et se détaillent comme suit :

	Date d'émission	Montant en TND	Date d'échéance	Taux d'intérêts	Solde au 30.06.20
ABC Gros	26/04/2018	500 000	08/04/2019	9%	500 000
Total		500 000			500 000

VII.5 Soldes avec les parties liées

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 30 juin 2021 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs courants	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Autres passifs courants	Total
ABC GROS	427 196	500 000	-	-	927 196
3S TRADING	-	-	-	<96 181>	<96 181>
SOTEMAIL	1 111 678	-	-	-	1 111 678
Négoce	3 796 590	-	-	-	3 796 590
SOMOSAN	1 237 416	-	-	-	1 237 416
SAPHIR	16 536	-	-	-	16 536
AGRIMED	156 352	-	-	-	156 352
SMC	496 106	-	-	-	496 106
ABC	48 228	-	-	-	48 228
INCOMA	4 922	-	-	-	4 922
AB COPORATION	-	-	3 341 409	-	3 341 409
STE SOMOCER TRANSPORT	145 722	-	-	-	145 722
STE PERIMETRE DE GESTION	4 167	-	-	-	4 167
Total	7 444 912	500 000	3 188 795	<96 181>	11 190 140

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs courants	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Autres passifs courants	Total
ABC GROS	427 196	500 000	-	-	927 196
3S TRADING	-	-	-	<162 321>	<162 321>
SOTEMAIL	24 816	-	-	-	24 816
Négoce	3 736 546	-	-	-	3 736 546
SOMOSAN	1 162 600	-	-	-	1 162 600
SAPHIR	16 536	-	-	-	16 536
AGRIMED	156 352	-	-	-	156 352
SMC	475 921	-	-	-	475 921
ABC	48 228	-	-	-	48 228
Idéal Transport	143 094	-	-	-	143 094
Société Périmètre de Gestion	395	-	-	-	395
INCOMA	4 922	-	-	-	4 922
AB COPORATION	-	-	3 341 409	-	3 341 409
Total	6 196 606	500 000	3 341 409	<162 321>	9 875 695

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 30 juin 2021 qui se détaillent comme suit :

En DT	SOTEMAIL	SOMOCER Négoce	ABC	SMC	SOMOSAN	SANIMED	Agrimed	3S Trading	Smocer Transport	SPG
Créances clients	9 061 469	5 566	529 081	21 159	21 608	66 989	3149	660 324	-	-
Dettes fournisseurs	<3 312 741>	2 661 775	-	<2 162 754>	-	<4 572>	-	-	<257 128>	<21 424>
Total	5 748 728	2 667 341	529 081	<2 141 595>	21 608	62 417	3 149	660 324	<257 128>	<21 424>

Les comptes d'exploitation au 31 décembre 2020 sont détaillés dans le tableau suivant :

En DT	SOTEMAIL	SOMOCER Négoce	ABC	3S TRADING	SMC	SOMOSAN	SANIMED	IDEAL TRANSPORT
Créances clients	3 799 699	4 585	204 737	349 044	6 967	21 608	<810>	-
Dettes fournisseurs	<846 298>	922 528	<1 001>	-	<2 520 167>	-	<4 573>	<132 348>
Total	2 953 401	927 113	203 736	349 044	<2 513 200>	21 608	<5 383>	<132 348>

VII.6 Engagements hors bilan avec les parties liées

Le montant des effets escomptés non échus avec les parties liées au 30 juin 2021 se présente comme suit :

- Un solde de 1.002.860 DT avec SOTEMAIL ;
- Un solde de 32.176 DT avec SANIMED.

Le conseil d'administration a autorisé en date du 06 janvier 2014 les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :

- ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
- BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
- BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT ;
- TF Bank : Crédit moyen terme (CMT) 1.000.000 €.

VIII. Autres notes complémentaires

VIII.1 Etat des placements

Placements à long terme dans des sociétés autres que filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOMOSAN	3 200 000	27,12%	-
SANILIT	1 350 000	20,00%	1 350 000
INCOMA	1 836 171	9,18%	-
STB	98 600	NA	23 205
EL AKKAR	75 000	50,00%	25 000
Société Argile Médenine	26 400	40,00%	26 400
BTS	10 000	0,03%	10 000
SOTEX ALGER	3 038	NA	3 038
Total	6 599 209		1 437 643

Placements à long terme dans des sociétés filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOTEMAIL	24 393 782	67,75%	-
ABC	7 896 000	77,61%	-
SOMOCER Négoc	1 590 000	99,38%	-
SMC	534089	39,47%	-
3S Trading	1000000	90,91%	-
Idéale transport	705 000	39,70%	-
MEDIA PLUS	45 000	45%	-
Société Périmètre de Gestion	12 004 000	99,99%	-
Total	48 167 871		-

Placements à court terme

En Dinar Tunisien	Valeur comptable	Coût d'acquisition	+/- Value
Titre de placements SOTEMAIL	9 009 824	4 176 501	4 833 323
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000	-
Total	9 509 824	4 676 501	4 833 823

VIII.2 Résultat par action

Désignation	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Nombre moyen pondéré d'actions	40 656 000	40 656 000	40 656 000
Résultat net	<1 653 705>	<6 966 568>	650 205
Résultat par action	<0,041>	<0,171>	0,016

VIII.3 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	30.06.2021	30.06.2020	Charges	30.06.2021	30.06.2020	Soldes	30.06.2021	30.06.2020
CA Local	27 778 133	22 922 767	Stockage	2 171 161	<1 684 374>			
CA Export	3 791 646	1 902 665						
Autres Ventes	12 959 904	8 777 847						
Total	44 529 683	33 603 279	Total	2 171 161	<1 684 374>	Production	46 700 844	31 918 905
Production	46 700 844	31 918 905	- Achats consommés	- 27 973 752	- 20 239 909	- Marge sur coût matière	- 18 727 093	- 11 678 996
Marge sur coût matière	18 727 093	11 678 996	Autres charges externes	3 686 787	2 822 931	Valeur ajoutée	15 040 306	8 856 065
Valeur ajoutée	15 040 306	8 856 065	Charges de personnel	6 989 659	6 507 515	Excédent brut d'exploitation	7 780 160	2 151 137
			Impôts et taxes	270 486	197 412			
			Total	7 260 145	6 704 927			
Excédent brut d'exploitation	7 780 160	2 151 137						
Subventions d'exploitation	87 711	88 196	Charges financières nettes	6 145 793	6 475 756			
Autre produits ordinaires	313 212	494 639	Autres charges ordinaires	297 443	291 106			
Transfert de charge	145 848	190 416	Dotations aux amort et prov	3 692 862	3 539 834			
Produits de placement	266 334	506 700	Impôt sur les bénéfices	110 872	90 960	Résultat des activités ordinaires	<1 653 705>	<6 966 568>
Total	8 593 265	3 431 088	Total	10 246 970	10 397 655			
Résultat des activités ordinaires	<1 653 705>	<6 966 568>	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat après modifications	<1 653 705>	<6 966 568>
Total	<1 653 705>	<6 966 568>	Total	-	-			

VIII.4 Tableau de variation des capitaux propres

En Dinar Tunisien	Solde au 31.12.2020	Résultats reportés	Fonds social	Quote part Sub. D'investissement	Résultat de l'exercice	Solde au 30.06.2021
Capital social	40 656 000	-	-	-	-	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	-	-	-	-	<1 000 000>
Réserve légale	4 065 600	-	-	-	-	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	-	-	-	-	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	7 000 000	-	-	-	-	7 000 000
Résultats reportés	9 559 226	400 205	-	-	-	9 959 431
Fond social	-	-	250 000	-	-	250 000
Prime d'émission	14 755 569	-	-	-	-	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	-	-	-	-	2 965 154
Sub. D'investissement	1 769 136	-	-	<87 711>	-	1 681 425
Capitaux Propres	80 852 330	400 205	250 000	<87 711>	-	81 414 824
Résultat de la période	650 204	<400 205>	<250 000>	-	<1 653 705>	<1 653 706>
Total capitaux propres	81 502 534	-	-	<87 711>	<1 653 705>	79 761 118

VIII.5 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	Valeur brute au 31/12/2020	Acqui- sitions	Reclass.	Cessions	Valeur brute au 30/06/2021	Amortiss. Cumulés au 31/12/2020	Dotations	Reprise	Amortiss. Cumulés au 30/06/2021	V.C.N au 31/12/2020	V.C.N au 30/06/2021
Logiciels	338 912	1 251	-	-	340 163	320 123	4 931	-	325 054	18 789	15 108
Fonds de commerce	1 622 928	-	-	-	1 622 928	1 080 143	30 165	-	1 110 308	542 785	512 620
Total des immobilisations incorporelles	1 961 840	1 251	-	-	1 963 091	1 400 266	35 096	-	1 435 362	561 574	527 729
Terrains	3 848 795	40 440	-	-	3 889 235	593 646	-	-	593 646	3 255 149	3 295 589
Constructions	22 935 440	10 998	-	-	22 946 438	13 670 048	203 993	-	13 874 041	9 265 393	9 072 397
ITMOI	95 590 846	1 136 634	<3 602>	-	96 723 877	54 597 658	2 302 468	-	56 900 124	40 993 188	39 823 752
Matériels de transport	2 151 054	16 300	-	-	2 167 354	2 033 158	38 892	-	2 072 050	184 157	95 304
Installations générales, agencements et aménagements	9 671 918	277 749	-	-	9 949 667	7 491 698	196 955	-	7 688 653	2 113 960	2 261 014
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 698 440	35 917	<4 877>	-	1 729 480	1 340 126	52 202	-	1 392 329	358 313	337 151
Immobilisations à statut juridique particulier	5 254 838	-	-	<317 162>	4 937 676	3 170 099	159 001	<72 332>	3 256 768	2 084 739	1 680 908
Immobilisations en cours	1 784 926	303 098	<4 821>	-	2 083 203	-	-	-	-	1 784 926	2 083 203
Total des immobilisations corporelles	142 936 257	1 808 887	<13 300>	<317 162>	144 426 930	82 896 432	2 953 511	<72 332>	85 777 611	60 039 825	58 649 318
Total	144 898 097	1 810 138	<13 300>	<317 162>	146 390 021	84 296 698	2 988 607	<72 332>	87 212 973	60 601 399	59 177 047

VIII.6 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 30-06-2021	Charges d'intérêts à payer	Total restant du	Taux d'intérêt mensuel
2 016	207700	Matériel de transport	6 171	-	6 171	6 171	-	6 171	
2 016	381600	Matériel et outillage	2 182	-	2 182	2 182	153	2 335	0,70%
2 017	600350	Matériel et outillage	22 822	16 770	6 053	22 822	870	23 693	0,70%
2 017	387380	Matériel et outillage	5 832	-	5 832	5 832	423	6 255	0,70%
2 018	620600	Matériel de transport	24 131	18 360	5 771	24 131	1 052	25 184	0,70%
2 018	651850	Matériel et outillage	82 809	60 657	22 152	82 809	4 551	87 359	0,80%
2 018	654400	Matériel et outillage	31 279	23 881	7 397	31 279	1 908	33 187	0,90%
2 018	654420	Matériel et outillage	47 842	35 643	12 198	47 842	2 636	50 478	0,80%
2 019	271970	Matériel de transport	29 120	24 459	4 661	29 120	4 558	33 678	0,80%
Total			252 188	179 770	72 417	252 188	16 151	268 340	

VIII.7 Tableau de variation des emprunts :

Emprunts	Solde au 31.12.2020			Mouvements de la période		Solde au 30.06.2021		
	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Additions	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
CMLT BNA 8000 0000	4 666 667	2 000 000	2 666 667	-	<1 000 000>	3 666 667	1 333 333	2 333 333
CMLT ATTIJARI 700 0000	452 858	283 934	168 924	-	<82 683>	370 176	193 478	176 698
CMLT ATTIJARI 1 082.000	1 082 000	1 082 000	-	-	-	1 082 000	1 082 000	-
CMTBNA COVID 2 164 000	2 164 000	2 164 000	-	-	-	2 164 000	2 164 000	-
EMPRUNT STB 294 000	42 000	-	42 000	-	-	42 000	-	42 000
EMPRUNT STB 872 000	124 571	-	124 571	-	-	124 571	-	124 571
EMPRUNT STB 95 000	13 571	0,00	13 571	-	-	13 571	-	13 571
EMPRUNT STB 276 000	42 462	-	42 462	-	-	42 462	-	42 462
EMPRUNT STB 180 000	27 692	-	27 692	-	-	27 692	-	27 692
EMPRUNT STB 107 000	17 833	-	17 833	-	-	17 833	-	17 833
EMPRUNT STB 127 000	21 167	-	21 167	-	-	21 167	-	21 167
EMPRUNT STB 504 000	84 000	-	84 000	-	-	84 000	-	84 000
EMPRUNT STB 68 000	12 364	-	12 364	-	-	12 364	-	12 364
EMPRUNT STB 5 200.000	1 857 143	1 114 286	742 857	-	-	1 857 143	742 857	1 114 286
EMPRUNT STB 1900/5400	3 199 591	2 451 863	747 728	-	515 238	3 714 829	2 600 380	1 114 449
EMPRUNT STB 4500	2 395 340	10 059	2 385 281	-	-	2 395 339	10 059	2 385 281
EMPRUNT STB COVID 1000	1 000 000	1 000 000	-	-	-	1 000 000	1 000 000	-
EMPRUNT STB COVID 1164	1 164 000	1 164 000	-	-	-	1 164 000	1 164 000	-
EMPRUNT STB COVID 491	450 591	286 740	163 851	-	<40 963>	409 628	204 814	204 814
EMPRUNT STB COVID 1288	1 166 188	429 648	736 540	-	-	1 166 188	61 378	1 104 810
EMPRUNT STB COVID 513396	492 988	403 354	89 634	-	-	492 988	358 537	134 451
EMPRUNT STB COVID24702.950	24 703	4 941	19 762	-	<4 941>	19 762	-	19 762
EMPRUNT STB COVID73268.611	73 269	14 654	58 615	-	<14 654>	58 615	-	58 615
EMPRUNT STB COVID7982.245	7 982	1 596	6 386	-	<1 596>	6 386	-	6 386
EMPRUNT STB COVID24974.411	24 975	4 995	19 980	-	<4 995>	19 980	-	19 980
EMPRUNT STB COVID16287.659	16 288	3 258	13 030	-	<3 258>	13 030	-	13 030
EMPRUNT STB COVID10488.951	10 489	2 098	8 391	-	<2 098>	8 391	-	8 391
EMPRUNT STB COVID12449.502	12 450	2 490	9 960	-	<2 490>	9 960	-	9 960
EMPRUNT STB COVID49405.898	49 406	9 881	39 525	-	<9 881>	39 525	-	39 525
EMPRUNT STB COVID7271.864	7 271	1 454	5 817	-	<1 454>	5 817	-	5 817
EMPRUNT BHKAR 1370.000 1ERTRAN	1 257 016	1 139 272	117 744	-	<58 265>	1 198 751	1 078 552	120 199
EMPRUNT BHKAR 400.0002EME TRAN	367 012	332 634	34 378	-	<17 012>	350 000	314 906	35 095
EMPRUNT BHKAR 500.0003EME TRAN	457 158	414 186	42 972	-	<22 718>	434 440	390 572	43 868

EMPRUNT BHKAR2700.0004EME TRAN	2 477 331	2 245 280	232 051	-	<114 828>	2 362 503	2 125 614	236 889
EMPRUNT BHKAR400.000 5EME TRAN	367 012	332 634	34 378	-	<17 012>	350 000	314 906	35 095
EMPRUNT BHKAR560.000 6EME TRAN	512 017	463 888	48 129	-	<25 444>	486 573	437 441	49 133
EMPRUNT BHKAR365.000 7EME TRAN	334 899	303 529	31 370	-	<15 523>	319 375	287 351	32 024
EMPRUNT BHKAR275.000 8EME TRAN	252 321	228 686	23 635	-	<11 695>	240 625	216 498	24 128
EMPRUNT BHKAR822.000 9EME TRAN	754 210	683 563	70 647	-	<34 959>	719 251	647 131	72 120
EMPRUNT BHKAR200.000 10EMETTRAN	183 702	166 675	17 027	-	<8 420>	175 281	157 878	17 403
EMPRUNT BHKAR400.000 11EMETTRAN	367 403	333 349	34 054	-	<16 841>	350 562	315 755	34 807
EMPRUNT BHKAR358.000 12EMETTRAN	328 825	298 347	30 478	-	<15 073>	313 753	282 601	31 152
EMPRUNT BHKAR456.000 01/2470	343 874	290 005	53 869	-	<34 894>	308 980	235 019	73 962
EMPRUNT BHKAR214.000 02/2470	162 350	129 220	33 130	-	<16 215>	146 135	111 575	34 560
EMPRUNT BHKAR461.000 03/2470	350 912	279 863	71 049	-	<34 734>	316 178	241 896	74 282
EMPRUNT BHKAR771.000 04/2470	587 820	469 253	118 567	-	<57 933>	529 887	405 791	124 096
EMPRUNT BHKAR568.000 05/2470	481 845	386 459	95 386	-	<46 480>	435 366	333 673	101 693
EMPRUNT BHKAR284205 COVID	284 206	222 594	61 612	-	<14 878>	269 328	189 607	79 720
EMPRUNT BHKAR510443 COVID	510 443	417 137	93 306	-	<22 946>	487 497	368 918	118 579
EMPRUNT UBCI 1 066 666.COV19	1 066 666	633 333	433 333	-	-	1 066 667	433 333	633 333
EMPRUNT AMEN B 2500000.000	909 198	561 876	347 322	-	<171 234>	737 964	380 556	357 408
EMPRUNT AMENB198000 COVID	198 000	198 000	-	-	-	198 000	198 000	-
EMPRUNT AMEN B 500/2175	500 000	464 286	35 714	-	-	500 000	428 571	71 429
EMPRUNT AMEN B 800/2175	800 000	800 000	-	-	-	800 000	742 857	57 143
EMPRUNT AMEN B 800II/2175	800 000	800 000	-	-	-	800 000	742 857	57 143
EMPRUNT W. LEASING 207700	57 106	-	57 106	-	<50 936>	6 171	-	6 171
CONTRAT 2719701COVID	35 034	24 459	10 575	-	<5 913>	29 120	24 459	4 661
EMPRUNT LEASING 381600	8 962	-	8 962	-	<6 780>	2 182	-	2 182
EMPRUNT LEASING 387380	15 447	-	15 447	-	<9 615>	5 832	-	5 832
EMPRUNT LEASING 600351COVID	28 731	16 769	11 962	-	<5 909>	22 822	16 769	6 053
EMPRUNT LEASING 620601COVID	28 104	18 360	9 744	-	<3 973>	24 131	18 360	5 771
EMPRUNT LEASING 651851COVID	103 752	60 657	43 095	-	<20 943>	82 809	60 657	22 152
EMPRUNT LEASING 654401COVID	39 740	23 881	15 859	-	<8 462>	31 279	23 881	7 397
EMPRUNT LEASING 654421COVID	59 350	35 643	23 707	-	<11 509>	47 842	35 643	12 198
EMPRUNT LEASING 662131COVID	232 936	150 042	82 894	-	<232 936>	-	-	-
ETAT RECONNAISSANCE 2015	1 694 412	1 691 841	2 571	-	0	1 694 412	1 480 361	214 051
ENGAGEMENT CNSS TRIM 123. 2015	928 815	-	928 815	-	<81 830>	846 985	-	846 985
RECONN DGE 04.2017 AU 01.18	6 841 315	6 014 365	826 950	-	<50 119>	6 791 196	5 262 570	1 528 627
RECONN DGE 03.2019 AU 08.19 >> tva 2020	15 952 783	12 002 010	3 950 773	-	<649 574>	15 303 208	11 083 841	4 219 368
RECONN DGE 12.2020 + 01.2021	-	-	-	-	1 456 958	1 456 957	1 456 958	-
	61 384 566	45 067 347	16 317 219	-	<1 092 417>	60 292 149	41 760 193	18 531 957

X. Engagements hors bilan

X.1 Engagements donnés : Effets escomptés non échus

Le montant des effets escomptés et non échus au 30 juin 2021 est de l'ordre de 18.083.127 DT.

X.2 Engagements donnés relatifs aux emprunts

1- Titre Foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m²

Nature du crédit	Montant du crédit	Banque	Solde au 30.06.21
Crédits de gestion	25 900 000	STB	34 420 186
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	-
CMT STB 232	232 000	STB	-
CMT STB 880	880 000	STB	-
CMT STB 356	356 000	STB	-
CMT STB 172	172 000	STB	-
CMT STB 5200	5 200 000	STB	742 857
	34 207 000		35 163 043
Crédit de gestion	4 250 000	AB	4 868 767
CMT 2500	2 500 000	AB	737 964
	6 750 000		5 606 731
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	7 471 277
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 8000	8 000 000	BNA	3 666 667
	21 240 000		11 137 944
Crédit de gestion	1 820 000	UIB	1 531 697
	1 820 000		1 531 697
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 478 949
	2 490 000		1 478 949
Crédit de gestion	5 700 000	ATTIJARI BANK	26 168 000
	5 700 000		5 299 502
Crédit de gestion	-	UBCI	-
CMT 1600	1 600 000		1 066 667
			1 066 667
Total général	73 807 000	-	61 284 533

2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit en DT</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30.06.21</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>34 420 186</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>742 857</i>
	34 207 000		35 163 043
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>4 868 767</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>737 964</i>
	6 750 000		5 606 731
<i>Crédit de gestion</i>	7 700 000	<i>BNA</i>	7 471 277
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>3 666 667</i>
	21 240 000		11 137 944
<i>Crédit de gestion</i>	<i>1 820 000</i>	<i>UIB</i>	<i>1 531 697</i>
	1 820 000		1 531 697
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 478 949</i>
	2 490 000		1 478 949
Total général	68 107 000	-	55 985 031

3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit En DT</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30.06.21</i>
Crédits de gestion	25 900 000	STB	34 420 186
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	-
CMT STB 232	232 000	STB	-
CMT STB 880	880 000	STB	-
CMT STB 356	356 000	STB	-
CMT STB 172	172 000	STB	-
CMT STB 5200	5 200 000	STB	742 857
	34 207 000		35 163 043
Crédit de gestion	4 250 000	AB	4 868 767
CMT 2500	2 500 000	AB	737 964
	6 750 000		5 606 731
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	7 471 277
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 8000	8 000 000	BNA	3 666 667
	21 240 000		11 137 944
Crédit de gestion	1 820 000	UIB	1 531 697
	1 820 000		1 531 697
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 478 949
	2 490 000		1 478 949
Crédit de gestion	-	UBCI	-
CMT 1600	1 600 000		1 066 667
Total général	68 107 000		55 985 031

4- Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m², objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit En DT</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30.06.21</i>
Crédits de gestion	25 900 000	STB	34 420 186
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	-
CMT STB 232	232 000	STB	-
CMT STB 880	880 000	STB	-
CMT STB 356	356 000	STB	-
CMT STB 172	172 000	STB	-
	29 007 000		34 420 186
Crédits de gestion	10 960 000	BH KARKER	13 836 332
CMT	8 350 000		7 180 918
CMT	2 470 000		1 736 546
	21 780 000		22 753 795
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	7 471 277
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
	13 240 000		7 471 277
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 478 949
	2 490 000		1 478 949
Crédit de gestion	4 250 000	AB	4 868 767
	4 250 000		4 868 767
Total général	<u>70 767 000</u>		<u>70 992 974</u>

5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit en DT</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30.06.21</i>
Crédits de gestion	25 900 000	STB	34 420 186
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	-
CMT STB 232	232 000	STB	-
CMT STB 880	880 000	STB	-
CMT STB 356	356 000	STB	-
CMT STB 172	172 000	STB	-
	29 007 000		34 420 186
Crédit de gestion	4 250 000	AB	4 868 767
CMT 2500	2 500 000	AB	737 964
	6 750 000		5 606 731
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	7 471 277
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
	13 240 000		7 471 277
Crédit de gestion	1 820 000	UIB	1 531 697
	1 820 000		1 531 697
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 478 949
	2 490 000		1 478 949
Crédit de gestion	-	UBCI	-
CMT 1600	1 600 000		1 066 667
Total général	54 907 000		51 575 507

6- Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m², objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit En DT</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30.06.21</i>
Crédits de gestion	25 900 000	STB	34 420 186
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	-
CMT STB 232	232 000	STB	-
CMT STB 880	880 000	STB	-
CMT STB 356	356 000	STB	-
CMT STB 172	172 000	STB	-
	29 007 000		34 420 186
Crédit de gestion	4 250 000	AB	4 868 767
CMT 2500	2 500 000	AB	737 964
	6 750 000		5 606 731
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	7 471 277
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
	13 240 000		7 471 277
Crédit de gestion	1 820 000	UIB	1 531 697
	1 820 000		1 531 697
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 478 949
	2 490 000		1 478 949
Total général	53 307 000		50 508 840

7- Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramidine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30.06.21</i>
Crédits de gestion	25 900 000	STB	34 420 186
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	-
CMT STB 232	232 000	STB	-
CMT STB 880	880 000	STB	-
CMT STB 356	356 000	STB	-
CMT STB 172	172 000	STB	-
CMT STB 5200	5 200 000	STB	742 857
	34 207 000		35 163 043
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	7 471 277
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 8000	8 000 000	BNA	3 666 667
	21 240 000		11 137 944
Crédits de gestion	10 960 000	BH KARKER	13 836 332
CMT	8 350 000		7 180 918
CMT	2 470 000		1 736 545
	21 780 000		22 753 795
Total général	<u>77 227 000</u>	-	<u>69 054 782</u>

8- Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30.06.21</i>
Crédits de gestion	25 900 000	STB	34 420 186
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	-
CMT STB 232	232 000	STB	-
CMT STB 880	880 000	STB	-
CMT STB 356	356 000	STB	-
CMT STB 172	172 000	STB	-
CMT STB 5200	5 200 000	STB	742 857
	34 207 000		35 163 043
Crédit de gestion	4 250 000	AB	4 868 767
CMT 2500	2 500 000	AB	737 964
	6 750 000		5 606 731
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	7 471 277
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 8000	8 000 000	BNA	3 666 667
	21 240 000		11 137 944
Crédit de gestion	1 820 000	UIB	1 531 697
	1 820 000		1 531 697
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 478 949
	2 490 000		1 478 949
Crédits de gestion	10 960 000	BH KARKER	13 836 332
CMT	8 350 000		7 180 918
CMT	2 470 000		1 736 545
	21 780 000		22 753 795
Total général	88 287 000		77 672 159

Rapport d'examen limité sur les Etats Financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la Société Moderne de Céramique « SOMOCER»
Menzel Hayet, 5033 Monastir***

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou « Société »), comprenant le bilan au 30 juin 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres s'élevant à 79.761.118 dinars tunisiens, y compris le résultat déficitaire de la période qui s'élève à 1.653.705 dinars tunisiens.

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée à la pandémie Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Justification de notre conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021, la réserve suivante a été soulevée :

- La société SOMOCER détient une participation de 3.200 mille DT dans le capital de la société SOMOSAN ainsi qu'une créance de 1.259 mille DT sur cette société. Par ailleurs, SOMOCER s'est porté garante envers les banques au titre des emprunts bancaires contractés par SOMOSAN à hauteur d'un montant de 14,5 MDT. SOMOSAN a connu des difficultés opérationnelles au cours de ses premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, et suivant la décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour SOMOSAN.

Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2018, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés. Ceci devrait avoir un impact positif sur les activités futures de SOMOSAN qui est actuellement en arrêt. Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements de SOMOCER dans la société SOMOSAN. Le management considère qu'au vu des éléments positifs notés au cours de 2018, notamment avec l'obtention de l'accord de principe du raccordement du gaz naturel, il n'y a pas lieu de constater une provision pour dépréciation au titre des engagements dans SOMOSAN.

Conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires de la situation évoquée dans le paragraphe «Justification de notre conclusion avec réserve», nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SOMOCER au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note III.12 aux états financiers intermédiaires dans laquelle la Direction décrit l'impact du COVID-19 sur l'activité, la situation financière et les performances ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elle a bénéficié.

Notre conclusion n'est pas modifiée par cette observation.

Tunis, le 10 Septembre 2021
Les commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

Ahmed Sahnoun
Associé

CRG Audit

Chiraz DRIRA

FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2020

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de *FCP Axis Actions Dynamique* qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 1 608 057 DT, y compris des sommes capitalisables de l'exercice s'élevant à 8 535 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur :

- La note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds FCP Axis Actions Dynamique pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire *BMCE Capital Asset Management*.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction du gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Un rapport détaillé traitant des déficiences importantes, des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

Tunis, le 31 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes :

AMC ERNST & YOUNG

Noureddine HAJJI

BILAN ARRETE AU 31/12/2020
(Exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1- Portefeuille-titres		1 269 656	863 570
a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1	896 079	742 860
b- Obligations et valeurs assimilées	4.2	373 577	120 710
AC2- Placements monétaires et disponibilités		347 271	261 487
a- Placements monétaires	4.4	28 909	129 428
b- Disponibilités		318 362	132 059
AC3- Créances d'exploitation	4.6	4 052	1 207
TOTAL ACTIF		1 620 979	1 126 264
<u>PASSIF</u>			
PA1- Opérateurs créditeurs	4.7	8 774	8 023
PA2- Autres créditeurs divers	4.8	4 148	2 680
TOTAL PASSIF		12 922	10 703
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	4.9	1 555 131	1 085 039
Sommes Capitalisables		52 926	30 522
CP2- a - Sommes capitalisables des exercices antérieurs		44 391	23 991
b - Sommes capitalisables de l'exercice		8 535	6 531
ACTIF NET		1 608 057	1 115 561
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 620 979	1 126 264

ETAT DE RESULTAT
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
(Exprimé en dinar Tunisien)

		<u>Exercice clos le 31/12/2020</u>	<u>Exercice clos le 31/12/2019</u>
PR1- Revenus du portefeuille-titres	4.3	21 011	29 700
a. Dividendes		9 939	27 075
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		11 072	2 625
PR2- Revenus des placements monétaires	4.5	20 339	8 610
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		41 350	38 310
CH1- Charges de gestion des placements	4.10	(30 028)	(28 808)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		11 322	9 502
CH2- Autres charges	4.11	(4 986)	(4 316)
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 336	5 186
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		2 199	1 345
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		8 535	6 531
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(2 199)	(1 345)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(23 280)	39 147
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		23 443	(116 828)
Frais de négociation de titres		(1 771)	(9 956)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 728	(82 451)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	4 728	(82 451)
a- Résultat d'exploitation	6 336	5 186
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(23 280)	39 147
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	23 443	(116 828)
d- Frais de négociation de titres	(1 771)	(9 956)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	487 768	(50 460)
a / Souscriptions	571 678	167 363
Capital	576 435	176 236
Régularisation des sommes non distribuables	(23 307)	(13 273)
Régularisation des sommes capitalisables	18 550	4 400
b / Rachats	(83 910)	(217 823)
Capital	(83 393)	(226 979)
Régularisation des sommes non distribuables	1 964	12 925
Régularisation des sommes capitalisables	(2 481)	(4 094)
Droits de sortie	-	325
VARIATION DE L'ACTIF NET	492 496	(132 911)
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
en début de l'exercice	1 115 561	1 248 472
en fin de l'exercice	1 608 057	1 115 561
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
en début de l'exercice	8 158	8 360
en fin de l'exercice	11 865	8 158
VALEUR LIQUIDATIVE	135,529	136,744
TAUX DE RENDEMENT	-0,89%	-6,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31-12-2020

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE

FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 11-09-2007 n° 16/2007.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 1 000 parts de 100 DT chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de sa date de constitution.

FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE est un fonds commun de placement de capitalisation, il ne distribuera aucun dividende durant sa durée de vie. Le dépositaire de ce fonds est l'ARAB TUNISIAN BANK (ATB). Le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le (02-04-2008).

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-20 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2020 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31-12-2020 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds FCP Axis Actions Dynamique figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 .

Au 31/12/2020, le fonds FCP Axis Actions Dynamique dispose d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 (BTA_6.1_10 NOVEMBRE 2021) pour une valeur de 331 246 DT. Cette ligne a été valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Compte tenu des spécifications des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective depuis l'exercice 2019.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2020 à 896 079 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif
Titres OPCVM		58 684	60 609	3,74%
FCP Axis AAA	325	33 252	35 156	2,17%
SICAV AXIS TRESORERIE	232	25 433	25 453	1,57%
Actions et droits rattachés		901 847	835 470	51,54%
ADWYA	2 788	10 044	12 036	0,74%
ASSAD	1 147	6 951	5 162	0,32%
ASSURANCES MAGHREBIA	242	13 431	13 673	0,84%
ATTIJARI BANK	1 872	62 152	52 350	3,23%
BH BANK	1 736	22 411	15 624	0,96%
BIAT	1 232	137 215	116 301	7,17%
BNA	3 882	45 282	33 591	2,07%
BT	16 984	125 743	113 776	7,02%
CARTHAGE CEMENT	8 400	13 781	15 876	0,98%
CITY CARS	1 282	9 734	10 428	0,64%
DELICE HOLDING	1 275	16 020	18 859	1,16%
EUROCYCLES	739	16 741	19 080	1,18%
OTH	1 124	17 813	13 606	0,84%
PGH	2 670	36 510	27 701	1,71%
SAH	4 589	51 766	56 449	3,48%
SFBT	6 992	114 444	132 380	8,17%
SIAME	1 400	5 448	5 526	0,34%
SOTETEL	450	2 140	2 169	0,13%
SOTIPAPIER	2 625	14 920	12 164	0,75%
SOTUVER	1 192	8 875	8 383	0,52%
SPDIT	1 150	9 994	8 510	0,52%
STB	8 853	33 616	29 188	1,80%
TELNET HOLDING	2 642	23 640	22 515	1,39%
TPR	2 244	10 716	9 337	0,58%
UBCI	425	10 285	8 564	0,53%
UIB	2 576	51 306	43 949	2,71%
UNIMED	1 988	19 483	19 419	1,20%
MAGASIN GENERAL	305	6 773	5 902	0,36%
SANIMED	831	3 041	1 521	0,09%
SOTUV NG 20	217	1 573	1 432	0,09%
Total		960 532	896 079	55,28%

(*) 3,77% par rapport à l'actif net

Le détail des mouvements intervenus en portefeuille titres au cours de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition au 31-12-2019	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2020
Titres OPCVM						
SICAV AXIS TRESORERIE	3 259	30 286	8 119	8 112	6	25 433
FCP Axis AAA	33 252	-	-	-	-	33 252
Total titres OPCVM	36 511	30 286	8 119	8 112	6	58 684
Actions et droits rattachés						
ADWYA	-	10 044	-	-	-	10 044
AIR LIQUIDE	999	-	852	999	(147)	-
ASSAD	4 702	2 249	-	-	-	6 951
ASSURANCES MAGHREBIA	-	13 431	-	-	-	13 431
ATTIJARI BANK	66 738	23 780	18 889	28 367	(9 478)	62 152
BH BANK	33 741	2 228	9 138	13 557	(4 419)	22 411
BIAT	111 257	52 687	21 173	26 729	(5 556)	137 215
BNA	29 449	17 062	876	1 230	(354)	45 282
BT	101 960	36 450	12 092	12 668	(576)	125 743
CARTHAGE CEMENT	2 909	16 081	5 471	5 209	263	13 781
CITY CARS	3 289	6 445	-	-	-	9 734
DELICE HOLDING	-	16 020	-	-	-	16 020
EUROCYCLES	8 530	15 216	6 282	7 005	(724)	16 741
ICF	9 852	-	5 321	9 852	(4 531)	-
MAGASIN GENERAL	-	6 773	-	-	-	6 773
OTH	39 367	-	16 700	21 554	(4 854)	17 813
PGH	32 643	7 606	3 038	3 738	(701)	36 510
SAH	45 409	12 206	6 492	5 848	643	51 766
SANIMED	3 041	-	-	-	-	3 041
SIAME	-	5 448	-	-	-	5 448
SFBT	100 558	40 568	29 119	26 682	2 437	114 444
SOTETEL	2 140	-	-	-	-	2 140
SOTIPAPIER	11 615	6 472	2 838	3 166	(329)	14 920
SOTUVER	15 318	1 378	5 988	7 821	(1 832)	8 875
SPDIT	14 773	-	3 554	4 780	(1 226)	9 994
STB	14 416	19 200	-	-	-	33 616
TELNET HOLDING	15 727	7 913	-	-	-	23 640
TPR	10 017	1 290	462	592	(129)	10 716
UBCI	10 285	-	-	-	-	10 285
UIB	49 755	18 937	13 206	17 386	(4 180)	51 306
UNIMED	9 761	9 722	-	-	-	19 483
SOTUV NG 20	-	1 586	11	13	(2)	1 573
Total actions et droits rattachés	748 252	350 790	161 502	197 195	(35 693)	901 847
Total	784 763	381 076	169 620	205 307	(35 687)	960 532

4.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2020 à 373 577 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif
Emprunts d'état		328 948	331 246	20,43%
BTA 6.1% 10 NOVEMBRE 2021	331	328 948	331 246	20,43%
Obligations des sociétés		40 000	42 331	2,61%
TLSUB2018 7A 17/01	200	20 000	21 683	1,34%
UIBSUB2015 7.5% 7A	500	20 000	20 648	1,27%
Total		368 948	373 577	23,05%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des obligations et valeurs assimilées au cours de l'exercice 2020 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 31-12-2019	Acquisition de l'exercice	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2020
Emprunts d'état	34 680	3 603 692	3 368 554	3 309 424	59 130	328 948
BTA 6.5% 11 juin 2025	34 680	1 305 626	1 361 910	1 340 306	21 604	-
BTA 6.1% 10 Novembre 2021	-	328 948	-	-	-	328 948
BTA 7 10 juillet 2028	-	50 514	52 455	50 514	1 941	-
BTA 6% octobre 2023	-	946 100	966 100	946 100	20 000	-
BTA 6% janvier 2024	-	972 504	988 089	972 504	15 585	-
Obligations des sociétés	80 000	-	40 000	40 000	-	40 000
AMEN BANK 2014-5A-7.35%	30 000	-	30 000	30 000	-	-
TLSUB2018 7A 17/01	20 000	-	-	-	-	20 000
UIBSUB2015 7.5% 7A	30 000	-	10 000	10 000	-	20 000
Total	114 680	3 603 692	3 408 554	3 349 424	59 130	368 948

4.3- Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Revenus des actions	9 939	27 075
Revenus des BTA	7 557	262
Revenus des obligations des sociétés	3 515	2 363
Total	21 011	29 700

4.4- Note sur les placements monétaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2020 à 28 909 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif
Bons de trésor à court terme		28 336	28 909	1,78%
BTCT 52 SEMAINES 22/6/2021	30	28 336	28 909	1,78%
Total		28 336	28 909	1,78%

4.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Ce poste s'élève en 2020 à 20 339 DT et se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Revenus des BTCT	1 222	576
Revenus compte courant rémunéré	6 330	2 252
Revenus des prises en pension	12 787	5 782
Total	20 339	8 610

4.6- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 4 052 DT au 31-12-2020 contre un solde de 1 207 DT au 31-12-2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Autres débiteurs	8	8
Intérêts créditeurs	3 491	484
Retenue à la source/BTA	553	715
Total	4 052	1 207

4.7- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par FCP AXIS Actions Dynamique au gestionnaire BMCE Capital Asset Management et au dépositaire. Elles s'élèvent à 8 774 DT au 31-12-2020 contre 8 023 DT au 31-12-2019.

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Gestionnaire	2 818	2 066
Dépositaire	5 956	5 957
Total	8 774	8 023

4.8- Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 4 148 DT au 31-12-2020 contre 2 680 DT au 31-12-2019.

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Commissaire aux comptes	2 935	2 489
Publications	194	101
Retenue à la source	893	-
CMF	126	90
Total	4 148	2 680

4.9- Capital

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève à 492 496 DT et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	470 091
Variation de la part Revenu	22 405
Variation de l'Actif Net	492 496

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2020

Montant:	1 085 039
Nombre de titres :	8 158
Nombre de porteurs de parts :	8

Souscriptions réalisées

Montant:	576 435
Nombre de titres émis :	4 334
Nombre de porteurs de parts nouveaux :	0

Rachats effectués

Montant:	83 393
Nombre de titres rachetés :	627
Nombre de porteurs de parts sortants :	1

Capital au 31-12-2020

Montant:	1 578 081	*
Nombre de titres :	11 865	
Nombre de porteurs de parts :	7	

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base de la part de capital en début de l'exercice	1 578 081
Variation des + ou- values potentielles sur titres	(23 280)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	23 443
Régularisation des SND	(21 342)
Frais de négociation de titres	(1 771)
Droit de sortie	-
Capital au 31/12/2020	1 555 131

4.10- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE.

Le total de ces charges s'élève en 2020 à 30 028 DT et elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Rémunération du Dépositaire	5 950	5 950
Rémunération fixe du Gestionnaire	24 078	22 834
Rémunération variable du Gestionnaire	-	24
Total	30 028	28 808

4.11- Autres charges

Ce poste s'élève en 2020 à 4 986 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Rémunération CAC	3 477	2 920
Redevance CMF	1 156	1 096
Publicité et publications	293	201
Frais divers bancaires	51	90
Charges diverses	9	9
Total	4 986	4 316

5- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

5.1- Données par parts et ratios pertinents

Données par parts	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Revenus des placements	3,485	4,696	3,951	3,719	3,729
Charges de gestion des placements	-2,531	-3,531	-4,363	-3,279	-3,398
Revenu net des placements	0,954	1,165	-0,412	0,440	0,331
Autres charges	-0,420	-0,529	-0,557	-0,687	-0,810
Résultat d'exploitation	0,534	0,636	-0,969	-0,247	-0,479
Régularisation du résultat d'exploitation	0,185	0,165	0,041	0,100	0,042
Sommes capitalisables de l'exercice	0,719	0,801	-0,928	-0,147	-0,437
Variation des + ou - valeurs potentielles sur titres	-1,962	4,799	-14,814	6,446	17,875
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	1,976	-14,321	22,921	5,317	-20,542
Frais de négociation de titres	-0,149	-1,220	-3,281	-0,901	-3,174
+ ou - valeurs sur titres et frais de négociation	-0,136	-10,743	4,826	10,862	-5,841
Résultat net de l'exercice	0,398	-10,107	3,857	10,615	-6,32
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,040	0,094	0,014	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,136	-10,703	4,920	10,876	-5,841
Régularisation du résultat non distribuable	-1,799	-0,043	0,409	1,661	-1,337
Sommes non distribuable de l'exercice	-1,934	-10,745	5,328	12,537	-7,178
Distribution de dividende	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur Liquidative	135,529	136,744	146,689	142,288	129,898
Ratios de gestion des placements	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	2,59%	2,63%	2,79%	2,67%	2,68%
Autres charges / actif net moyen	0,43%	0,39%	0,36%	0,56%	0,64%
Résultat capitalisable (d'exploitation) de l'exercice / actif net moyen	0,55%	0,47%	-0,62%	-0,20%	-0,38%

5.2 Transactions avec les parties liées

La convention de gestion qui lie la société BMCE Capital Asset Management et le FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE prévoit le paiement de :

- Une commission fixe de gestion de 1,75% HT par an calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement ;
- Une commission de surperformance de 20%TTC de la différence positive de l'actif de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE et l'actif d'un fonds de référence réalisant une performance identique à celle de l'indice Tunindex et enregistrant les mêmes souscriptions et rachats que FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE.

La rémunération de BMCE Capital Asset Management au titre de la commission de gestion fixe de l'exercice 2020 s'élève à 24 078 DT TTC. La rémunération variable est nulle.

Les opérations d'achat et de vente d'actions pour le compte de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE effectuées auprès de BMCE Capital Securities sont soumises à une commission de courtage au taux de 0,2% HT du montant brut de l'opération. Cette commission s'élève à 1 771 dinars au titre de l'exercice 2020.

Le dépositaire perçoit une commission égale à 0,15% de l'actif net en hors taxes par an calculée quotidiennement et elle est payée annuellement. La rémunération de l'exercice 2020 s'élève à 5 950 DT TTC (Minimum de 5 000 DT par an selon la convention).

FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2020

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de *FCP Axis Placement Equilibre* qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de *1 104 756 DT*, y compris des sommes capitalisables de l'exercice s'élevant à *16 438 DT*.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur :

- La note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds FCP Axis Placement Equilibre pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire *BMCE Capital Asset Management*.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction du gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Un rapport détaillé traitant des déficiences importantes, des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

Tunis, le 31 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes :

AMC ERNST & YOUNG

Noureddine HAJJI

BILAN ARRETE AU 31/12/2020
(Exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1- Portefeuille-titres		853 290	774 216
a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1	497 979	483 659
b. Obligations et valeurs assimilées	4.2	355 311	290 557
AC2- Placements monétaires et disponibilités		260 595	241 846
a- Placements monétaires	4.4	38 545	129 428
b- Disponibilités		222 050	112 418
AC3- Créances d'exploitation	4.6	2 585	3 717
TOTAL ACTIF		1 116 470	1 019 779
<u>PASSIF</u>			
PA1- Opérateurs créditeurs	4.7	7 666	7 584
PA2- Autres créditeurs divers	4.8	4 049	3 087
TOTAL PASSIF		11 714	10 671
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	4.9	1 089 838	1 010 521
CP2- Sommes Capitalisables		14 918	(1 413)
a - Sommes capitalisables des exercices antérieurs		(1 520)	(4 954)
b - Sommes capitalisables de l'exercice		16 438	3 541
ACTIF NET		1 104 756	1 009 108
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 116 470	1 019 779

ETAT DE RESULTAT
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
(Exprimé en dinar Tunisien)

		<u>Exercice clos le 31/12/2020</u>	<u>Exercice clos le 31/12/2019</u>
PR1- Revenus du portefeuille-titres	4.3	24 034	13 609
a. Dividendes		6 861	10 557
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		17 172	3 052
PR2- Revenus des placements monétaires	4.5	20 684	9 774
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		44 718	23 383
CH1- Charges de gestion des placements	4.10	(24 388)	(18 070)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		20 329	5 313
CH2- Autres charges	4.11	(4 434)	(3 961)
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 895	1 352
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		542	2 189
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		16 438	3 541
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(542)	(2 189)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(25 232)	50 182
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		30 411	(78 038)
Frais de négociation de titres		(233)	(1 717)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		20 841	(28 221)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Exercice clos le <u>31/12/2020</u>	Exercice clos le <u>31/12/2019</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	20 841	(28 221)
a- Résultat d'exploitation	15 895	1 352
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(25 232)	50 182
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	30 411	(78 038)
d- Frais de négociation de titres	(233)	(1 717)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	74 806	341 101
a / Souscriptions	94 779	619 125
Capital	96 556	669 687
Régularisation des sommes non distribuables	(2 420)	(49 501)
Régularisation des sommes capitalisables	643	(1 061)
b / Rachats	(19 973)	(278 024)
Capital	(19 924)	(298 301)
Régularisation des sommes non distribuables	159	18 745
Régularisation des sommes capitalisables	(208)	1 532
VARIATION DE L'ACTIF NET	95 647	312 880
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
en début de l'exercice	1 009 108	696 228
en fin de l'exercice	1 104 756	1 009 108
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
en début de l'exercice	1 978	1 292
en fin de l'exercice	2 128	1 978
VALEUR LIQUIDATIVE	519,152	510,165
TAUX DE RENDEMENT	1,76%	-5,33%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31-12-2020

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE

FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRÉ initialement dénommé FCP AXIS Tunisie Indice est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF numéro 17-2007 du 11-09-2007.

Sa durée de vie est de 99 ans à compter de sa date de constitution.

FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRÉ est un fonds commun de placement de capitalisation, il ne distribuera aucun dividende durant sa durée de vie. Le dépositaire de ce fonds est ARAB TUNISIAN BANK (ATB). Le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

Au cours de l'exercice 2012, la dénomination du fonds a changé en passant de «FCP AXIS TUNISIE INDICE » à «FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2020 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31-12-2020 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds FCP Axis Placement Equilibré figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 .

Au 31/12/2020, le fonds FCP Axis Placement Equilibré dispose d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 (BTA_6.1_10 NOVEMBRE 2021) pour une valeur de 321 239 DT. Cette ligne a été valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective depuis l'exercice 2019.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2020 à 497 979 DT, il s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif
Titres OPCVM		43 018	45 108	4,04%
FCP Axis AAA	417	43 018	45 108	4,04%
Actions et droits rattachés		485 696	452 871	40,56%
ADWYA	1 350	4 462	5 828	0,52%
ASSAD	483	3 335	2 174	0,19%
ASSURANCES MAGHREBIA	189	10 490	10 679	0,96%
ATTIJARI BANK	961	30 770	26 874	2,41%
BH BANK	918	10 812	8 262	0,74%
BIAT	610	66 748	57 584	5,16%
BNA	2 493	28 618	21 572	1,93%
BT	9 042	68 693	60 572	5,43%
CARTHAGE CEMENT	5 259	8 964	9 940	0,89%
CITY CARS	640	4 855	5 206	0,47%
DELICE HOLDING	695	8 502	10 280	0,92%
EUROCYCLES	377	8 234	9 734	0,87%
MAGASIN GENERAL	170	3 941	3 290	0,29%
OTH	700	11 142	8 474	0,76%
PGH	1 715	21 556	17 793	1,59%
SAH	2 875	33 312	35 365	3,17%
SANIMED	330	1 175	604	0,05%
SFBT	3 542	55 188	67 061	6,01%
SIAME	737	2 873	2 909	0,26%
SOTETEL	320	1 512	1 542	0,14%
SOTIPAPIER	1 439	9 636	6 668	0,60%
SOTUVER	650	4 918	4 571	0,41%
SPDIT	500	4 311	3 700	0,33%
STB	4 434	17 431	14 619	1,31%
TELNET HOLDING	1 310	11 294	11 164	1,00%
TPR	1 277	6 262	5 314	0,48%
UBCI	204	4 853	4 111	0,37%
UIB	1 359	27 808	23 186	2,08%
UNIMED	1 318	12 986	12 874	1,15%
SOTUV NG 20	140	1 017	924	0,08%
Total		528 714	497 979	44,60%

(*) 4,08% par rapport à l'actif net.

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours de l'exercice 2020 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 31-12-2019	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2020
Titres OPCVM						
FCP AXIS AAA	43 018	-	-	-	-	43 018
SICAV AXIS TRESORERIE	1 086	3 999	5 047	5 086	(39)	-
Total titres OPCVM	44 104	3 999	5 047	5 086	(39)	43 018
Actions et droits rattachés						
ADWYA	-	4 462	-	-	-	4 462
ASSAD	3 053	282	-	-	-	3 335
ASSURANCES MAGHREBIA	-	10 490	-	-	-	10 490
ATTIJARI BANK	39 943	11 171	14 912	20 344	(5 432)	30 770
BH BANK	18 467	-	5 888	7 655	(1 767)	10 812
BIAT	66 919	19 233	17 382	19 404	(2 022)	66 748
BNA	18 598	10 020	-	-	-	28 618
BT	68 771	4 140	4 167	4 218	(52)	68 693
CARTHAGE CEMENT	1 661	11 775	4 726	4 472	254	8 964
CITY CARS	2 400	2 455	-	-	-	4 855
DELICE HOLDING	-	8 502	-	-	-	8 502
EUROCYCLES	5 892	8 196	5 297	5 855	(557)	8 234
MAGASIN GENERAL	-	3 941	-	-	-	3 941
OTH	14 326	-	2 329	3 184	(855)	11 142
SAH	31 040	7 183	5 365	4 912	453	33 312
SFBT	62 372	35 345	44 289	42 529	1 760	55 188
SIAME	-	2 873	-	-	-	2 873
SOTETEL	1 512	-	-	-	-	1 512
SOTIPAPIER	8 004	1 632	-	-	-	9 636
SOTUVER	9 843	1 033	4 823	5 958	(1 135)	4 918
SPDIT	4 311	-	-	-	-	4 311
STB	9 718	7 713	-	-	-	17 431
PGH	12 581	8 975	-	-	-	21 556
TELNET HOLDING	10 065	1 229	-	-	-	11 294
TPR	6 507	-	190	245	(56)	6 262
UBCI	4 853	-	-	-	-	4 853
UIB	32 925	9 138	10 712	14 255	(3 542)	27 808
UNIMED	6 421	6 565	-	-	-	12 986
AIR LIQUIDE	474	-	426	474	(48)	-
ICF	5 637	-	3 573	5 637	(2 064)	-
SANIMED	1 175	-	-	-	-	1 175
SOTUV NG 20	-	1 017	-	-	-	1 017
Total Actions et droits rattachés	447 468	177 370	124 078	139 142	(15 063)	485 696
Total	491 572	181 370	129 125	144 228	(15 102)	528 714

4.2- Obligations et valeurs assimilées

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2020 à 355 311 DT et correspond aux placements en bons du trésor assimilables et emprunts de sociétés. Il se détaille comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif
Emprunts d'état		319 010	321 239	28,77%
BTA_6.1%_10 NOVEMBRE 2021	321	319 010	321 239	28,77%
Emprunts des sociétés		32 000	34 072	3,05%
TLSUB2018_7A_17/01	200	20 000	21 683	1,94%
UIBSUB2015_7.5%_7A	300	12 000	12 389	1,11%
Total		351 010	355 311	31,82%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des obligations et valeurs assimilées au cours de l'exercice 2020 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 31-12-2019	Acquisition de l'exercice	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2020
Emprunts d'Etat						
BTA 6.3% MARS 2026	114 180	-	118 140	114 180	3 960	-
BTA_6.5%_11 JUIN 2025	103 830	349 189	466 382	453 019	13 362	-
BTA_7%_10 JUILL 2028	-	50 514	52 455	50 514	1 941	-
BTA 6% OCTOBRE 2023	-	709 575	724 575	709 575	15 000	-
BTA 6% JANVIER 2024	-	702 000	713 250	702 000	11 250	-
BTA_6.1%_10 NOVEMBRE 2021	-	319 010	-	-	-	319 010
Total Emprunts d'Etat	218 010	2 130 288	2 074 802	2 029 288	45 513	319 010
Emprunts des sociétés						
AMEN BANK 2014-5A-7.35%	20 000	-	20 000	20 000	-	-
TLSUB2018_7A_17/01	20 000	-	-	-	-	20 000
UIBSUB2015_7.5%_7A	18 000	-	6 000	6 000	-	12 000
Total Emprunts des sociétés	58 000	-	26 000	26 000	-	32 000
Total	276 010	2 130 288	2 100 802	2 055 288	45 513	351 010

4.3- Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Revenus des Actions	6 861	10 557
Revenus des BTA	14 341	1 339
Revenus des obligations des sociétés	2 831	1 713
Total	24 034	13 609

4.4- Note sur les placements monétaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2020 à 38 545 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif
Bons de trésor à court terme		37 781	38 545	3,45%
BTCT 52 SEMAINES 22/6/2021	40	37 781	38 545	3,45%
Total		37 781	38 545	3,45%

4.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Revenus des BTCT	1 413	576
Revenus des pensions livrées	14 212	6 298
Revenus compte courant rémunéré	5 060	2 900
Total	20 684	9 774

4.6- Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 2 585 DT au 31-12-2020 contre un solde de 3 717 DT au 31-12-2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Intérêts créditeurs	2 048	1 190
Retenue à la source/BTA	536	2 122
Retenue à la source/EO	-	405
Total	2 585	3 717

4.7- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par FCP Axis Placement Equilibré au gestionnaire BMCE Capital Asset Management et au dépositaire. Elles s'élèvent à 7 666 DT au 31-12-2020 contre 7 584 DT au 31-12-2019.

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Gestionnaire	1 666	1 601
Dépositaire	6 000	5 984
Total	7 666	7 584

4.8- Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 4 049 DT au 31-12-2020 contre 3 087 DT au 31-12-2019.

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Commissaire aux comptes	2 877	2 904
Publications	194	102
Retenue à la source	893	-
CMF	85	81
Total	4 049	3 087

4.9- Capital

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève 95 647 DT et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	79 317
Variation de la part Revenu	16 330
Variation de l'Actif Net	95 647

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2020

Montant:	1 010 521
Nombre de titres :	1 978
Nombre de porteurs de parts :	3

Souscriptions réalisées

Montant:	96 556
Nombre de titres émis :	189
Nombre de porteurs de parts nouveaux :	0

Rachats effectués

Montant:	19 924
Nombre de titres rachetés :	39
Nombre de porteurs de parts sortants :	0

Capital au 31-12-2020

Montant:	1 087 153	*
Nombre de titres :	2 128	
Nombre de porteurs de parts :	3	
(		

*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base de la part de capital en début de l'exercice	1 087 153
Variation des + ou- values potentielles sur titres	(25 232)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	30 411
Régularisation des SND	(2 261)
Frais de négociation de titres	(233)
Capital au 31/12/2020	1 089 838

4.10- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste comporte les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire.

Les charges de gestion s'élèvent à 24 388 DT en 2020. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Rémunération du Gestionnaire	18 422	12 120
Rémunération du Dépositaire	5 966	5 950
Total	24 388	18 070

4.11- Autres charges

Les autres charges s'élèvent à 4 434 DT en 2020. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Rémunération CAC	2 928	2 920
Redevance CMF	1 032	679
Publications	293	201
Services bancaires et assimilés	173	152
Timbre fiscal	8	9
Total	4 434	3 961

5- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

5.1- Données par parts et ratios pertinents

Données par parts	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Revenus des placements	21,014	11,821	14,637	19,228	14,430
Charges de gestion des placements	-11,461	-9,135	-14,544	-14,645	-11,311
Revenu net des placements	9,553	2,686	0,093	4,583	3,119
Autres charges	-2,084	-2,003	-0,978	-0,996	-1,459
Résultat d'exploitation	7,470	0,684	-0,885	3,588	1,660
Régularisation du résultat d'exploitation	0,255	1,107	0,415	-0,117	0,069
Sommes capitalisables de l'exercice	7,725	1,790	-0,469	3,471	1,729
Variation des + ou - valeurs potentielles sur titres	-11,857	25,370	-59,067	15,738	58,981
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	14,291	-39,453	69,280	21,936	-75,198
Frais de négociation de titres	-0,109	-0,868	-2,916	-1,065	-3,250
+ ou - valeurs sur titres et frais de négociation	2,324	-14,951	7,296	36,610	-19,467
Résultat net de l'exercice	9,794	-14,267	6,412	40,198	-17,805
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	2,324	-14,951	7,296	36,610	-19,467
Régularisation du résultat non distribuable	-1,062	-15,549	5,724	-1,021	-2,531
Sommes non distribuable de l'exercice	1,262	-30,500	13,020	35,589	-21,998
Distribution de dividende	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur Liquidative	519,152	510,165	538,875	526,324	487,264
Ratios de gestion des placements	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	2,36%	2,64%	2,61%	2,53%	2,36%
Autres charges / actif net moyen	0,43%	0,58%	0,18%	0,17%	0,30%
Résultats capitalisables de l'exercice / actif net moyen	1,54%	0,20%	-0,16%	0,62%	0,35%

5.2. Transactions avec les parties liées

- La convention de gestion qui lie la société BMCE Capital Asset Management et le FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRÉ prévoit le paiement d'une commission de gestion de 1,5% H.T par an calculée quotidiennement sur la base de l'actif net et payée mensuellement. La rémunération de BMCE Capital Asset Management au titre de la commission de gestion de l'exercice 2020 s'élève à 18 422 DT TTC.
- Les opérations d'achat et de vente d'actions pour le compte de FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRÉ effectuées auprès de BMCE Capital Securities sont soumises à une commission de courtage au taux de 0,1% H.T du montant brut de l'opération. Cette commission s'élève à 233 DT TTC au titre de l'exercice 2020.
- Le dépositaire perçoit une commission égale à 0.15% H.T de l'actif net par an (Avec un minimum de 5 000 dinars H.T par an), calculée quotidiennement et payée annuellement. La rémunération du dépositaire s'élève à 5 966 DT TTC au titre de 2020.

FCP AXIS CAPITAL PRUDENT

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration de votre gestionnaire réuni le 28 Mars 2019 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement «FCP AXIS CAPITAL PRUDENT », qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **9.632.569 DT**, y compris des sommes capitalisables de l'exercice s'élevant à **368.957 DT**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds FCP Axis Capital Prudent pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire du fonds commun de placement « BMCE Capital Asset Management ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance dans l'établissement et la préparation des états financiers

La Direction du gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction du gestionnaire a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds commun de placement à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ; et Nous communiquons au gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié d'insuffisances importantes.

Conformité des ratios prudentiels du fonds commun de placement

Nous avons également procédé à la vérification du respect par le fonds des ratios prudentiels édictés par l'article 29 du code des OPCVM et de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au gestionnaire.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes du fonds commun de placement avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 31 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes :

TUNISIE AUDIT ET CONSEIL

Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en Dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
AC.1- Portefeuille-titres		6 240 315	4 975 917
a. Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1.1	2 373 514	2 104 120
b. Obligations et valeurs assimilées	4.1.2	3 866 801	2 871 797
AC.2- Placements monétaires et disponibilités		3 401 794	4 435 398
a. Placements monétaires	4.1.3	2 432 539	4 304 651
b. Disponibilités		969 255	130 747
Créances d'exploitation	4.1.4	24 460	3 803
TOTAL ACTIF		9 666 569	9 415 118
PASSIF			
PA.1- Opérateurs créditeurs	4.1.5	23 340	23 384
PA.2- Autres créditeurs divers	4.1.6	10 660	8 601
TOTAL PASSIF		34 000	31 985
ACTIF NET			
CP.1- Capital	4.1.7	6 757 001	6 876 522
CP.2- Sommes capitalisables		2 875 568	2 506 611
a. Sommes capitalisables des exercices antérieurs		2 506 611	2 190 427
b. Sommes capitalisables de l'exercice		368 957	316 184
ACTIF NET		9 632 569	9 383 133
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 666 569	9 415 118

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020
(Montants exprimés en Dinar tunisien)

	Note	31/12/2020	31/12/2019
PR.1- Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	233 789	187 580
a. Revenus des obligations et valeurs assimilées		192 763	125 581
b. Dividendes		41 026	61 999
PR.2- Revenus des placements monétaires	4.2.2	299 132	257 522
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		532 921	445 102
CH.1- Charges de gestion des placements	4.2.3	(146 028)	(133 103)
REVENU NET DES PLACEMENTS		386 893	311 999
CH.2- Autres charges	4.2.4	(17 936)	(14 333)
RESULTAT D'EXPLOITATION		368 957	297 666
PR.4- Régularisation du résultat d'exploitation		-	18 518
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		368 957	316 184
PR.4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	(18 518)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(88 469)	543 151
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(28 786)	(1 003 441)
Frais de négociation de titres		(2 266)	(74 738)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		249 436	(237 362)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020
(Montants exprimés en Dinar tunisien)

	31/12/2020	31/12/2019
AN.1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	249 436	(237 362)
a. Résultat d'exploitation	368 957	297 666
b. Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(88 469)	543 151
c. Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(28 786)	(1 003 441)
d. Frais de négociation de titres	(2 266)	(74 738)
AN.3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-	1 710 321
a. Souscriptions		
- Capital	-	6 863 051
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(645 497)
- Régularisation des sommes capitalisables	-	2 076 817
b. Rachats		
- Capital	-	(5 444 912)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	507 692
- Régularisation des sommes capitalisables	-	(1 646 830)
VARIATION DE L'ACTIF NET	249 436	1 472 959
ACTIF NET		
En début de l'exercice	9 383 133	7 910 174
En fin de l'exercice	9 632 569	9 383 133
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	4 477	3 636
En fin de l'exercice	4 477	4 477
VALEUR LIQUIDATIVE	2 151,567	2 095,852
TAUX DE RENDEMENT	2,66%	(3,66%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31-12-2019

1. PRESENTATION DU FONDS

FCP AXIS CAPITAL PRUDENT initialement dénommé FCP AXIS CAPITAL PROTEGE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003.

Le capital initial s'élevé à 100 000 DT divisé en 100 parts de 1 000 DT chacune. Sa durée de vie fixée initialement à 3 ans et 3 mois à compter de la date d'ouverture au public a été prolongée de 30 ans.

FCP AXIS CAPITAL PRUDENT est un fonds commun de placement de capitalisation, il ne distribuera aucun dividende durant sa durée de vie. Le dépositaire de ce fonds est ARAB TUNISIAN BANK (ATB).

Le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le 05-02-2004.

2. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2020 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31-12-2020 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds FCP Axis Capital Prudent figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

Au 31 Décembre 2020, le fonds FCP Axis Capital Prudent détient deux souches de BTA ouvertes à l'émission à compte du 1^{er} janvier 2018 (BTA Juin 2025 et BTA Novembre 2021) valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1^{er} janvier 2018.

Les placements monétaires sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition.

3.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4- Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Le solde de ce poste est arrêté au 31 Décembre 2020 à 2 373 514 DT, détaillé comme suit :

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net	Plus/Moins-values potentielles
Titres cotés		2 016 471	1 894 752	19,670%	(121 719)
ADWYA	5 470	18 965	24 216	0,25%	5 251
ASSAD	1 900	13 740	8 673	0,09%	(5 067)
ASSURANCE MAGHREBIA	447	24 808	25 993	0,27%	1 185
ATTIJARI BANK	3 929	126 788	109 132	1,13%	(17 656)
BH BANK	4 658	55 460	42 365	0,44%	(13 095)
BIAT	2 672	274 317	250 345	2,60%	(23 972)
BNA	8 769	106 713	76 089	0,79%	(30 624)
BT	39 385	291 750	266 243	2,76%	(25 507)
CARTHAGE CEMENT	21 555	36 708	40 243	0,42%	3 535
CITY CARS	1 696	12 403	13 858	0,14%	1 455
DELICE HOLDING	2 252	26 171	33 435	0,35%	7 264
EUROCYCLES	1 474	30 809	37 867	0,39%	7 058
OTH	3 178	48 740	38 158	0,40%	(10 582)
PGH	6 399	84 002	66 351	0,69%	(17 651)
SAH	13 093	146 788	160 769	1,67%	13 981
SFBT	15 645	238 549	297 411	3,09%	58 862
SIAME	3 300	12 866	13 263	0,14%	397
SOTETEL	1 245	6 132	6 026	0,06%	(106)
SOTIPAPIER	6 682	45 341	30 690	0,32%	(14 651)
SOTUVER	2 459	18 453	17 178	0,18%	(1 275)
SPDIT	2 272	21 067	16 845	0,17%	(4 222)
STB	18 375	74 253	61 391	0,64%	(12 862)
TELNET HOLDING	5 816	55 909	48 808	0,51%	(7 101)
TPR	6 191	29 742	25 767	0,27%	(3 975)
UBCI	1 007	24 838	20 261	0,21%	(4 577)
UIB	5 712	122 783	97 509	1,01%	(25 274)
UNIMED	5 214	50 897	50 659	0,53%	(238)
MAGASIN GENERAL	640	14 336	12 410	0,13%	(1 926)
SOTUVER NG 20	427	3 143	2 797	0,03%	(346)
Titres OPCVM		468 209	478 762	4,97%	10 553
FCP Axis AAA	428	45 003	46 305	0,48%	1 302
FCP Axis Actions Dynamique	3 030	401 924	410 653	4,26%	8 729
FCP Axis Placement Equilibre	42	21 282	21 804	0,23%	522
Total		2 484 680	2 373 514	24,64%	(111 166)
Pourcentage par rapport à l'actif				24,55%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Actions, valeurs assimilées et droits rattachés » se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2019	2 094 852	9 268	2 104 120	
* Acquisitions de l'exercice				
Actions cotées	579 978		579 978	
Titres OPCVM	1 480 678		1 480 678	
* Cessions de l'exercice				
Actions cotées	(487 579)		(487 579)	(43 643)
Titres OPCVM	(1 183 249)		(1 183 249)	(2 617)
* Variations des plus ou moins-values latentes		(120 434)	(120 434)	
Soldes au 31 décembre 2020	2 484 680	(111 166)	2 373 514	(46 260)

4.1.2. Obligations et valeurs assimilés

Cette rubrique présente un solde de 3 866 801 DT au 31 Décembre 2020, et se détaille comme suit :

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net	Intérêts courus/+ou-V potentielles
Obligations		1 091 986	1 147 282	11,91%	55 296
BHSUB2015_7.5%_7A	900	36 000	37 284	0,39%	1 284
BHSUB2019-1_10%_5A	1 000	80 000	84 927	0,88%	4 927
BHSUB2019-1_10%_5A	1 000	80 000	84 927	0,88%	4 927
HL 2015-01 7A-7.85%	200	8 000	8 339	0,09%	339
TLF2019-1_7A_28/06	7 500	750 000	785 965	8,16%	35 965
UIBSUB2015_7.5%_7A	200	7 986	8 249	0,09%	263
UIBSUB2016_7.4%_5A	3 250	130 000	137 591	1,43%	7 591
Bons du trésor assimilables		2 626 538	2 719 519	28,23%	92 981
BTA_6%_OCTOBRE 2023	1000	959 500	990 088	10,28%	30 588
BTA_6.1%_10 NOVEMBRE 2021	1 100	1 093 180	1 101 091	11,43%	7 911
BTA_6.5%_11 JUIN 2025	300	257 850	285 609	2,97%	27 759
BTA_6.5%_11 JUIN 2025	360	316 008	342 731	3,56%	26 723
Total		3 718 524	3 866 801	40,14%	148 277
Pourcentage par rapport à l'actif				40,00%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Obligations et valeurs assimilés » se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêt s Cours nets</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2019	2 756 338	5 751	109 710	2 871 797	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations des sociétés	7 992			7 992	
Bon de trésor assimilables	2 263 178			2 263 178	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités obligations de sociétés	(138 986)			(138 986)	7
Bon de trésor assimilables	(1 169 998)			(1 169 998)	14 467
* Variations des plus ou moins-values latentes			31 965	31 965	
* Variations des intérêts courus		853		853	
Soldes au 31 décembre 2020	3 718 524	6 604	141 675	3 866 801	17 474

4.1.3. Placement monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à 2 432 539 DT et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt		996 992	998 647	10,37%	1 655
CD_ATB_0.5M_10J_6.8%_07/01/2021		499 246	499 548	5,19%	302
CD_BTE_0.5M_30J_6.8%_13/01/2021		497 746	499 099	5,18%	1 353
Bon de trésor à court terme		566 721	578 181	6,00%	11 460
BTCT_52 semaines_7%_22/06/2021		566 721	578 181	6,00%	11 460
Pension livrée		850 584	855 711	8,88%	5 127
PL_ATTIJ_0.85M_7%_87J_26/02/2021		850 584	855 711	8,88%	5 127
Total		2 414 297	2 432 539	25,25%	18 242
Pourcentage par rapport à l'actif				25,16%	

4.1.4. Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à 24 460 DT contre 3 803 DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Autres débiteurs	12	12
Autres débiteurs (Retenue à la source/BTA)	1 849	2 545
Intérêts créditeurs	22 599	1 246
Total	24 460	3 803

4.1.5. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à 23 340 DT contre 23 384 DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	17 373	17 433
Rémunération du dépositaire	5 967	5 951
Total	23 340	23 384

4.1.6. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à 10 660 DT contre 8 601 DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Commissaire aux comptes	8 918	8 040
Etat retenue à la source	1 057	165
CMF	615	619
Autres créditeurs divers (*)	70	(223)
Total	10 660	8 601

(*) Le solde du compte "Autres créditeurs divers" intègre le différentiel entre les abonnements constatés au cours de l'exercice et les charges réellement décaissées

4.1.7. Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2019

Montant	6 876 522
Nombre de titres	4 477
Nombre de porteurs de parts	11

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de titres émis	-
Nombre de porteurs de parts nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de titres rachetés	-
Nombre de porteurs de parts sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(88 469)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(28 786)
Régularisation des sommes non distribuables	-
Frais de négociation de titres	(2 266)

Capital au 31-12-2020

Montant	6 757 001
Nombre de titres	4 477
Nombre de porteurs de parts	11

4.2. Note explicatives de l'état de résultat :

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 233 789 DT contre 187 580 DT au 31 Décembre 2019 et s'analyse comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Revenus des BTA	97 365	48 657
Revenus des obligations	95 398	76 924
Dividendes	41 026	61 999
Total	233 789	187 580

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à 299 132 DT contre un solde de 257 522 DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Revenus des certificats de dépôt	90 450	109 825
Revenus des dépôts à terme	66 464	24 042
Revenus compte courant rémunéré	43 547	15 407
Revenus des prises en pension	83 967	105 367
Revenus des bons de trésor à court terme	14 704	2 881
Total	299 132	257 522

4.2.3. Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire, calculées conformément aux dispositions de la convention de dépôt et de gestion conclue par FCP AXIS CAPITAL PRUDENT.

Le total de ces charges s'élève au 31 Décembre 2020 à 146 028 DT et elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	140 062	127 153
Rémunération du dépositaire	5 966	5 950
Total	146 028	133 103

4.2.4. Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à 17 936 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Rémunération du commissaire aux comptes	8 052	5 257
Redevances du CMF	9 416	8 548
Frais de publicité	293	201
Frais bancaires	167	318
Charges diverses	8	9
Total	17 936	14 333

5. Données par parts et ratios pertinents :

Données par parts	2020	2019	2018	2017	2016
Revenus des placements	119,035	99,420	115,941	94,121	99,558
Charges de gestion des placements	(32,617)	(29,730)	(44,396)	(29,959)	(37,672)
Revenu net des placements	86,418	69,689	71,545	64,162	61,886
Autres charges	(4,006)	(3,201)	(4,923)	(3,845)	(3,964)
Résultat d'exploitation	82,412	66,488	66,623	60,317	57,922
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	4,136	(14,441)	0,878	(3,492)
Sommes capitalisables de l'exercice	82,412	70,624	52,181	61,195	54,430
Variation des + ou - valeurs potentielles sur titres	(6,430)	121,320	(158,694)	20,313	144,721
+ ou - valeurs réalisées sur cession de titres	(19,761)	(224,132)	(10,553)	42,379	(246,372)
Frais de négociation des titres	(0,506)	(16,694)	(37,374)	(7,587)	(28,680)
+ ou - valeurs sur titres et frais de négociation	(26,697)	(119,506)	(206,622)	55,106	(130,331)
Résultat net de l'exercice	55,715	(53,018)	(140,000)	115,423	(72,411)
Résultat non distribuable de l'exercice	(26,697)	(119,506)	(206,622)	55,106	(130,331)
Régularisation du résultat non distribuable	-	(30,781)	9,953	3,292	18,380
Sommes non distribuables de l'exercice	(26,697)	(150,287)	(196,669)	58,398	(111,951)
Distribution des dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur Liquidative	2151,567	2 095,852	2 175,515	2 320,003	2 200,539

Ratios de gestion des placements	2020	2019	2018	2017	2016
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,55%	1,56%	1,54%	1,52%	1,55%
Autres charges / actif net moyen	0,19%	0,17%	0,17%	0,20%	0,16%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	3,92%	3,49%	2,31%	3,06%	2,38%

6. Transactions avec les parties liées

- La société BMCE Capital Asset Management en sa qualité de gestionnaire de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT perçoit une commission de gestion de 1.25% HT par an calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. Le montant des frais de gestion au titre de l'exercice 2020 s'élève à 140 062 DT TTC.
- Les opérations d'achat et de ventes pour le compte de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT effectuées auprès de BMCE Capital Securities sont soumises à une commission de courtage au taux de 0.2% HT du montant brut de l'opération. Cette commission s'élève à 2 266 DT TTC au titre de l'exercice 2020.
- Le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 5 000 DT (TVA en sus) prélevée quotidiennement sur l'actif net et réglée annuellement. La rémunération du dépositaire s'élève à 5 966 DT TTC au titre de 2020.